LA

#LB.20 € - BE1 740 € - ESP 740 € - GR 740 € - ITA 740 € - PORT/CONT 7,40 € - LUX 7,40 € - ANDORRE 7,40 € - CH 12,40 FS - MAR 65 DH - TUN 9,50 TND - 10M/A 1620 XPF - 10M/5 970 XPF - DOM/5 7,40 € - CAN 10,50 \$ CAN - USA 10,50 \$

CORAN LA FABRIQUE D'UN LIVRE

- Qui l'a vraiment écrit L'influence juive et chrétienne
- Le palimpseste de Sanaa Quatre sourates décryptées
- Et Muhammad dans tout ça? Le casse-tête de la traduction



CORONAVIRUS CORONAVIRUS





Face au Coronavirus, et pour maintenir son activité dans le respect des règles de sécurité recommandées par le Ministère de la santé, le Secours populaire en appelle à la mobilisation de tous et aux dons financiers.

Faites un don sur secourspopulaire.fr



L'édito/3 **l'Histoire**

Revue mensuelle créée en 1978. éditée par Sophia Publications 8, rue d'Aboukir, 75002 Paris

Président et directeur de la publication : Claude Perdriel

Directeur général : Philippe Menat

Directeur éditorial adjoint : Guillaume Malaurie Directeur délégué : Jean-Claude Rossignol Conception graphique: Dominique Pasquet

Pour toute question concernant votre abonnement
Tél.: 0155567119
Courriel: abo. histoire@groupe-gli.com
L'Histoire, service abonnements
4, rue de Mouchy, 60438 Noailles Cedex
Belgique: Édigroup Belgique, tél.: 070 233 304
Suisse: Édigroup SA, tél.: 022 860 8401
Tarif France: 1 an, 12 n[∞]: 67 €
1 an, 12 n[∞] + 4 n[∞] Hors-série. Collections: 89 €

Tarif autres pays : nous consulter

Achat de revues et d'écrins L'Histoire, 8, rue d'Aboukir, 75002 Paris Tél.: 01 70 98 19 24

RÉDACTION DOCUMENTATION RÉALISATION

Tél.: 01 70 98 suivi des 4 chiffres

Courriel rédaction : courrier@histoire.presse.fr Directrice de la rédaction : Valérie Hannin (1949) Assistantes et coordinatrices de la rédaction,

en charge des partenariats :

Véronique Rotondi, Claire Cellier Wallet (1951)

Conseillers de la direction :

Michel Winock, Jean-Noël Jeanneney Rédactrice en chef : Héloïse Kolebka (1950) Rédactrice en chef adjointe responsable

des Collections : Géraldine Soudri (1952)
Rédacteur en chef adjoint : Olivier Thomas (1954)

Secrétaire général de rédaction : Raymond Lévêque (1955) assisté de Grégoire Morelli **Chef de rubrique** : Ariane Mathieu (1953)

Rédaction: Julia Bellot (1960), Lucas Chabalier,

Huguette Meunier

Rédaction-révision-correction : Hélène Valay Directrice artistique : Marie Toulouze (195 Service photo : Jérémy Suarez-Lalouni (1958)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pierre Assouline, Jacques Berlioz. Patrick Boucheron. Catherine Brice, Bruno Cabanes, Johann Chapoutot, Joël Cornette, Clément Fabre, Anaïs Fléchet, Jean-Noël Jeanneney, Philippe Joutard, Emmanuel Laurentin, Julien Loiseau, Pap Ndiaye, Fabien Paquet, Olivier Postel-Vinay, Yann Potin, Yves Saint-Geours, Maurice Sartre, Claire Sotinel, Pierre-François Souyri, Laurent Theis Annette Wieviorka, Olivier Wieviorka, Michel Winock

CORRESPONDANTS

Dominique Alibert, Claude Aziza, Vincent Azoulay, Antoine de Baecque, Esther Benbassa Jean-Louis Biget, Françoise Briquel-Chatonnet, Guillaume Calafat, Jacques Chiffoleau, Alain Dieckhoff, Jean-Luc Domenach, Hervé Duchêne, Olivier Faron, Christopher Goscha, Isabelle Heullant-Donat, Gilles Kepel, Matthieu Lahaye, Marc Lazar, Olivier Loubes, Gabriel Martinez-Gros, Marie-Anne Matard-Bonucci, Guillaume Mazeau, Nicolas Offenstadt, Pascal Ory, Michel Porret, Yann Rivière, Boris Valentin, Sylvain Venayre, Catherine Virlouvet, Nicolas Werth

Ont collaboré à ce numéro Gaétan Baron, Cécile Francfort, François Mathou,

Rémi Upravan

FARRICATION

Responsable de fabrication :

Christophe Perrusson (1910) **ACTIVITÉS NUMÉRIQUES**

Bertrand Clare (1908)

SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS Responsable administratif et financier :

Nathalie Tréhin (19 18) Comptabilité: Teddy Merle (1915)

MARKETING DIRECT ET ABONNEMENTS Responsable du marketing direct : Linda Pain

Responsable de la gestion : Isabelle Parez VENTES ET PROMOTION
Directeur: Valéry-Sébastien Sourieau (19 11)

Ventes messageries : VIP Diffusion Presse, Frédéric Vinot (N° Vert 08 00 51 49 74)

Diffusion librairies Pollen/Dif'pop Tél.: 01 43 62 08 07, fax: 01 72 71 84 51 COMMUNICATION

Isabelle Rudi (1970)

RÉGIE PUBLICITAIRE

44, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris Tél.: 01 44 88 suivi des 4 chiffres

Courriel: pnom@mediaobs.com Directeur général : Corinne Rougé (93 70) Directeur commercial: Jean-Benoît Robert (97.78) Directeur de marché : Christian Stefani (93 79)

Publicité littéraire : Quentin Casier (9754) Responsable Web : Romain Couprie (8925) Studio: Brune Provost (8926)

Gestion: Catherine Fernandes (89 20)

La fin d'une énigme

'est bien sûr le texte sacré de l'islam. Réputé « incréé », il est la parole de Dieu, révélée à son prophète par l'entremise de l'archange Djibril (Gabriel), et inchangée depuis 1400. Tellement intouchable qu'il ne peut être traduit – et qu'il ne fut pas imprimé avant le xixe siècle.

De tels interdits ont contribué à entourer le Coran de beaucoup de mystère – mais aussi à perpétuer les malentendus, voire l'hostilité. Sans surprise, ils ont été tournés. Les premières traductions, en persan, en berbère, voient le jour à partir du x^e siècle. Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, en commande au xiie siècle une version en latin pour mieux le combattre. Suivront d'autres en langues vulgaires.

L'histoire du texte, pourtant, demeurait une énigme. Les premières études critiques sont dues, au xixe siècle, à de grands orientalistes allemands. Mais elles restaient le fait d'érudits qui s'adressaient à des savants. Les travaux des archéologues et spécialistes des manuscrits ont repris force dans les années 1970, et n'ont pas cessé depuis. C'est de cette profusion qu'est né Le Coran des historiens, synthèse magistrale publiée en novembre 2019 par les éditions du Cerf, sous la direction d'Ali Amir-Moezzi et Guillaume Dye. Et c'est sur ce travail que nous nous sommes appuvés pour réaliser le dossier de ce mois. Avec un objectif simple mais au fond terriblement ambitieux : aborder le texte sacré comme un document historique.

Ainsi considéré, le Coran perd beaucoup de son mystère. La première conséquence est de le rendre à son milieu. Contrairement à l'apologétique musulmane qui le voudrait sorti de rien, historiens et archéologues nous décrivent aujourd'hui une Arabie préislamique vivante et convoitée, en proie au bouillonnement des monothéismes juif et chrétien. Ce lien avec la Bible n'est, comme on sait d'ailleurs, nullement nié dans le Coran, où Muhammad est constamment présenté comme le continuateur de Moïse ou de Jésus. Bien plus, l'étude

systématique des sources arabes a établi la forte empreinte sur le texte des christianismes orientaux imprégné de judaïsme, dont témoigne aussi la présence de mots tout droit venus du syriaque ou de l'hébreu.

Dans ce contexte, on ne sait finalement pas grand-chose du rôle joué par Muhammad dans la production du texte. Son historicité n'est pas en cause. Mais on perçoit mieux aujourd'hui les

Le texte sacré peut être lu aussi comme un document historique, produit d'un monde religieux foisonnant et d'un contexte conflictuel

modifications ou interpolations introduites par des scribes soucieux de préserver son image – ou de prendre parti dans les guerres de succession qui déchirent l'Arabie après la mort du Prophète, et dans lesquelles le Coran fut un enjeu de taille.

Au rebours d'une autre tradition bien ancrée, on sait aujourd'hui que le corpus immuable des 114 sourates est un ensemble composite de textes compilés ou rédigés par des auteurs différents, fixé dans les dernières années du viie siècle, sous le règne du calife omeyyade Abd al-Malik (685-705), véritable organisateur de l'empire, et qui fit de l'islam sa religion officielle.

Ainsi, le texte sacré peut être lu aussi comme le produit d'un monde religieux foisonnant, dans un contexte conflictuel d'où sortirait l'empire islamique dont il conforta l'assise. On y trouvera de la poésie, des préceptes de morale ou de droit, et d'étranges histoires de famille. Mis à distance, il ne perd pas tout son mystère. Mais un peu de sa force d'intimidation.

L'Histoire

VOUS NOUS ÉCRIVEZ

■ L'aveuglement de 1870

J'ai lu avec intérêt vos articles sur la guerre de 1870 en France (L'Histoire n° 469, mars 2020). Vous avez éveillé ma curiosité sur deux aspects de la question: comment et pourquoi des députés français ont-ils approuvé une telle guerre alors que l'inanité de ses motifs nous saute aujourd'hui aux yeux? Comment les mêmes députés ont-ils pu être presque unanimement aveuglés quant à la prétendue supériorité de notre armée, surtout après le Mexique, et à la prétendue infériorité de l'armée prussienne, surtout après Sadowa?

Benoit Stéphan

La réponse de Michel Winock

La majorité des députés du Corps législatif était bonapartiste. Dans l'opposition, les républicains ont refusé de voter les crédits militaires. A une exception près: Léon Gambetta, par patriotisme. Adolphe Thiers, député orléaniste, très hostile à la guerre, a néanmoins voté ces crédits par calcul politique. Il ne faut pas sous-estimer le chauvinisme de l'opinion. Les Parisiens, qui votent républicain en majorité, ont l'esprit « guerrier ». Jules Vallès raconte, dans L'Insurgé, comment les militants de l'Internationale qui manifestaient dans la rue contre la guerre ont été pris à partie par la foule. Au xix^e siècle il existe une gauche nationaliste qui se réclame de la Révolution.





Origine du papier : Autriche Taux de fibres recyclées : 0 % Eutrophisation : PTot = +0,008 kg/tonne de papier Ce magazine est imprimé chez Elcograf Spa (Italie), certifié PEFC

Au loin, Angkor



erci pour cette fenêtre ouverte sur les lointains! » nous écrit Marie-Jeanne Lespallier à propos de notre dossier sur Angkor (L'Histoire n° 470). « Mon père qui, jeune homme, avait visité l'Exposition coloniale, avait été impressionné par le temple.

Ayant eu moi-même le privilège de découvrir Angkor bien avant le tourisme de masse – le livre de Pierre Loti en poche ! –, j'ai été intéressée par l'article de Christophe Pottier ; j'ai été très surprise par les chiffres estimés de la population, peut-être 1 million d'habitants à son apogée, une mégalopole qu'on a du mal à se représenter quand on est sur place. »

Côme Mezzogiorno a particulièrement été intéressé par l'entretien avec Roland Fletcher : « L'entretien avec Roland Fletcher m'a beaucoup appris, avec ce concept de méga-mousson dont je n'avais jamais entendu parler. On mesure mieux, depuis quelques années, les incidences du climat sur des événements que l'on observait auparavant surtout du point de vue politique ou économique. Cela permettra de mieux comprendre d'autres "fins d'empire" peut-être. »

La personnalité d'André Malraux n'a pas laissé indifférente Amélie Bourdeaux, qui se demande comment on peut continuer à admirer « un vulgaire pilleur de patrimoine, bien plus condamnable que beaucoup puisqu'il prétendait connaître et admirer l'art ».

Enfin, plusieurs lecteurs nous ont indiqué qu'il aurait été plus juste de parler, pour le 18 mars 1970, de « destitution du prince Sihanouk » plutôt que de coup d'État. Le terme peut se discuter, mais la plupart des historiens parlent bien de coup d'État. Rappelons les faits : alors que le prince, chef d'État élu, était à l'étranger, il fut destitué de ses fonctions par un vote de l'Assemblée nationale : les pouvoirs furent confiés à son Premier ministre, la monarchie fut abolie et la République khmère proclamée peu après.

RECTIFICATIFS

> La légende de la fresque de Fra Angelico reproduite page 20 du n° 471 de L'Histoire est fautive. Il ne s'agit pas de l'empereur Justinien guéri de la peste mais de la guérison d'une tumeur chez un diacre nommé Justinien.

> La page du Coran illustrant «Le Mois prochain » (n° 472, p. 88) a été malencontreusement inversée. Toutes nos excuses pour cette regrettable erreur.

Sauf mention contraire de son auteur, toute lettre parvenue à la rédaction de *L'Histoire* est susceptible d'être publiée dans le magazine. Par souci de brièveté et de clarté, la rédaction se réserve le droit de ne publier que des extraits des lettres sélectionnées.

■ Amsterdam au Siècle d'or

La légende de l'illustration de la page 14 du numéro des Collections de L'Histoire n° 87 sur Spinoza est erronée. Les drapeaux suspendus au plafond de la salle ne sont nullement ceux des villes et provinces néerlandaises, ce sont des trophées de guerre pris aux Espagnols sur le champ de bataille. Ces étendards se caractérisent par la « croix de Bourgogne », emblème héraldique des ducs de Bourgogne repris par les rois d'Espagne. Quant à la décoration du niveau inférieur, il ne s'agit pas de tableaux mais de tapisseries, qui ne figurent pas des scènes de bataille mais plutôt, semble-t-il, des sujets mythologiques ou allégoriques. Micheline Soenen

A nos lecteurs

> La crise sanitaire a entraîné des problèmes de fabrication et d'acheminement des derniers numéros de *L'Histoire*.
Nous prions nos abonnés de bien vouloir nous excuser pour le retard dans la distribution du numéro d'avril. Et nous vous rappelons que les numéros de *L'Histoire* et des *Collections de L'Histoire* sont en vente sur notre site, en version papier et version numérique.

L'Histoire

La rédaction de L'Histoire est responsable des titres, intertitres, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes. La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective.



une utilisation collective.
Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de sex ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L. 122-4 du Code de propriété intellectuelle).
Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris. Tél.: 01 44074770. Fax: 01 46346719). L'éditeur s'autorise à refuser tout einsertion qui semblerait contraire aux intérêts moraux ou matériels de la publication. Les nom, prénom(s) et adresse de nos abonnéssont communiqués à notre service interne et aux organismes liés contractuellement avec L'Histoire, sauf opposition motivée. Dans ce cas, la communication sera limitée au service de l'abonnement. Les informations pour our la faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification dans le cadre légal.

Commission paritaire n°0423 K 83242. ISSN 0182-2411.

L'Histoire est publiée par Sophia Publications. Président et directeur de la publication : Claude Perdriel. Dépôt légal mai 2020. © 2020 Sophia Publications.

L'Histoire

Pour ne manquer aucun numéro

rendez-vous sur le site

www.lhistoire.fr

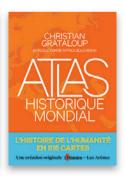
Le site de référence des passionnés d'histoire

Vous pouvez

- Vous abonner en version numérique et papier
- Compléter votre collection
- Acheter l'Atlas historique mondial









■ Et si vous n'avez pas pu vous les procurer... acheter les trois derniers numéros de L'Histoire en version numérique et en version papier

RADIO FRANCE/MAXPPP - COSTA/BRIDGEMAN IMAGES - SOPHIE BASSOULS/BRIDGEMAN IMAGES

Les Rendez-vous de Blois

Prix lycéen du Livre d'histoire



nnovation de la 23e édition des Rendez-vous de l'histoire en octobre 2020 : un prix lycéen du Livre d'histoire. Vingt-huit élèves, lycéens et étudiants de classes préparatoires, provenant de 12 établissements dans 10 académies, vont choisir le lauréat parmi 5 ouvrages parus en 2019 : pas de manuel ni de livre de synthèse, mais des recherches originales. Pour Pierre-François Raimond, professeur en classes européennes au lycée parisien Henri-IV, un des maîtres d'œuvre de cette initiative : « Si on parle aux élèves avec enthousiasme de livres bien choisis, on peut les amener à les lire et cela leur plaît beaucoup. » Ann-Laure Liéval, professeure en classes européennes au lycée Fénelon à Lille, renchérit : « L'idée ici est de les confronter à la recherche et de leur apprendre à argumenter pour défendre leur livre préféré. » Le choix du comité de pilotage: Romain Bertrand, Le Détail du monde. L'art perdu de la description de la nature (Seuil) ; Véronique Blanchard, Vagabondes, voleuses, vicieuses. Adolescentes sous contrôle, de la Libération à la libération sexuelle (François Bourin); Patrick Cabanel, La Maison sur la montagne. Le Coteau fleuri, 1942-1945 (Albin Michel); Charlotte de Castelnau-L'Estoile, Páscoa et ses deux maris. Une esclave entre Angola, Brésil et Portugal au xvIIe siècle (PUF); Michel Pastoureau, Jaune. Histoire d'une couleur (Seuil). Les élèves volontaires s'engagent à les lire d'ici septembre. Ils débattront et remettront le prix à l'occasion des Rendez-vous de l'histoire. L'Inspection générale et la Direction générale de l'enseignement scolaire et L'Histoire sont parties prenantes. Rendez-vous à Blois!



Entretien complet avec les responsables sur www.lhistoire.fr

Neandertal IL EST FRAIS MON POISSON

On pensait que, dans la péninsule Ibérique, seul *Homo sapiens* mangeait du poisson et des fruits de mer, mais des fouilles dans une grotte à Figueira Brava (Portugal) ont prouvé que les Néandertaliens qui

l'habitaient consommaient des moules, des patelles, des poissons, des dauphins, des phoques et autres animaux marins.

Norvège ROUTE VIKING

En Norvège une route totalement englacée a été découverte après les étés anormalement chauds de la dernière décennie. Sans doute utilisée du IVe siècle jusqu'à l'épidémie de peste du xıve siècle environ, elle reliait une vallée aux alpages. Les archéologues ont trouvé des fers à cheval et des clous, des os et crottins d'équidés, des cannes et des chaussures en cuir, des mitaines et des traîneaux cassés, et aussi des artefacts bien plus anciens, comme des flèches utilisées pour chasser le renne, et datés peut-être de 1750 av. J.-C.

Magellan LE FEUILLETON

«Le 20-04, ils sont à 40° 17' S, 5° O en dessous de la latitude du cap de Bonne-Espérance. L'inquiétude et la lassitude des hommes sont palpables. Les capitaines espagnols, dont Juan de Cartagena, toujours aux arrêts, fomentent une rébellion qui ne tardera pas à *éclater.* » Pour suivre les aventures (réelles) de Magellan et de ses coéquipiers, il y a tout juste cinq cents ans, inscrivezvous sur https:/ /editionschandeigne.fr /feuilleton-magellan



Confinement ARCHIVES PRÉSENTES

Collecter, sous toutes les formes possibles, les témoignages produits lors du confinement : une initiative des Archives départementales et nationales, qui souhaitent constituer une base de données pour les historiens du futur (https://francearchives.fr/fr

/actualite/224765841). Au niveau international, un projet similaire existe (https://histnum .hypotheses.org), ainsi que celui des archivistes belges (https://archivesquarantainearchief .be/fr/).

Musique

SONGS FOR PIERRE CHUVIN



La lecture de la Chronique des derniers païens a inspiré le compositeur américain

John Darnielle, passionné d'Antiquité, qui vient de sortir tout un album intitulé *Songs for Pierre Chuvin* (photo). Une initiative étonnante qui n'aurait pas déplu à l'helléniste (https://themountaingoats.bandcamp.com/album/songs-for-pierre-chuvin).

Corse

PASSÉ ÉTRUSQUE

Depuis quarante ans on n'avait rien découvert en France sur les Étrusques. D'où la joie des fouilleurs qui, à Aléria, ont exhumé, dans une tombe en hypogée, c'est-à-dire creusée dans la roche, un squelette de femme bien conservé, daté de 300-350 av. J.-C.

Revue

CRIMES ET CHÂTIMENTS

La revue Criminocorpus. Histoire de la justice, des crimes et des peines prépare un dossier « Épidémies, crimes et justice ». Les résumés des propositions d'articles sont à envoyer avant le 10 juillet à : marie .houllemare@u-picardie.fr; helene.menard@univ-monp3.fr; jean-lucien .sanchez@justice.gouv.fr; samuel.tracol@univ-guyane.fr

Vie de l'édition

Sauver les livres

Face aux bouleversements provoqués dans le milieu de l'édition par la crise du Covid-19, les maisons réagissent. En majorité, leur politique est de resserrer la production et d'étaler les sorties prévues jusqu'au printemps 2021. En attendant, en histoire, quelques sorties sont maintenues, notamment pour des logiques de calendrier : par exemple, Juin 40 de Gilles Ragache chez Perrin, Les Soldats de 1940. Une génération sacrifiée de Rémi Dalisson chez CNRS Éditions, La France à l'envers. La guerre de Vichy, 1940-1945 d'Alya Aglan chez Gallimard ou L'Appel du 18 Juin d'Aurélie Luneau chez Flammarion. On peut noter aussi Un amour de Kessel de Dominique Missika au Seuil. L'objectif des éditeurs est également de « sauver » les livres déjà sortis, qui, faute de librairies ouvertes, n'ont pas rencontré leurs lecteurs.

Objets du monde entier

Fayard publie en octobre prochain, sous la direction de Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre, Le Magasin du monde. La mondialisation par les objets, du xvIIIe siècle à nos jours, écrit par 80 historiennes et historiens, dont l'ambition est de mettre les problématiques de l'histoire-monde à la portée de tout public.

Le succès des « Mondes anciens »

Publiée par Belin, la collection dirigée par Joël Cornette en est déjà à son septième opus. Presque tous ont dépassé les 10000 exemplaires. A venir à partir de l'automne le Proche-Orient romain (Catherine Saliou), l'Occident médiéval (Joël Chandelier), le Japon (Pierre-François Souyri), l'Amérique (Jean-Michel Sallmann, Carmen Bernand), Byzance (Michel Kaplan), sans oublier Rome (Catherine Virlouvet), la Grèce (Catherine Grandjean), et d'autres voyages encore, dans un espace-temps « déconfiné ».

Collège de France ouvert



Ou plutôt son campus numérique - 10000 documents audiovisuels, plusieurs milliers d'heures à voir ou à entendre. Côté historiens, signalons Patrick Boucheron (les inventions du politique),

Dominique Charpin (la Mésopotamie), François Déroche (les figures bibliques dans le Coran), Edhem Eldem (l'Empire ottoman et la Turquie), François-Xavier Fauvelle (les mondes africains médiévaux), Frantz Grenet (l'Asie centrale préislamique), Henry Laurens (les crises d'Orient), Thomas Römer (la naissance de la Bible). Rens. : www.college -de-france.fr et ses déclinaisons (YouTube et iTunes).

Retrouvez leurs articles sur www.lhistoire.fr

Les gens

Souleymane Bachir Diagne

Rendez-vous de l'histoire de Blois



Si, comme nous l'espérons tous, les Rendez-vous de l'histoire de Blois se tiennent du 7 au 11 octobre prochains, c'est Souleymane Bachir Diagne qui en prononcera la conférence inaugurale. Cet intellectuel sénégalais, ancien élève, à l'École normale supérieure, de Louis Althusser et de Jacques Derrida, dirige l'Institut d'études africaines de l'université de Columbia à

New York depuis 2008. Les recherches de ce penseur universaliste, promoteur d'un dialogue des cultures, se situent au carrefour de l'histoire des sciences et des traditions philosophiques islamiques (il est notamment l'auteur de La Controverse. Dialogue sur l'islam, avec Rémi Brague, Stock-Philosophie Magazine, 2019).

Lola Jarry, Sébastian Jung, Samuel Kuhn, Sahondra Limane, Christian Ingrao

Projet « Ruptures »







Les professeurs d'histoire aussi se mobilisent pour encourager leurs élèves confinés à devenir des historiens en herbe de leur environne-

ment. Le projet intitulé « Ruptures » propose des vidéos explicatives pour les collégiens et les lycéens et des vidéos capsules méthodologiques de quelques minutes par des historiens. Ainsi Patrick Boucheron sur l'histoire et le témoignage, Christian Ingrao pour témoigner en temps de rupture, ou la médiéviste Élodie Lecuppre-Desjardin (https://www.youtube.com/channel /UCkcDJm9OR2vCRTP4MYiw2Iw/videos).

Hommage

Jean Zay



Calculateur hors pair

Le supercalculateur (16 millions de milliards de calculs par seconde) inauguré fin janvier 2020 a reçu le nom du fondateur du CNRS. Et il a déjà beaucoup servi dans la recherche sur le Covid-19 puisque neuf projets en chimie et biologie utilisent au quotidien sa puissance. Ainsi, Jean Zay, grand ministre du Front populaire, assassiné en 1944 par la Milice, se

trouve associé symboliquement à ce progrès (http://www.idris.fr /jean-zay/covid19-revue-de-presse.html).

Agenda

Les incertitudes du calendrier ne nous permettent pas d'annoncer les manifestations prévues et qui auront bien lieu. Nous vous invitons donc à vous reporter régulièrement à notre rubrique Agenda, sur www.lhistoire.fr

ACTUALITÉS

L'ÉDITO

3 La fin d'une énigme

Vous nous écrivez

4 Au loin, Angkor

ON VA EN PARLER

Les Rendez-vous de Blois

6 Prix lycéen du Livre d'histoire

ÉVÉNEMENT

États-Unis

10 Le long combat pour le droit de vote Par Pap Ndiaye

ACTUALITÉ

Hommage

20 « Astérix » chez les historiens Par Sylvain Venayre

Concordance des temps

22 Qui a peur des épidémies chinoises ? Par Clément Fabre

Zoologie

24 La fable du dauphin et du pêcheur Par Élias Burgel

Opéra

26 « Carmen » ou l'Andalousie tragique Par Claude Aziza

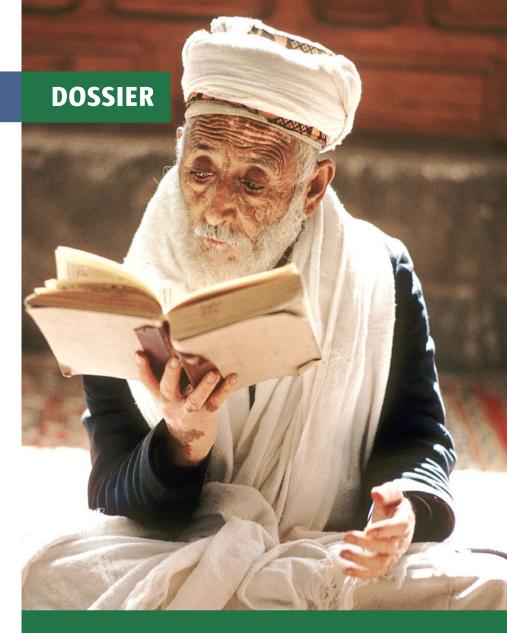
PORTRAIT

Laurence De Cock

28 L'histoire n'est pas un roman Par Jean-François Mondot



COUVERTURE: Calligraphie d'encre et d'or sur parchemin des trois premiers versets de la sourate XXXIX, folio d'un coran provenant de l'émirat de Grenade, époque nasride, xiiie-xive siècle (New York, The Metropolitan Museum of Art, 42.63, dist. RMN-GP/Image of the MMA).



30 Le Coran

Le Coran : comment a-t-il été écrit ?

Entretien avec Mohammad Ali Amir-Moezzi

Et Muhammad dans tout ça?

Par Julien Loiseau

Enquête sur le palimpseste de Sanaa

Par Éléonore Cellard

Carte: Abd al-Malik et la naissance de l'empire islamique Chronologie

46 Avant l'islam. Une Arabie juive et chrétienne Par Christian Julien Robin

Carte: l'Arabie des monothéismes

52 Quatre sourates décryptées Par Julien Loiseau

Lire, traduire, imprimer

Par Anouk Cohen

1647 : la première traduction en français

Par Joël Cornette

L'ATELIER DES CHERCHEURS



64 La **diététique** à la romaine

Par Dimitri Tilloi D'Ambrosi



70 1716 : les **naufragés** du hajj



76 Les prisonniers de guerre japonais se révoltent

Par Éric Seizelet



82 Décryptage d'image. Barcelone, avril 1939 : lait, politique et **humanitaire**

GUIDE

LIVRES

- 84 « Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques » de Pierre Charbonnier Par Emmanuelle Loyer
- **86** La sélection de « L'Histoire »

Classique

91 « L'Appel du 18 Juin » de Jean-Louis Crémieux-Brilhac

Par Michel Winock

Revues

92 La sélection de « L'Histoire »

Bande dessinée

94 « Swan » de Néjib Par Pascal Ory

Expositions

95 Beaux catalogues

LOISIRS

Cinéma

96 La Cinémathèque française en ligne Par Antoine de Baecque

Médias

97 « L'Exode » d'Emmanuelle Nobécourt et Olivier Wieviorka Par Olivier Thomas

CARTE BLANCHE

98 Mémoire de confinés **Par Pierre Assouline**

Ce numéro comporte un encart abonnement L'Histoire sur les exemplaires kiosque France, un encart abonnement Édigroup sur les exemplaires kiosque Belgique et Suisse et un encart Sophia Boutique sur les exemplaires abonnés.





Encore d'actualité Ci-dessus : des étudiants incitent les électeurs de Selma à s'inscrire pour l'élection présidentielle de 1964, un an avant l'adoption du *Voting Rights Act* (VRA), qui garantira le suffrage des Noirs. Ci-dessous : la présidente de la Chambre des représentants Nancy P. Pelosi au côté de John Lewis, qui fut blessé à Selma en 1965, une des grandes figures des droits civiques, à Washington, le 25 juin 2019.



LE LONG COMBAT POUR LE DROIT DE VOTE AUX ÉTATS-UNIS

Pour les femmes et les minorités, l'accès au droit de vote aux États-Unis est le fruit d'un long combat, qui a débuté dès la révolution, mais fut sans cesse entravé. Aujourd'hui encore, à quelques mois des élections de novembre 2020, tout est fait pour empêcher des millions de Noirs, d'Amérindiens ou d'Hispaniques de se rendre aux urnes.

Par Pap Ndiaye

'histoire du droit de vote aux États-Unis a longtemps été présentée comme la marche inéluctable de la démocratie : le droit de vote se serait imposé en incluant progressivement les groupes sociaux, depuis une poignée de notables blancs au xvIIIe siècle jusqu'au véritable suffrage universel à partir du Voting Rights Act de 1965. Cette approche un peu trop linéaire est critiquée depuis trente ans, tant il est vrai que le « progrès démocratique » doit être nuancé. Le droit de vote fait même aujourd'hui l'objet d'attaques vigoureuses qui le remettent sérieusement en cause. Au cours des dernières années, des millions d'Américains, la plupart Africains-Américains, ont perdu leurs droits civiques suite à des procédures diverses. A quelques mois de la 59^e élection présidentielle américaine, l'histoire sinueuse d'un droit qui n'a jamais été universellement acquis est omniprésente derrière les débats politiques actuels.

De l'Amérique coloniale à la guerre de Sécession

A l'époque coloniale les Britanniques réservaient le droit de vote aux « conseils du gouverneur » – quand leurs membres n'étaient pas directement nommés par le roi, ce qui était le cas dans les colonies royales -, aux hommes riches, propriétaires terriens importants, dont les intérêts étaient censés se confondre avec ceux de la colonie et de la Couronne¹. Les « assemblées représentatives » étaient, elles, élues par les « propriétaires », soit un groupe beaucoup plus large de personnes. Des biens non fonciers associés au paiement de l'impôt pouvaient être pris en compte dans les colonies plus libérales.

Dans les grandes villes comme Philadelphie ou Boston, les fabricants, négociants et marchands étaient influents au sein des conseils et assemblées des colonies, tandis que, dans les colonies esclavagistes du Sud, les grands propriétaires d'esclaves dominaient les institutions



L'AUTEUR
Professeur à
Sciences Po,
Pap Ndiaye a
récemment publié
Le Modèle noir.
De Géricault
à Matisse, la
chronologie
(Flammarionmusée d'Orsay,
2019).

locales. Le critère financier était si prédominant que, dans certains comtés, pour peu qu'ils eussent suffisamment de biens, des femmes, des Amérindiens et des Noirs libres pouvaient voter, dans une société qui était globalement plus égalitaire que celles d'Europe. A la veille de la révolution, avec des variations régionales importantes, 50 à 60 % de la population masculine blanche pouvait voter aux assemblées représentatives.

Bien que la révolution américaine (1765-1783) fût influencée par les idéaux universalistes des Lumières, elle ne marqua pas un changement radical dans l'accès au droit de vote. Du reste, la Constitution de 1787 est muette à son propos : celuici ne devait apparaître en toutes lettres qu'avec le 14e amendement, près d'un siècle plus tard.

Dans l'immédiat, faute de précision constitutionnelle, la question fut dévolue aux treize États de l'Union : chacun pouvait agir à sa guise. Le poids des élites se fit lourdement sentir

▶ ▶ pour limiter au maximum le droit de vote. Même Thomas Jefferson, pourtant attaché aux idéaux démocratiques, estimait qu'on ne pouvait confier une telle responsabilité à des citovens pauvres, susceptibles d'être achetés et manipulés par un tyran démagogue. Pourtant, d'autres voix se firent entendre, dans la presse, dans les assemblées, parvenant parfois, comme en Pennsylvanie (suivie par le Vermont en 1791), à éliminer tout critère de propriété au profit du seul critère censitaire.

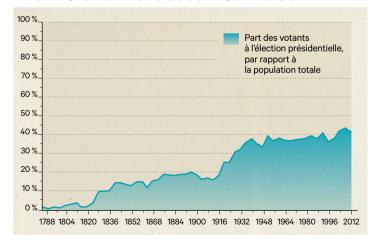
Ailleurs, en dépit de quelques aménagements, le droit de vote demeura restreint, avec des variations selon le type d'élection. Les élections municipales pouvaient ainsi être relativement ouvertes, tandis qu'à l'autre extrémité du spectre républicain l'élection présidentielle, dont la première eut lieu en 1789, avec ses grands électeurs choisis par les notables locaux, était hors de portée de la majorité des citoyens.

Ce ne furent donc pas les treize États fondateurs qui démocratisèrent le droit de vote, mais ceux qui entrèrent plus tard dans l'Union, particulièrement les États de l'Ouest, à la limite des territoires indiens. Les différences sociales y étaient moins accentuées que dans l'Est, et il fallait attirer les migrants en leur proposant non seulement de la terre mais aussi le droit de vote. Dans l'Indiana, le Michigan, le Wisconsin, et bien d'autres États de l'Ouest par la suite, il n'était souvent pas nécessaire d'être citoyen américain pour voter, au moins localement, de telle sorte que les migrants européens étaient immédiatement inclus dans la vie politique.

L'historien Frederick J. Turner, qui, à la fin du xix° siècle, voyait en la frontière le garant de la démocratie américaine, qu'il exalta dans un célèbre discours de 1893, n'avait donc pas entièrement tort à propos des sociétés égalitaires de l'Ouest – même s'il jetait un voile pudique sur la marginalisation et le massacre des Amérindiens.

A la suite des États pionniers, tous les États abandonnèrent les critères de propriété dans les années 1820, puis les critères censitaires. Confrontés à l'accroissement rapide de la population (4 millions d'habitants en 1790, 10 en 1820, 76 en 1900), allant de pair avec les débuts de l'industrialisation dans le Nord-Est et l'essor du monde

Moins d'un électeur sur deux



Le pourcentage d'électeurs par rapport à la population totale bondit dans les années 1820 à la faveur de la suppression des critères de propriété et de cens. Il baisse au tournant du xix^e-xx^e siècle quand les Noirs sont exclus, puis remonte fortement avec le droit de vote des femmes.

Avancées et reculs du suffrage

XVIII^e siècle

A l'époque coloniale, les chambres sont élues par les hommes, parfois des femmes, libres et propriétaires.

1776, 4 juillet

Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique.

1787

La Constitution fédérale est muette sur le droit de vote. Chaque État peut définir son propre corps électoral, selon des critères fonciers ou censitaires.

1820-1860

Les États abandonnent les uns après les autres les critères restreignant le droit de vote (cens, propriété).

1848

La convention de Seneca Falls, à New York, réclame le droit de vote pour les femmes.

Vers 1860

Le « suffrage universel » n'est jamais proclamé, mais presque tous les hommes blancs de plus de 21 ans peuvent voter.

1865

Abolition de l'esclavage (13e amendement).

1868

Le 14e amendement garantit la citoyenneté à toute personne née ou naturalisée aux États-Unis et octroie le droit de vote à tous les hommes de plus de 21 ans, y compris les Noirs.

1870

Le 15^e amendement interdit de remettre en cause le droit de vote des anciens esclaves.

1890-1910

Les États du Sud mettent au point des procédures spéciales visant à priver les électeurs noirs et pauvres de leur droit de vote. Le corps électoral se réduit drastiquement.

1920

Les femmes obtiennent le droit de vote.

1924

Les Amérindiens obtiennent la citoyenneté américaine.

1950-1960

Mouvement des droits civiques pour l'abolition des lois de ségrégation et l'octroi du vote aux Noirs.

1962

Interdiction, pour les élections fédérales, des *poll taxes*, qui conditionnaient le droit de vote au règlement d'une taxe arbitraire (24^e amendement).

1965, mars

A Selma (Alabama), la répression d'une marche pacifique en faveur des droits civiques suscite l'émotion de l'opinion.

1965, août

Le Voting Rights Act rétablit un suffrage véritablement universel en interdisant les lois locales contre le droit de vote des Noirs.

2013

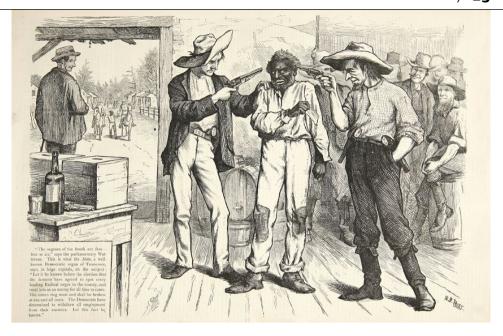
La Cour suprême lève les restrictions qui pesaient sur neuf États depuis 1965, ouvrant la voie à de nouveaux empiétements sur le droit de vote des minorités. ▶ ▶ ouvrier, les notables voulaient conserver leurs privilèges pour les élections nationales. Mais la stabilité de l'ordre social et le recrutement de soldats pour les milices plaidaient en faveur d'une démocratisation du vote. Des pétitions pour élargir le suffrage se multiplièrent, avec des tensions fortes comme en 1829 à Richmond, en Virginie.

On lâcha donc du lest, de telle sorte que vers 1860 pratiquement tous les citoyens blancs pouvaient voter aux États-Unis aux principales élections. L'acte en lui-même était facilité : les saloons servaient fréquemment de lieux de meetings politiques, et même de bureaux de vote. Cela permit à de nombreux tenanciers de bars, comme Patrick J. Kennedy (1858-1929), le grand-père de JFK, de se lancer en politique. La participation électorale forte – bien plus qu'aujourd'hui – témoigne de la volonté des habitants de prendre part à la vie politique. A la veille de la guerre de Sécession, l'expression de « suffrage universel » devint courante.

Avec certains pays d'Europe (France, Belgique, Norvège et Suisse), les États-Unis étaient alors le pays ayant la plus grande proportion d'électeurs. Aux Amériques, seul le Canada s'en approchait, suivi loin derrière par l'Argentine et l'Uruguay. Mais de suffrage universel il n'avait que le nom car l'ouverture vers les classes populaires était drastiquement limitée par l'exclusion des Africains-Américains et des femmes.

Esclaves, Noirs libres et affranchis

Au début du XIX^e siècle, la démocratisation du vote s'accompagna d'un renforcement de l'exclusion des Africains-Américains. Il est vrai que l'immense majorité d'entre eux étaient des esclaves, pour qui la question d'un quelconque « droit » ne se posait pas. En ce qui concerne les Noirs libres, peu d'États les excluaient formellement en 1790. Mais, en 1860, seuls la Nouvelle-Angleterre



Intimidation

Caricature d'Arthur B. Frost (1876), Of Course He Wants to Vote the Democratic Ticket (« Bien sûr qu'il veut voter démocrate »).

Notes

1. Il existait trois types de colonies : les « colonies royales » (New Hampshire, New York...), les « colonies de propriétaires » (Pennsylvanie, New Jersey, Maryland) et les « colonies à charte » (Rhode Island et Connecticut) contrôlées par une compagnie. 2. Cité par A. Keyssar, The Right to Vote. The Contested History of Democracy in the United States, New York, Basic Books, 2e éd., 2009, chapitre III. 3. Ĉité par M. Waldman, The Fight to Vote, New York, Simon & Schuster, 2016, p. 64. 4. Cf. G. P. Rawick, The American Slave, Westport, Greenwood Publishing Company, 1972, vol. 4, n° 2, Texas Narratives, p. 134.

(où ils n'étaient qu'une poignée) et l'État de New York – qui prévoyait toutefois une exigence de propriété pour eux – leur autorisaient le vote. Même libres, les Noirs étaient considérés comme incapables d'exercer librement leurs droits civiques. Et puis, comme le disait un homme politique du Wisconsin, « permettre aux Noirs de voter serait favoriser un déferlement d'esclaves en fuite dans notre région »².

Nombreuses étaient les voix éloquentes qui s'élevaient pourtant contre l'exclusion politique des Noirs libres, en se réclamant des principes universalistes de la religion ou de la révolution. Mais elles ne pesaient pas lourd face au racisme dominant de l'époque. Paradoxalement, les Amérindiens étaient un peu mieux traités : ils n'étaient sans doute pas blancs, mais ils n'étaient pas vraiment noirs non plus. Reste qu'à l'exception de quelques-uns, considérés comme « civilisés », les Amérindiens n'étaient ni citovens ni étrangers, mais « soumis »; un statut qui les excluait du droit de vote.

MOTS CLÉS

Literacy tests

A partir de 1890, dans les États du Sud, le droit de vote fut conditionné à la réussite des *literacy tests* (examens de connaissances), posant des questions variées (Constitution, logique, histoire locale et nationale, etc.), visant à exclure les Africains-Américains. Ils furent définitivement abolis par le *Voting Rights Act* de 1965.

Voting Rights Act

L'un des plus grands accomplissements des droits civiques, le Voting Rights Act, signé par le président Johnson en août 1965, visait à garantir le droit de vote des minorités. particulièrement des Noirs dans le Sud. Cette loi complète le 15e amendement, largement contourné par les États du Sud. En mettant fin aux dispositions locales qui empêchaient les Africains-Américains de voter, elle suscite une hausse significative de leur participation électorale dans les États concernés.

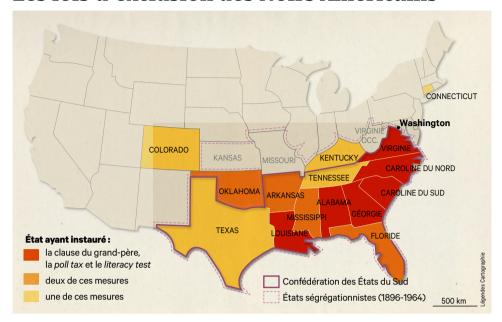
Même libres, les Noirs étaient considérés comme incapables d'exercer librement leurs droits civiques

La guerre de Sécession mit au premier plan la question du vote. Le général nordiste William T. Sherman pronostiqua que, « quand la guerre sera terminée, on ne pourra pas empêcher la main qui tenait le fusil de brandir un bulletin de vote »³. L'abolition de l'esclavage en 1865 se matérialisa par le 13° amendement, suivi de deux amendements qui précisèrent le statut des quelque 4 millions d'affranchis.

Le 14e amendement (1868) garantissait la citoyenneté à toute personne née ou naturalisée aux États-Unis et le droit de vote aux « habitants mâles » âgés de plus de 21 ans. Cet amendement précisait que les personnes en question devaient relever de la « juridiction des États-Unis », manière d'exclure la grande majorité des Amérindiens, censés dépendre de leurs tribus. Le 15^e amendement (1870) enfonca le clou en interdisant de remettre en cause le droit de vote pour des « raisons de race, couleur, ou de condition antérieure de servitude ». Cet arsenal constitutionnel semblait interdire tout retour en arrière. Dans un éditorial de mars 1869, le New York Times estimait que la question était définitivement réglée. Il en alla tout autrement.

Certes, dans un premier temps, les nouveaux citoyens purent voter; 1500 hommes politiques noirs furent élus dans tous les États du Sud – ils étaient même majoritaires en Caroline du Sud, dont la population était aux deux tiers noire. Le jour du scrutin était un grand moment : les Africains-Américains s'habillaient cérémonieusement. « Nous étions fous de joie, nous nous prenions pour des héros. Ça v est, on était libres! » se rappelait Felix Haywood, un ancien esclave du Texas, interviewé dans les années 19304. Mais le vote n'était pas qu'un moment festif, car le Ku Klux Klan, fondé en 1866, et d'autres organisations terroristes menaçaient de mort les électeurs et les élus noirs. Plusieurs centaines d'entre eux furent tués dans ces lendemains désenchantés

Les lois d'exclusion des Noirs Américains



A la fin du xix^e siècle, les États du Sud cherchent à priver les électeurs noirs de leur droit de vote par une série de mesures discriminatoires. Ainsi, le paiement d'une taxe électorale (poll tax), l'exclusion des citoyens dont les aïeux n'avaient pas le droit de vote (clause du grand-père) ou le passage d'un examen de langue obligatoire (literacy test) conduisent à une réduction drastique de l'électorat noir.

Les élus africains-américains étaient tous membres du parti républicain fondé en 1854 par Lincoln qui avait lutté contre les partisans de l'esclavage

À SAVOIR

Les 14^e et 15^e amendements

L'adoption en 1868 du 14e amendement à la Constitution fédérale américaine garantit la citoyenneté à toute personne née ou naturalisée aux États-Unis. Mais il exclut la grande majorité des Amérindiens. Le 15e amendement (1870) renforce le précédent en protégeant le droit de vote des nouveaux électeurs. Mais, à la fin du xixe siècle, les États du Sud arrivent à contourner légalement cette nouvelle jurisprudence.

de la guerre qu'Eric Foner a qualifiés de « terreur contre-révolutionnaire »⁵.

Les élus africains-américains étaient tous membres du Parti républicain, fondé en 1854 par Lincoln, qui avait vaillamment lutté contre les démocrates partisans de l'esclavage. Le Mississippi envoya même deux sénateurs noirs, Hiram R. Revels et Blanche Bruce, au Sénat national à Washington. Les sénateurs démocrates. scandalisés à la perspective d'hommes noirs siégeant au Sénat, engagèrent en vain une procédure judiciaire : « la dernière bataille de la guerre de Sécession », résuma Revels.

Mais le printemps démocratique du Sud allait bientôt se clore. Les républicains nordistes abandonnèrent les Noirs du Sud à la fin des années 1870,

en permettant le retour au pouvoir des anciens partisans de l'esclavage. L'exclusion des Noirs procéda d'une alliance politique entre, d'une part, les élites du Sud (grands propriétaires terriens, industriels et gros marchands qui iusquelà maintenaient des relations paternalistes avec leurs anciens esclaves) et, d'autre part, les Blancs pauvres en concurrence économique directe avec les Noirs. Elle prit deux formes liées: la ségrégation et la privation du droit de vote.

A la fin du XIX^e siècle, les suprématistes blancs trouvèrent ainsi le moyen de contourner le 15^e amendement, qui garantissait en principe le droit de vote pour tous. La fraude électorale et l'intimidation constituaient un premier moyen de marginaliser le vote africain-américain, mais

MOTS CLÉS

démocrate fondé

en 1792, le Parti

les intérêts des

démocrate défend

par Thomas Jefferson

propriétaires fonciers

et la liberté des États

contre l'État fédéral,

républicains à partir

des années 1890 et

démocrate de

la longue présidence

Roosevelt (1932-1945)

inflexion progressiste

du parti. A partir des

présidences de John

F. Kennedy (1960-1963) et de Lyndon

conduisent à une

et prend position

pour l'esclavage. Les défaites face aux

Issu du Parti

républicain-

Parti démocrate

cela ne suffisait pas. Vers 1895, des hommes politiques noirs étaient encore bien installés dans la plupart des assemblées du Sud. De fait, les électeurs noirs se rendaient aux urnes en prenant des risques : des suprématistes blancs pouvaient camper devant les bureaux de vote, et ils devaient s'organiser en groupes munis de bâtons pour forcer le passage vers les urnes. Il fallait du courage pour oser voter, mais les Africains-Américains savaient que de ce droit dépendait tout le reste.

Plusieurs subterfuges furent alors laborieusement mis au point pour les exclure une bonne fois pour toutes. Dans le Mississippi, une convention

constitutionnelle créa une poll tax de 2 dollars et un test d'alphabétisation qui prévoyait un examen de lecture et de compréhension de la Constitution pour tout électeur. Une bonne moitié des Noirs étant illettrée. la mesure fut efficace. Pour les autres, on leur soumettait des questions auxquelles un professeur de droit constitutionnel aurait eu du mal à répondre. Pour éviter de contrevenir au 15^e amendement, il n'était nulle part fait mention explicite de la race comme critère d'exclusion.

Les autres États du Sud suivirent, ajoutant à ces critères des procédures byzantines d'inscription sur les listes électorales et des primaires réservées du Sud se distinguèrent par la « clause du grand-père », imaginée dans les années 1890, stipulant que seules les personnes dont le grand-père pouvait voter avant 1860 auraient accès au vote sans contraintes particulières. Cette clause visait en fait à permettre aux Blancs pauvres de voter, en les distinguant des descendants d'esclaves. Mais, en 1915, la Cour suprême la déclara inconstitutionnelle: qu'à cela ne tienne, on inventa alors des clauses « de bon caractère » pour permettre à une partie des Blancs pauvres de voter malgré tout, même s'ils trébuchaient sur les literacy tests.

La Cour suprême valida par ailleurs toutes les autres lois de restriction du corps électoral, en soutenant benoîtement qu'elles ne visaient pas explicitement les Africains-Américains, et qu'à ce titre elles ne contrevenaient pas au 15^e amendement de la Constitution.

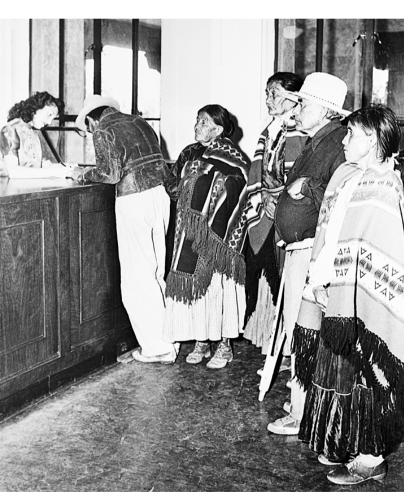
Cet assemblage juridique baroque produisit les effets escomptés : alors qu'en 1890 les trois quarts des hommes du Sud étaient électeurs, dix ans plus tard moins d'un homme sur trois pouvait voter. En Louisiane par exemple, le nombre d'électeurs noirs passa de 130334 en 1896 à 1342 en 1904, tandis que les électeurs blancs étaient deux fois moins nombreux. Moins de 1 % des Africains-Américains du sud des États-Unis pouvaient encore voter à ce moment-là. Débarrassé, d'un point de vue politique, des plus pauvres et des Noirs, le Sud fut de facto dirigé jusqu'aux années 1960 par un parti unique, le Parti démocrate.

La liquidation des droits civiques des Noirs, associée à la misère du métayage et aux lynchages, est à l'origine de la « grande migration » durant laquelle ils quittèrent massivement le Sud à partir de 1915 pour s'installer dans des quartiers réservés des grandes villes industrielles du Nord. La vie y était dure, certes, mais ils pouvaient au moins voter et élire leurs représentants.

aux électeurs blancs. Six États

B. Johnson (1963-1969) le Parti démocrate se tourne vers les droits des minorités.

Parti républicain Fondé en 1854, le Parti républicain défend une ligne antiesclavagiste, fédéraliste et industrialiste. incarnée par son premier président, Abraham Lincoln (1860-1865). Après avoir dominé la vie politique américaine pendant près de cinquante ans, les républicains entament un net mouvement de droitisation à compter des années 1930, s'appuyant de plus en plus sur les conservateurs blancs du Sud-Ouest et récupérant les démocrates partisans de la ségrégation dans le Sud à partir du milieu des années 1960.



Le vote des Amérindiens

Bureau de vote au Nouveau-Mexique en 1948. Cet État fut le premier à lever toutes les restrictions pesant sur le vote des Amérindiens. Exclus du champ d'application du 15e amendement, ils n'avaient reçu la nationalité américaine qu'en 1924.

PAUL THOMPSON/TOPICAL PRESS AGENCY/GETTY IMAGES

►► Certains historiens ont ainsi pu parler de « réfugiés politiques » à propos des migrants noirs fuyant l'oppression sudiste.

La nécessité historique du suffrage universel, telle que prévue par Tocqueville, n'était plus qu'une illusion dans le Sud. Le nord des États-Unis détourna le regard, d'autant plus que des lois restreignant l'accès à la citoyenneté pour les immigrants y étaient votées au début du xxe siècle (au moyen de tests d'alphabétisation), pour limiter la participation politique des masses venant d'Europe de l'Est et du Sud et barrer la route au socialisme. Quant aux Chinois, les portes du pays se fermèrent pour eux en 1882, pour des motifs sanitaires et politiques : il n'était pas raisonnable de leur confier un bulletin de vote, indiqua une commission du Congrès.

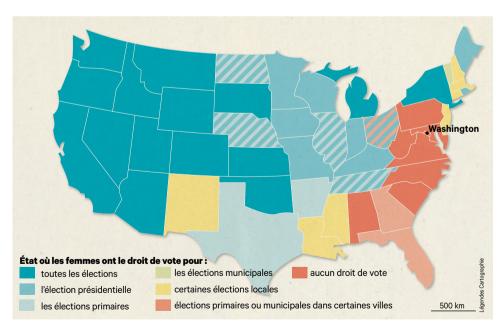
Le suffrage des femmes

Le mouvement pour le droit de vote des femmes trouve son origine dans l'abolitionnisme. En



Militantes Cette pancarte de 1913 fait la publicité d'une conférence sur le vote des femmes par Jane Addams, écrivaine et activiste féministe engagée dans les œuvres sociales et le mouvement pacifiste. C'est grâce au militantisme que les femmes ont obtenu le droit de vote en 1920.

Le vote des femmes avant 1920



A la veille de l'adoption du 19° amendement, qui instaure le suffrage féminin pour toutes les élections locales et nationales (août 1920), les femmes sont encore privées du droit de vote dans une grande partie du pays. C'est particulièrement vrai dans les États de la façade est, traditionnellement plus conservateurs, là où plusieurs États du Centre et de l'Ouest, caractérisés par une société plus ouverte et plus mobile, ont déjà instauré le suffrage féminin au début du xx° siècle, en réponse aux revendications des suffragettes.

effet, les Américaines jouèrent un rôle essentiel dans le mouvement antiesclavagiste - tout en y étant reléguées au second plan -, via certaines Églises très engagées sur la question, en particulier les Quakers. En 1848, la convention de Seneca Falls (New York), organisée par des femmes quakers, rassembla 200 personnes dont une large majorité de femmes, pour réclamer des droits civiques équivalant à ceux des hommes au moyen d'une « déclaration de sentiments », rédigée par Elizabeth C. Stanton sur le modèle de la Déclaration d'indépendance.

Par la suite, d'autres meetings eurent lieu, signalant l'émergence d'un premier féminisme américain faisant du droit de vote la pierre angulaire de ses revendications, avec l'abolitionnisme et la tempérance. On rappelait qu'avant la révolution, des femmes avaient eu le droit de vote dans certaines colonies, et que, dans certaines nations indiennes, elles avaient un pouvoir politique important. Ces suffragettes espéraient qu'après la guerre de Sécession l'attention publique se tournerait vers leurs droits. Ce fut une amère déception : il n'était pas question des femmes dans les 14° et 15° amendements, en dépit des demandes de la National Woman Suffrage Association, fondée en 1869. Toutefois, le mouvement ne faiblit pas et des débats vifs eurent lieu dans les législatures d'États.

C'est, de nouveau, dans les États de l'Ouest, là où il fallait attirer des migrantes et où les différences de classe étaient moins durcies, que la question avança, dans les années 1890 et 1900. Dans les territoires du Wyoming et de l'Utah en 1869 et 1870, puis dans les États du Colorado et de l'Idaho dans les années 1890, suivis par la Californie, l'Oregon et le Kansas

C'est pourquoi des réformatrices de premier plan, comme Jane Addams, fondatrice de Hull House, la fameuse maison d'œuvres sociales de Chicago, Florence Kelley ou Lillian Wald, étaient si favorables au droit de vote des femmes. Plus à gauche, les organisations socialistes s'y rallièrent aussi.

Malgré ce large soutien et les avancées dans les États de l'Ouest, rien ne bougea au niveau national avant la Première Guerre mondiale, tant les forces opposées au suffrage féminin étaient importantes : les deux principaux partis, le lobby de l'alcool et certains groupes n'en voulaient pas. L'entrée en guerre des États-Unis en 1917 offrit la possibilité aux Américaines d'occuper des postes de travail jusque-là hors d'atteinte, occasion pour les associations féministes de réclamer à nouveau l'accès au suffrage. Le mi-

MOT CLÉ

Poll tax

Impôt censitaire dont devaient s'acquitter les électeurs de certains États américains pour pouvoir voter. Destinée à priver les Noirs et les pauvres de leur droit de vote. cette mesure locale n'est interdite par le pouvoir qu'en 1962 pour les élections fédérales, et définitivement en 1965.

Payer pour voter Des électeurs font la queue pour payer la poll tax, dont le montant peut atteindre 3 dollars en 1944 au Tennessee.

Un autre effet de la guerre, lié à l'engagement des soldats amérindiens dans l'armée américaine, fut le vote en 1924 de l'Indian Citizenship Act, qui accorda la citovenneté aux Indiens, en réparant partiellement leur exclusion du 14e amendement. Une citovenneté largement inachevée puisqu'elle n'accordait pas automatiquement le droit de vote (plusieurs États le refusèrent jusqu'en 1948) et que beaucoup d'Amérindiens euxmêmes accueillaient avec amertume la citoyenneté d'un État qui les avait persécutés. Le faible poids démographique des populations indiennes autorisait de toute manière une politique plus libérale que pour les Africains-Américains.

Le Voting Rights Act de 1965

La Seconde Guerre mondiale et la guerre froide donnèrent une nouvelle impulsion aux droits civiques. Les États-Unis se trouvaient face à ce

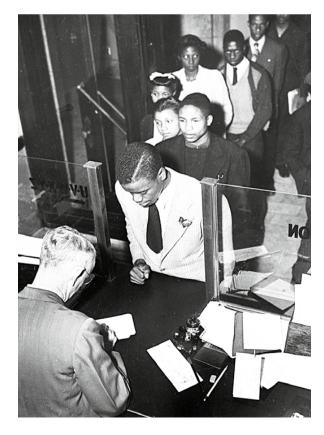
A l'ouest le suffrage féminin s'imposa, tandis que le sud et l'est du pays résistaient

à partir de 1910, le suffrage féminin s'imposa, tandis que le sud et l'est du pays résistaient.

A l'appui de leur lutte déterminée, les militantes féministes avançaient des arguments à la fois universalistes et essentialistes, en insistant sur les vertus particulières des femmes (leur respect de toute vie, leur pacifisme), susceptibles d'élever la vie politique du pays pour peu qu'on leur accordât la possibilité de voter. Le mouvement de tempérance était l'autre cheval de bataille des féministes, qui espéraient que l'inclusion politique des femmes favoriserait l'interdiction de la vente d'alcool aux États-Unis - elles ne se trompaient pas sur ce point.

C'est surtout l'aile progressiste qui dominait le mouvement féministe. Le droit de vote devait favoriser la réforme sociale en permettant aux ouvrières exploitées dans les usines et les ateliers de se faire entendre. litantisme ne faiblit pas : pétitions, manifestations devant la Maison-Blanche, grèves de la faim, tout était bon pour faire avancer la cause.

En dépit du soutien du président Wilson, qui y voyait son intérêt, une proposition d'amendement à la Constitution échoua à cinq reprises au Congrès entre janvier 1918 et mai 1919, avant une sixième tentative, couronnée de succès, le 4 juin 1919. Les opposants n'avaient pas désarmé et ils menèrent un combat d'arrière-garde auprès des Congrès des États afin qu'ils ne ratifient pas l'amendement6. Après une dernière bataille au Congrès du Tennessee, le 19e amendement fut définitivement ratifié le 26 août 1920. Les États-Unis étaient le 27^e pays du monde à accorder le droit de vote aux femmes, à l'exclusion des Africaines-Américaines et des Amérindiennes.



▶▶ que l'économiste suédois Gunnar Myrdal appela en 1944 le « dilemme américain » : comment se battre au nom de la liberté et de la civilisation quand on pratique la ségrégation et la privation des droits civiques chez soi ? Aux yeux des militants noirs, le droit de vote était aussi crucial que la fin de la ségrégation : « Donnez-nous le droit de vote et nous emplirons les assemblées d'hommes de bonne volonté! », s'exclama Martin Luther King en 1957.

Les lois d'exclusion mises en place un demi-siècle plus tôt étaient toujours valides, et avaient même été durcies dans les années 1950. Tout au plus les autorités locales toléraient-elles dans chaque État un tout petit nombre d'électeurs africains-américains, dont le poids politique était nul, pour donner le change.

Du côté fédéral, l'administration Eisenhower était indifférente, et celle de Kennedy hésitante et peu désireuse de perdre ses alliés démocrates du Sud. La mollesse et l'embarras de la Maison-Blanche enrageaient les militants des droits civiques. Les frères Kennedy préféraient négocier au téléphone avec les autorités sudistes pour émousser leur intransigeance, en veillant poliment à ne pas empiéter sur les pouvoirs des exécutifs locaux.

Pourtant, l'État fédéral, sous pression des militants, fit voter le 24^e amendement en 1962, qui interdisait les fameuses poll taxes pour les élections fédérales. Mais les autres dispositions perduraient, et l'inscription des Africains-Américains sur les listes électorales avancait à pas de tortue. C'est, une nouvelle fois, le mouvement militant qui imposa son tempo à l'administration fédérale, en particulier celle de Johnson, briscard de la politique américaine, qui comprit que sa présidence, et sa place dans l'histoire, se jouerait sur cette question.

La stratégie des militants était bien rodée : organiser des

Notes

5. Cf. E. Foner, Reconstruction.
America's Unfinished Revolution, 1863-1877, [1988], New York, Harper, 2014.
6. Pour qu'un amendement soit ratifié, il doit obtenir la majorité des deux tiers au Congrès national et être ensuite approuvé par les trois quarts des États (article V de la Constitution).

actions pour susciter une réaction violente des partisans de la suprématie blanche et pousser l'État fédéral à intervenir. C'est ce qui s'était passé à Montgomery en 1956, à Little Rock en 1957, à Birmingham en 1963. Ce fut aussi le cas à Selma en 1965. En mars, cette bourgade poussiéreuse de l'Alabama, où seulement 2 % des Noirs pouvaient voter, entra dans l'histoire en devenant le symbole du combat des Africains-Américains pour leurs droits civiques. Quelques centaines de manifestants emmenés par Martin Luther King, qui voulaient marcher de Selma à Montgomery pour voter, furent dispersés par la police sur le pont Edmund Pettus,

Le droit de vote n'est pas qu'un principe, c'est aussi une réalité matérielle

qui enjambe le cours majestueux du fleuve Alabama. Les images des malheureux, matraqués, culbutés, firent le tour du monde et forcèrent la main du président Johnson.

Le Voting Rights Act d'août 1965 garantit donc le droit de vote en interdisant les lois locales qui empêchaient les Africains-Américains d'exercer leurs droits civiques. Ainsi que le dit un habitant de Selma, « les mains qui ramassèrent le coton pouvaient désormais élire les présidents ». Cette fois-ci, la

question du droit de vote semblait bien réglée, d'autant que d'autres mesures progressistes suivirent, comme celle relative à l'âge du droit de vote abaissé à 18 ans (26e amendement, 1971). D'autres dispositions limitant le droit de vote des pauvres dépendants furent également abolies par la Cour suprême la plus progressiste de l'histoire du pays, qui avait fait de la défense des droits humains sa priorité. Mais le retour de balancier conservateur se préparait déjà.

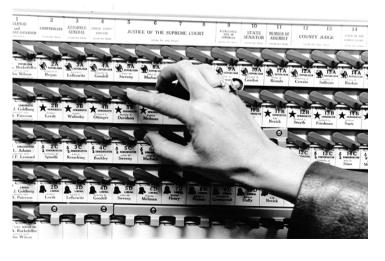
Les reculs contemporains

Par une décision de juin 2013, la Cour suprême statua que les dispositions particulières qui s'imposaient à quinze États depuis 1965 étaient désormais levées. C'est que le Voting Rights Act ne se contentait pas de rétablir le droit de vote ; il ajoutait une clause stipulant que les États concernés se trouvaient placés sous surveillance par l'État fédéral, avec l'interdiction de toucher aux procédures de vote sans l'autorisation préalable du département de la Justice et d'une cour d'appel de Washington.

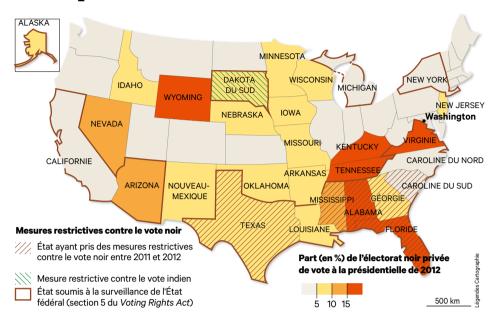
A l'époque, l'État fédéral se méfiait des manœuvres des politiciens racistes du Sud. Mais, en 2013, estima la Cour suprême, la vie avait tellement changé dans le Sud que les précautions prises en 1965 n'étaient plus nécessaires. Elles étaient même humiliantes pour les États concernés.

Machine à voter

Le premier vote électronique s'est tenu en Californie en 1962. Depuis 2009, les États ont l'obligation de proposer un mode de suffrage électronique.



2012 : près de 6 millions de votants exclus



Lors de l'élection présidentielle de 2012, 5,8 millions de citoyens américains, dont une majorité d'électeurs noirs, ont été privés de vote. Une situation rendue possible par les mesures discriminatoires mises en place par plusieurs États (contrôles d'identité abusifs, manipulation de la carte électorale, exclusion des anciens détenus, remaniement de la carte électorale), en dépit du contrôle fédéral imposé à certains d'entre eux par la section 5 du *Voting Rights Act*. Depuis la levée de ce contrôle, en 2013, les mesures d'exclusion n'ont fait que se multiplier.

A Selma, le maire est africainaméricain, ce qui était inconcevable jadis. Par conséquent, les États, sans exception, ont eu désormais les mains libres pour organiser les scrutins et les procédures de vote.

Le droit de vote n'est pas qu'une question de principe; c'est aussi une réalité matérielle. Est-il aisé de s'inscrire sur les listes électorales? Quels papiers faut-il pour voter? Où sont situés les bureaux de vote? Si ces paramètres sont maltraités, alors le droit de vote n'est plus qu'une coquille vide, et la démocratie une façade lézardée.

Les républicains, dans les États où ils sont majoritaires, en ont profité pour multiplier les obstacles à l'inscription sur les listes électorales, officiellement pour « lutter contre la fraude », un argument classique depuis le xixe siècle. En réalité, il est surtout question de limiter la participation électorale des minorités, qui penchent largement du

côté démocrate. C'est ainsi que près de 1 000 bureaux de vote ont fermé dans le pays depuis 2013, la majorité d'entre eux dans des comtés à forte population africaine-américaine.

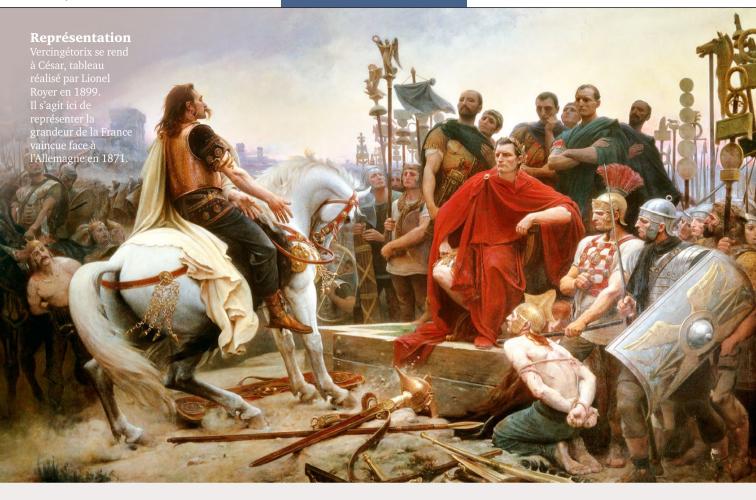
Les électeurs doivent faire une dizaine de kilomètres et attendre plusieurs heures avant d'accéder aux urnes, ce qui les décourage d'autant plus que le jour du scrutin est le mardi et qu'il est parfois compliqué de s'absenter de son lieu de travail, même si l'employeur a obligation d'accorder un bref congé. En Caroline du Sud, en Arkansas, en Alabama, au Texas et ailleurs, les autorités réclament une pièce d'identité avec photo pour pouvoir voter, ce qui exclut les plus pauvres et les plus âgés qui n'ont ni passeport ni permis de conduire. On raye des listes électorales à tour de bras sous n'importe quel prétexte: une adresse inexacte, une homonymie. La possibilité de voter par correspondance est limitée.

Il faut ajouter au tableau la privation des droits civiques pour les anciens détenus dans certains États (ainsi que dans pratiquement tout le pays pour les détenus), et le découpage des circonscriptions concu pour diluer le vote des minorités et réduire le poids des grandes villes. Le résultat ? Une purge de millions d'électeurs, principalement noirs, mais aussi hispaniques et amérindiens. La conséquence politique est claire : l'élection présidentielle de 2016, qui vit la victoire de Donald Trump, s'étant jouée à quelques dizaines de milliers d'électeurs dans un petit nombre d'États, la privation du droit de vote a eu un effet possiblement décisif sur le résultat final.

En réduisant au maximum le corps électoral avec l'approbation de la Cour suprême, les républicains espèrent à nouveau l'emporter en novembre 2020. Quoi qu'il arrive, l'histoire montre que le droit de vote aux États-Unis n'est jamais un acquis définitif. Pour qu'il demeure vivant, il doit faire l'objet d'un militantisme démocratique et d'évaluations régulières de ses conditions d'accès. A Philadelphie auprès de la cloche fêlée de la Liberté; à Seneca Falls au Parc national des droits des femmes : à Selma où un musée commémore le Bloody Sunday de 1965, les visiteurs pensifs mesurent aujourd'hui la somme des luttes accumulées, et à venir, pour pouvoir voter.

POUR EN SAVOIR PLUS

- C. Anderson, One Person, No Vote. How Voter Suppression is Destroying our Democracy, New York, Bloomsbury, 2018.
- E. C. DuBois, Suffrage. Women's Long Battle for the Vote, New York, Simon & Schuster, 2020.
- **D. J. Garrow**, Protest at Selma. Martin Luther King, Jr., and the Voting Rights Act of 1965, New Haven, Yale University Press, 2015.
- S. Hahn, A Nation Under Our Feet. Black Political Struggles in the Rural South from Slavery to the Great Migration, Cambridge, Harvard University Press, 2003, rééd., 2005.
- A. Keyssar, The Right to Vote. The Contested History of Democracy in the United States, New York, Basic Books, 2e éd., 2009.



« Astérix » chez les historiens

Mort le 24 mars 2020, Uderzo avait créé, avec Goscinny, le personnage d'Astérix en 1959. Les aventures du petit Gaulois constituent une leçon d'histoire... des xix^e et xx^e siècles!

Par Sylvain Venayre*

Notes

1. Cf. W. Blanc, « "Astérix" ou la nostalgie d'un monde rural », Le Point, 25 mars 2020; O. Coquard, « Astérix le Glorieux ». Libération, 29 mars 2020. 2. C'est ce qu'ont fait Jean-Louis Brunaux et Nicoby dans L'Enquête gauloise (Histoire dessinée de la France, t. II, La Revue dessinée-La Découverte, 2017). 3. Cf. N. Rouvière, Astérix ou la parodie des identités, Flammarion, 2008.

e 26 novembre 1965 la France lançait son premier satellite artificiel, devenant de ce fait la troisième puissance spatiale du monde, après l'URSS et les États-Unis. Larguée par le lanceur Diamant A, la capsule A1 fut baptisée d'un nom qui parlait au grand public: Astérix. Apparues en 1959 avec le magazine Pilote, les aventures du petit Gaulois étaient remarquablement populaires. Le sixième album, Astérix et Cléopâtre, venait d'être publié à 100000 exemplaires.

Le 24 décembre 1979 la fusée Ariane effectuait son premier vol. Le satellite qu'elle transportait s'appelait Obélix. René Goscinny était mort deux ans plus tôt. Le dernier album qu'il avait scénarisé, *Astérix chez les Belges*, venait d'être dessiné par Albert Uderzo. Il fut publié à 1,5 million d'exemplaires.

En vingt ans, Goscinny et Uderzo réalisèrent 26 albums des *Aventures d'Astérix*. Dès le neuvième de la série, en 1966, les chiffres de vente dépassaient le million d'exemplaires. Cette

année-là, le magazine *L'Express* consacrait sa une à ce qu'il nommait « Le phénomène Astérix ».

On se tromperait en n'en considérant que la dimension française. A l'image de leurs satellites de même nom, Astérix et Obélix ont fait le tour du monde. Leurs albums ont été vendus à plus de 370 millions d'exemplaires, dont 240 millions sous forme de traductions. Quelles que soient les autres œuvres d'Albert Uderzo (Oumpah-Pah, Tanguy et Laverdure, etc.), c'est d'abord à

AASCAL VILA VSD/SIPA – ASTERIX®-OBELIX®-IDEFIX®/@2020 LES ÉDITIONS ALBERT RENÉ/GOSCINNY-UDERZO

Astérix que l'on pense lorsqu'on évoque le formidable dessinateur mort le 24 mars 2020, à l'âge de 92 ans.

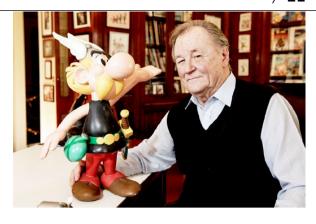
Pour les historiennes et les historiens de la bande dessinée, Astérix est ce phénomène qui a accompagné la révolution accomplie autour du journal Pilote dans les années 1960. C'est avec Astérix que la bande dessinée a acquis, à cette époque, une visibilité inouïe et que les adultes se sont mis à lire de la bande dessinée. Mais le rapport d'Astérix à l'histoire ne se mesure pas seulement à son rôle dans l'évolution de la bande dessinée. Les Aventures d'Astérix sont aussi le moven d'une belle leçon d'histoire1.

A condition bien sûr d'admettre que cette leçon ne porte pas sur la Gaule romaine. On n'en finirait pas de compter les erreurs, pas toujours volontaires, commises à ce sujet par les créateurs d'*Astérix*. La plus dommageable est sans doute l'omniprésence de ces arbres si bien dessinés par Uderzo. La Gaule comptait alors bien moins de forêts que la France d'aujourd'hui et ses habitants, loin d'être des chasseurs de sangliers, vivaient de l'agriculture,

de l'élevage et mangeaient surtout des céréales (et certainement pas ces pommes de terre que pèlent des légionnaires romains!). Le village d'Astérix, cerné de bien plus de forêts que de camps militaires, avec ses anachroniques cheminées et ses improbables menhirs, donne une très mauvaise idée de ce qu'était la Gaule au lendemain de la conquête romaine. On peut transformer les albums de Goscinny et d'Uderzo en une leçon d'histoire sur la Gaule, mais à condition de reprendre une à une ces images et d'expliquer en quoi elles nous trompent2.

Caricaturer des clichés

D'expliquer aussi comment elles ont été formées : la Gaule d'Astérix est l'héritière de l'imaginaire du xixe siècle diffusé par l'école républicaine. Lorsque Uderzo dessine à sa façon hilarante Vercingétorix jetant ses armes aux pieds de César (en 1959 dans Astérix le Gaulois puis en 1968 dans Le Bouclier arverne), il décale avec talent un tableau de Lionel Royer de 1899 qu'Ernest Lavisse avait déjà repris dans son Cours élémentaire d'histoire de France. La grandeur



Popularité Albert Uderzo

Albert Uderzo en compagnie d'Astérix dans son bureau en 2013.

Parodie

Vision humoristique par Uderzo et Goscinny de la reddition de Vercingétorix (*Astérix le Gaulois*, 1959). du chef gaulois exprimait alors la grandeur de la nation vaincue en 1871 par ce « Kaiser » allemand qui se voulait l'héritier des « Césars » romains.

Dans les années 1960 et 1970 de telles images commençaient à apparaître pour ce qu'elles sont : des clichés datés. En les parodiant, Goscinny et Uderzo invitaient à les considérer comme tels. Dans un geste de défiance vis-à-vis des ethnotypes, ils ont fait la satire des Français, des Parisiens, des Auvergnats, des Corses, des différents peuples européens³. Ils se sont amusés du souvenir disputé de la Résistance et de la collaboration. Ils ont caricaturé gaiement les évolutions de leur époque : la naissance des grands ensembles, le triomphe de la publicité et de la technocratie, l'invention de la culture ieune et du tourisme de masse... Comprendre la manière dont ils s'y sont pris est une bonne façon de mettre à distance nos représentations de l'histoire et de la société (et, si l'on rit, c'est bien souvent qu'on a compris).

Certes, on regrettera qu'ils ne soient pas allés plus loin. Astérix est passé à côté de l'histoire des décolonisations – et le crayon d'Uderzo n'a pas fait grand-chose pour mettre à distance les représentations des racisés... Les Aventures d'Astérix n'en ont pas moins constitué le premier moment d'une libération, une invitation joyeuse à faire l'histoire de ces images qui parfois nous empêchent de voir et de savoir.



Albert Uderzo et René Goscinny ont caricaturé gaiement l'évolution de leur époque

^{*} Professeur à l'université de Grenoble

EXPRESS/ARCHIVES PHOTOS/GETTY IMAGES – VWPICS/EDWIN REMSBERG/UIG/AKG

Qui a peur des épidémies chinoises?

« Virus de Chine » et « péril jaune », la pandémie de Covid-19 réactive des craintes anciennes sur les maladies venues de Chine. Mais l'histoire de ces peurs est aussi une histoire chinoise.

Par Clément Fabre*





Masque

Imposé au début des années 1910 contre la peste de Mandchourie, puis à la fin des années 1960 pendant la grippe de Hongkong (ci-dessus, à gauche), le masque est aujourd'hui devenu, en Chine (à droite, Shanghai, le 25 janvier 2020) comme au Japon, une pratique hygiénique ordinaire.

u début des années 1850, des plaintes s'élèvent à Hawaii contre un nouveau fléau qu'on appelle en hawaïen mai pake, «la maladie chinoise». Ce fléau, c'est la lèpre. Elle est très répandue en Chine et on accuse vite les travailleurs chinois, arrivés sur l'île dès 1849, de l'avoir apportée avec eux. Dans la seconde moitié du siècle, à mesure que de plus en plus de pays autour du Pacifique recourent à l'engagisme chinois pour remplacer la main-d'œuvre que leur assurait auparavant la traite négrière, cette peur ne cesse de gonfler.

A cela, deux raisons. D'abord, l'essor des circulations maritimes entre la Chine et le reste du monde érige les épidémies chinoises en danger planétaire. Dans les années 1890, la peste bubonique, endémique au Yunnan depuis la fin du xviiie siècle, dégénère en pandémie via le port de Hongkong. Ensuite, la Chine devient, au xıxe siècle, dans l'imaginaire occidental, synonyme de maladie. Les médecins-missionnaires protestants qui s'aventurent dans l'empire chinois à partir des années 1830 et les médecins militaires venus en Chine à l'occasion des guerres de l'opium (1839-1842 et 1856-1860) puis de la campagne menée contre les Boxers (1900-1901) dressent un tableau sans appel qui justifie leur intervention : le Céleste Empire regorge de maladies.

Tumeurs monstrueuses, fièvres tropicales, troubles ophtalmiques quasi généralisés, au même titre que les calculs et les vers intestinaux, sans parler de la lèpre, de la peste, de la variole et du choléra... La Chine fait figure de conservatoire de maladies que, comme la lèpre, l'on croyait disparues depuis le Moyen Age et de berceau d'épidémies nouvelles.

Nettoyer les yeux au rasoir

La promiscuité, l'insalubrité des villes et des maisons ; la manie des barbiers chinois de nettoyer au rasoir les yeux de leurs clients ; cette habitude, aussi, de piocher, à table, dans un plat commun au moyen de baguettes que l'on porte ensuite à ses lèvres : tout en

Chine contrevient aux principes que l'hygiénisme s'efforce d'imposer aux politiques urbaines et aux pratiques individuelles. A tel point que certains médecins s'étonnent que les Chinois puissent survivre dans un environnement aussi nocif, et leur soupçonnent une résistance qui ne fait que renforcer la suspicion.

Aussi les projets d'exclusion se multiplient-ils à partir des années 1870. Aux États-Unis en 1882, en Australie en 1888, des



La maladie et la saleté (disease et filth) des Chinois font partie des défauts mis en avant pour justifier leur expulsion des États-Unis, au début des années 1880 (George F. Keller, A Statue for Our Harbor, The Wasp, 1881).



lettre d'un lecteur proposant à l'épidémie un nom alternatif: « Puisqu'elle a probablement été confectionnée en Chine continentale dans des laboratoires secrets, on devrait l'appeler "Fu Manchu". »

Cette peur des maladies chinoises n'est pas qu'occidentale: elle est aussi chinoise. Au début du xxe siècle, de plus en plus d'étudiants chinois sont formés, sur le territoire national,

premières politiques de santé publique à grande échelle : campagnes de sensibilisation des populations, prévention des épidémies et, dès le début des années 1910, mesures de quarantaine pour lutter contre la peste bubonique en Mandchourie. Comme en France après l'humiliation essuvée en 1870 face à la Prusse, c'est par la réforme des corps et la promotion de l'hygiène que se reconstruit la nation.

Cette logique est plus patente encore après 1949, sous la République populaire de Chine qui, non contente de prolonger les campagnes de santé publique de l'ère républicaine, entend faire de la médecine l'un des leviers de l'influence chinoise dans le monde. La propagande maoïste insiste sur l'articulation fertile des médecines traditionnelle et moderne - qui permet, à partir de 1972. des opérations cardiaques à l'authenticité douteuse, mais hautement médiatisées, où l'anesthésie serait obtenue par acupuncture. Surtout, la Chine déploie en Afrique, à partir des années 1960, des équipes de médecins qui, comme un siècle auparavant les médecins-missionnaires en Chine, viennent soigner pour convertir – à ceci près que Mao remplace désormais Jésus dans l'Évangile.

Sinophobie, d'une part, nourrie, depuis le xixe siècle, de fantasmes sur le foisonnement des maladies en Chine et de craintes quant aux effets bien réels de la connexion croissante de la Chine au reste du monde ; insistance, de l'autre, des gouvernements chinois, depuis l'aube du xxe siècle, sur leur capacité à gérer les crises sanitaires et à porter même leur aide médicale à l'étranger. Ce sont ces deux dynamiques anciennes, et issues toutes deux de la même peur des maladies chinoises, que l'on voit aujourd'hui s'affronter dans la crise du Covid-19. ■

* Doctorant en histoire contemporaine à Paris-I-Panthéon-Sorbonne (Chac-Sirice)



Cette peur des maladies chinoises n'est pas qu'occidentale : elle est aussi chinoise

lois restreignent l'immigration chinoise. En Chine même des pétitions demandent l'expulsion des Chinois des concessions, et les Occidentaux exigent des mesures de santé publique dans les villes chinoises voisines. La peur sanitaire devient - avec les accusations de concurrence économique, de communautarisme, d'immoralité et les fantasmes de complot – partie intégrante de ce faisceau de craintes que l'on finit par désigner, au tournant du xxe siècle, sous le nom de « péril jaune », et qui ne cessent de ressurgir chroniquement.

Le 14 février 1969, par exemple, alors que depuis quelques mois la grippe de Hongkong a pris une dimension pandémique, le Time publie la

MOT CLÉ

Péril iaune

Ensemble des peurs (sanitaires, économiques, militaires et raciales) que suscitent, depuis le milieu du xıxe siècle, l'essor des relations entre l'Extrême-Orient et le reste du monde. et la puissance croissante de la Chine et du Japon.

dans des institutions occidentales. Certains partent enseigner en Europe, aux États-Unis et au Japon. Ils découvrent la médecine et le sport occidentaux, le darwinisme social, et l'avenir que l'on prédit à la Chine, « homme malade de l'Asie », si elle ne parvient pas à transformer radicalement les corps de ses habitants. Pendant les dernières années de l'empire, puis plus encore après l'établissement, en 1912, de la république, les réformistes reprennent la lutte contre l'opium et les pieds bandés – accusés de favoriser la dégénérescence du peuple chinois - et militent en faveur du sport, de la médecine occidentale et de l'hygiène individuelle.

En même temps, le gouvernement chinois met en place les **24** / Actualité

La fable du dauphin et du pêcheur

L'image du cétacé est si positive dans nos sociétés occidentales contemporaines que l'on oublierait presque qu'il fut, dans d'autres contextes, considéré comme un animal nuisible.

Par Élias Burgel*

la mi-février 2020 l'ONG internationale Sea Shepherd - qui lutte pour la protection des écosystèmes marins - déplore une « hécatombe de dauphins », en dévoilant que plus de 600 carcasses de cétacés ont été retrouvées sur les plages atlantiques françaises depuis le 1er janvier, contre un total d'un peu plus de 1200 pour toute l'année 2019. Les chiffres avancés sont issus des données du Réseau national d'échouages, centralisées par l'observatoire Pelagis. Basé à La Rochelle depuis 2014, ce dernier se donne pour mission de surveiller l'évolution démographique des mammifères et des oiseaux marins. Incriminant les techniques de pêche au chalut, l'ONG fait valoir que ces dauphins ne sont sans doute que la partie visible (seulement 10 à 20 % du total selon les estimations) d'une cohorte de décès beaucoup plus élevée. Détourné de son intérêt scientifique de longue durée, le comptage des échouages est ainsi utilisé, dans le temps court, comme une arme médiatique.

Un « poisson-porc »

Tel le koala australien, le dauphin constitue, dans la culture occidentale contemporaine, une icône, que l'écologie politique mobilise pour interroger la part des activités humaines

dans les dynamiques environnementales. La sympathie pour cet animal, qui semble presque prétendre à l'universalité, n'est pourtant pas un invariant historique. Tout d'abord, le statut symbolique du dauphin est resté longtemps très ambivalent. Dans la pensée grecque classique, les dauphins forment, selon Marie-Claire Beaulieu, un trait d'union entre les dieux, les vivants et les morts. Intermédiaires « entre Hadès et Olympe », ils évoquent la légèreté de l'air, parce qu'ils sautent au-dessus des ondes et que leur chant s'élève vers le ciel, mais demeurent associés aux abîmes marins.

Ensuite, sur le plan des savoirs, les dauphins sont pendant plusieurs siècles réduits au rang de « gros poissons », qui échappent au monde connu. Certes, au 1er siècle de notre ère, Pline l'Ancien relève que les dauphins ont des poumons et sont vivipares. Cependant, selon Fabrice Guizard, la connaissance des cétacés s'appauvrit par la suite. Chez les érudits du Haut Moyen Age occidental, qui orientent désormais plutôt leur regard vers l'Atlantique, les mammifères marins sont enfermés dans des catégories homogénéisantes renvoyant au registre de la monstruosité: « baleines » (ballenae), « grosses bêtes » (belluae) ou « cétacés » (du grec ketos, le « monstre »). Cette pauvreté sémantique rend épineuse l'interprétation des documents textuels médiévaux.

Enfin, sur le plan des pratiques, il semble n'exister, sur

Décor Mosaïque de la maison des Dauphins sur l'île de Délos, en Grèce.



À SAVOIR

Nuisible

Le monde médiéval ne connaît pas, *stricto sensu*, le partage du monde animal entre « utiles » et « nuisibles », qui se formalise au siècle des Lumières. En 1844 une loi d'organisation de la chasse inscrit la catégorie dans le droit français.

la longue durée, aucun interdit moral portant à proprement parler sur la consommation de ce mammifère en Occident. S'appuyant sur les travaux des archéozoologues, Stéphane Lebecq estime ainsi que le dauphin est consommé en Europe du Nord à partir du Haut Moyen Age, notamment en période de carême. Pêché avec filet et harpon ou recueilli sur l'estran, ce « poisson gras » (crassus piscis) semble cependant moins prisé que baleines et marsouins. L'explication de ce moindre intérêt pour le dauphin oscille entre considérations symboliques. puisque des vertus comme l'altruisme lui sont reconnues, et considérations gustatives.

Il n'existe aucun interdit moral sur la consommation de ce mammifère

A l'Époque moderne marquée par l'essor de la connaissance de la faune marine, tandis que La Fontaine évoque un « animal fort ami de notre espèce » dans sa fable Le Singe et le Dauphin, Daubenton, démonstrateur d'anatomie au Cabinet du roi rattaché au Jardin des Plantes et collaborateur de Buffon, note dans l'Encyclopédie : « La chair du dauphin est noirâtre, et ne diffère pas beaucoup de celle du cochon et du bœuf : en Languedoc on n'en mange que par nécessité, car elle a une mauvaise odeur. »

L'anthropomorphisme du dauphin n'est pas une constante anthropologique: Daubenton évoque un « poisson-porc », parce qu'il « a de la graisse et du lard comme le cochon, et qu'il ressemble, dit-on, à cet animal ». Loin d'être vu en permanence comme

une espèce à protéger, le dauphin fait a contrario, comme l'ont montré les recherches de Daniel Faget pour la Méditerranée, l'objet d'une stigmatisation croissante à partir de la fin du Moyen Age, indissociable de l'essor de nouvelles techniques de pêche destinées à mieux alimenter les marchés urbains en produits de la mer. Dénué d'intérêt économique véritable sur les marchés alimentaires, le dauphin gêne les activités de pêche, en détruisant les fragiles mailles de chanvre des filets. A Marseille sous l'Ancien Régime, les communautés de patrons pêcheurs préconisent la chasse aux cétacés dans leurs règlements, tout en demandant aux autorités religieuses de pratiquer des exorcismes contre cet animal malicieux et ravageur. Sous la III^e République, les prud'homies de pêcheurs, qui s'appuient sur la thèse d'une multiplication invasive des cétacés, obtiennent le soutien de l'État, lequel instaure des primes d'abattage par tête, comme cela avait pu être fait plus précocement pour le loup. Jusqu'à l'entre-deux-guerres, des filets explosifs aux sardines piégées perforatrices d'intestin, l'inventivité humaine sans limite est alors mise au service de l'éradication du « nuisible ». En définitive, ce détour présente l'intérêt d'une fable qui incite à sortir de l'idée d'un face-à-face éternel entre le dauphin rieur et le cruel pêcheur, pour rappeler que la politisation des questions environnementales ne saurait se passer de réflexions fines et toujours tâtonnantes sur l'entrelacs des dimensions économique, technique, scientifique et éthique qui les maillent. Il y va de la construction de futurs possibles. ■

sur www.lhistoire.fr Des articles inédits les JO qui n'ont pas eu lieu » « A la recherche d'Adrien Proust » Des dossiers liés à l'actualité « L'homme face aux épidémies » avec Claude Quétel, Pierre Darmon, Hervé Duchêne... Des webdossiers pour préparer les cours Programme de terminale spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques **Nouveau**: L'Histoire Juniors Des dossiers à télécharger pour les plus jeunes : n° 1) Les sorcières... n° 2) Lire et écrire au Moyen Age... Et aussi: Comptes rendus de livres, films, d'expositions... Capes, agrégation, Sciences Po, ENS: des webdossiers pour préparer les concours Et toutes les archives depuis le n° 1 RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK ET TWITTER

@maglhistoire

Magazine L'Histoire

^{*} Doctorant à l'université

PAGU/UFA/THE KOBAL COLLECTION/AURIMAGES

« Carmen » ou l'Andalousie tragique

Nul doute que, sans l'opéra de Bizet créé en 1875, Carmen, héroïne d'une nouvelle de Prosper Mérimée, serait restée dans un relatif anonymat.

Par Claude Aziza*



Cinéma

Pola Negri interprète Carmen dans cette version de 1918 signée Ernst Lubitsch. 'est dans la Revue des Deux Mondes que, le 1^{er} octobre 1845, paraît Carmen de Prosper Mérimée. La nouvelle, primitivement en trois chapitres, reparaît, augmentée du chapitre IV, en mai 1847. Depuis le début du xixe siècle, l'Espagne est à la mode. En 1830, l'écrivain s'y rend. Il rencontre la comtesse de Montijo, mère de la future impératrice Eugénie, et noue avec elle une amitié solide et durable.

Il suit les traces de Nodier (1827) et Stendhal (1829) ; il précède George Sand (1838), Gautier (1840), Flaubert (1845) et Dumas (1846). Il a lu Chateaubriand (Les Aventures du dernier Abencérage, 1821), Hugo (Les Orientales, 1829 ;

Hernani, 1830; Ruy Blas, 1838), Balzac (El Verdugo, 1830), Musset (Contes d'Espagne et d'Italie, 1830) Gautier (Poésies, 1829), Stendhal (Le Coffre et le Revenant, 1830). Sans doute, comme tous ses contemporains, a-t-il rêvé devant cette « Andalouse au sein bruni » (Musset), devant ces « filles à Grenade [...]. à Séville aussi./ Qui, pour la moindre sérénade,/ A l'amour demandent merci » (Hugo), devant cette « Carmen [qui est] maigre – un trait de bistre/ Cerne son œil de gitana [...]/ Mais tous les hommes en sont fous » (Gautier)?

Le décor est planté : l'Andalousie. L'héroïne est trouvée : une Gitane, prénom Carmen. Mais là où ses amis écrivains

parlent de badinage amoureux sur fond de pittoresque coloré, Mérimée parle d'amour et de mort, de fièvre et de sang. La nouvelle, censée se passer en 1830, a une architecture complexe. Le narrateur, un archéologue, rencontre, au cours d'un voyage d'étude sur les traces de César, un brigand, Don José, craint et respecté partout. Plus tard, à Cordoue, il le retrouve en compagnie d'une Gitane, dont il a fait la connaissance. Carmen. Quelques mois après, repassant par Cordoue, il rend visite à Don José, emprisonné pour meurtre, qui va être exécuté et qui lui raconte son histoire: celui d'une passion qui commence par une fleur jetée (« La fleur que tu m'avais jetée », chante l'opéra), comme « une balle qui m'arrivait », se souvient José, et qui finit par deux coups de couteau : « Elle tomba au second coup sans crier. Je crois encore voir son grand œil noir me regarder fixement.»

Un véritable scandale

Passion qui a uni—on l'oublie souvent — deux réprouvés. Don José est un Basque de Navarre, province méprisée, Carmen est une Gitane (on va employer ce terme par commodité) appartenant à un peuple marginalisé, craint, vilipendé. Seule différence entre eux : l'un voudrait, en s'engageant dans l'armée, gagner des galons ; l'autre, en femme libre, refuse de s'enrégimenter, de se lier, d'appartenir à quelqu'un. Les hommes, elle les prend, quand ils lui plaisent, les jette

quand elle ne les aime plus. Duo sur fond de danse et de manzanilla: José, déserteur par amour, brigand par nécessité, meurtrier par jalousie, et Carmen, la bohémienne (« l'amour est enfant de bohème », chante l'opéra), qui joue aussi bien du couteau (la dispute chez les cigarières) que de la prunelle (l'officier espagnol, le lord anglais).

Ce duo, l'opéra créé, trente ans plus tard, par Bizet, le transforme en quatuor. Les librettistes Henri Meilhac et Ludovic Halévy, aidés activement par le compositeur, ont rajouté deux personnages. L'un, Micaëla, la fiancée de Don José, laissée au pays, transforme cette histoire en une banale tromperie amoureuse qui sera, évidemment, punie. L'autre, Escamillo, un toréador, est le nouvel amant de Carmen. Déjà esquissé dans la nouvelle (sous les traits falots d'un picador, Lucas), il est l'exact contrepoint de Micaëla et il éblouit l'héroïne – et le spectateur – de l'éclat éphémère et aveuglant de sa gloire.

Malgré l'évidente volonté de moraliser le récit en minimisant le statut de femme libre de Carmen, le public fut scandalisé par l'héroïne le soir de la première à l'Opéra-Comique, le 3 mars 1875. Le choix de la cantatrice, la mezzo-soprano Célestine Galli-Marié, à la voix « piquante et moelleuse » et dont le jeu est un « mélange de grâce féline et d'énergie farouche », effaroucha le public. La presse n'est pas en reste.

Seul mythe né à l'opéra, « Carmen » est une véritable tragédie universelle

Oscar Comettant soulignant, dans Le Siècle du 8 mars, « l'état pathologique de cette malheureuse vouée sans trêve ni merci aux ardeurs de la chair ». Nul doute que l'atmosphère de la manufacture de tabac, avec ses filles en sueur, à moitié dénudées, qui fument et font de l'œil aux soldats, ait beaucoup fait pour choquer les spectateurs. D'où le demi-succès

d'une œuvre que seul Théodore de Banville, dans *Le National* du 8 mars 1875, a pu juger à sa juste valeur, forte et novatrice.

La mort de Bizet, trois mois plus tard, le 3 juin 1875, l'aura empêché de voir le triomphe ultérieur de son œuvre. En partie, grâce au cinéma : depuis 1908, plus de 30 adaptations, dont celles de Cecil B. DeMille (1915), Raoul Walsh (1915 et 1927), Charlie Chaplin (1916), Otto Preminger (1954) ou Peter Brook (1983). Mais aussi grâce aux paroles de chansons que tout le monde a fredonnées.

Seul mythe sans doute qui soit né de l'opéra, *Carmen* peut, par son ambiguïté, susciter des lectures différentes selon les publics et les époques. Il n'en demeure pas moins que ce qui pouvait sembler, de prime abord, être une « espagnolade » s'avère en fait une tragédie universelle. Celle de la femme ou celle de l'homme ? A chacun d'en juger...

* Carmenophile

Écoutez ce qu'hier nous prépare



LE COURS
DE L'HISTOIRE
DU LUNDI
AU VENDREDI
9H05

Xavier Mauduit



L'esprit d'ouverture.

Laurence De Cock L'histoire n'est pas un roman

Enseignante dans le secondaire, chercheuse en histoire de l'éducation, Laurence De Cock n'hésite pas à entrer dans le débat public. Elle lance L'Histoire Juniors sur le site de L'Histoire pour rendre cette discipline accessible aux plus jeunes.

Par Jean-François Mondot*

SES DATES

1972 Naissance à Reims (51). 2002 Agrégée d'histoire et de géographie. 2009 La Fabrique scolaire de l'histoire (Agone, refondu en 2017). 2011 Elle cofonde, avec Emmanuelle Picard, Patricia Legris, Philippe Oliveira, et Suzanne Citron, le site internet Aggiornamento hist-géo. **2018** Sur l'enseignement de l'histoire. Débats programmes et pratiques, de la fin du xıxe siècle à nos jours (Libertalia). Publication de sa thèse de doctorat Dans la classe de l'homme blanc. L'enseignement du fait colonial en France, des années 1980 à nos jours (Presses universitaires de Lyon). 2020, 18 mars Lance le blog Enfants d'ici et d'ailleurs, enfants confinés sur

e 23 mars 2017, sur le plateau de France 2, François Fillon, encore candidat à l'élection présidentielle, est confronté à Laurence De Cock, enseignante en histoire, présentée d'emblée comme « ayant été proche du Front de gauche de Jean-Luc Mélenchon avant de prendre ses distances ». Le débat porte sur le roman national mais la professeure d'histoire ne semble guère intimidée par l'homme politique : « Monsieur Fillon, si je vous dis : "Le bon roi Saint Louis rendait la justice sous son chêne", quelle crédibilité accordez-vous à cette affirmation? » Mais le candidat, trop roué pour se laisser prendre au lasso, contre-attaque : « Est-ce que je vous ai dit qu'il fallait écrire l'histoire comme au xixe siècle? » Match nul, balle au centre? Rien n'est moins sûr: depuis 2017, les 45 épisodes de l'émission des « Détricoteuses », animée avec Mathilde Larrère sur Mediapart, ont recueilli une audience confortable de 10000 à 15000 vues en moyenne. L'engagement de Laurence De Cock pour une histoire libérée de l'instrumentalisation politique se déploie sur la Toile, les réseaux sociaux, dans les associations, et bien sûr parmi les classes et à travers les livres, comme Manifs et stations. Le métro des militant-e-s, coécrit avec Mathilde Larrère, qui doit sortir prochainement aux éditions de L'Atelier.

La résonance médiatique ne doit pas masquer une activité éditoriale nourrie et un militantisme constant depuis le Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (CVUH) en 2005. Mais surtout avec l'association Aggiornamento hist-géo, lancée avec plusieurs collègues en janvier 2011, avec le soutien de Suzanne Citron, dans le sillage de laquelle l'œuvre de Laurence De Cock se situe. Interlocutrice décisive des débats sur le système éducatif en général, et sur l'enseignement de l'histoire en particulier, le courage, la visibilité, sinon le caractère tranchant, valent cependant à Laurence De Cock des attaques au vitriol notamment, dans

Valeurs actuelles. Le site Riposte laïque la cite même au premier rang des professeurs à exclure de l'Éducation nationale! Car Laurence De Cock est une enseignante de terrain: depuis 1996, elle n'a cessé d'enseigner, d'abord à Reims, puis seize ans en collège et en lycée à Nanterre, et désormais à Paris.

Exposée dans la lumière crue des polémiques, l'image de la bretteuse ne doit pas éclipser l'historienne de l'éducation. Avec sa thèse de doctorat, Dans la classe de l'homme blanc (2018, PUL), Laurence De Cock a mené une enquête systématique sur l'enseignement de la colonisation, de 1980 à nos jours. Le livre se concentre sur deux chronologies distinctes, mais reliées: l'intérêt croissant pour l'immigration dans le débat public (après la Marche pour l'égalité en 1983 par exemple) et la mise en avant du fait colonial en parallèle dans le domaine éducatif. L'opinion se répand que le malaise des immigrés et de leurs enfants ne peut se comprendre sans le passé colonial mis sous le boisseau comme un lourd secret de famille. Mais Laurence De Cock remarque cependant que la guerre d'Algérie n'a jamais été évacuée des manuels d'histoire. Elle montre aussi qu'un consensus s'établit sur l'idée que c'est à l'école républicaine de donner, principalement à travers ses cours d'histoire, des repères aux enfants d'immigrés.

Mêler la théorie et la pratique

Dès les années 1980 les termes d'un débat récurrent sur l'enseignement de cette histoire sont posés : « D'un côté ceux qui pensent que des cours d'histoire ouverts à la reconnaissance culturelle des nouvelles populations pourraient favoriser leur intégration, et de l'autre ceux qui estiment qu'en agissant ainsi on sape l'universalisme républicain », analyse Laurence De Cock.

Par la suite, la résurgence de la guerre d'Algérie est effective dans les débats au début des années 1990, avant que la mémoire de l'esclavage

2020 Lance L'Histoire

Juniors sur lhistoire.fr

Mediapart.



Son engagement pour une histoire libérée de l'instrumentalisation politique se déploie sur la Toile, les associations

s'impose à la fin de cette décennie. Laurence De Cock montre comment le fait colonial adopte un schéma mémoriel calqué sur Vichy et la Shoah, notamment avec la thématique du « retour du refoulé » et du « devoir de mémoire ». L'année 2005 semble saturée par la problématique coloniale. Au cours d'une même année se succèdent un projet de loi demandant aux enseignants de mettre en valeur les aspects positifs de la colonisation, les émeutes de Clichy-sous-Bois, et le manifeste des Indigènes de la République qui avance l'idée d'un continuum entre les discriminations subies par les immigrés et les injustices subies par les colonisés. « En 2005, au moment où l'État instaure le couvre-feu après les révoltes en banlieue, au moment où je vois certains de mes élèves déchirer leur carte d'identité française, oui, j'étais convaincue de cette continuité », explique Laurence De Cock.

Et aujourd'hui? « Je ne parlerai plus de continuité mais plutôt d'héritage, ou de traces. Je pense toujours que l'enseignement de l'histoire, au rebours d'un récit national franco-français, doit accorder une place significative à l'histoire des immigrés et



L'Histoire Juniors
Laurence De Cock adapte
les dossiers du magazine
L'Histoire pour le jeune
public.

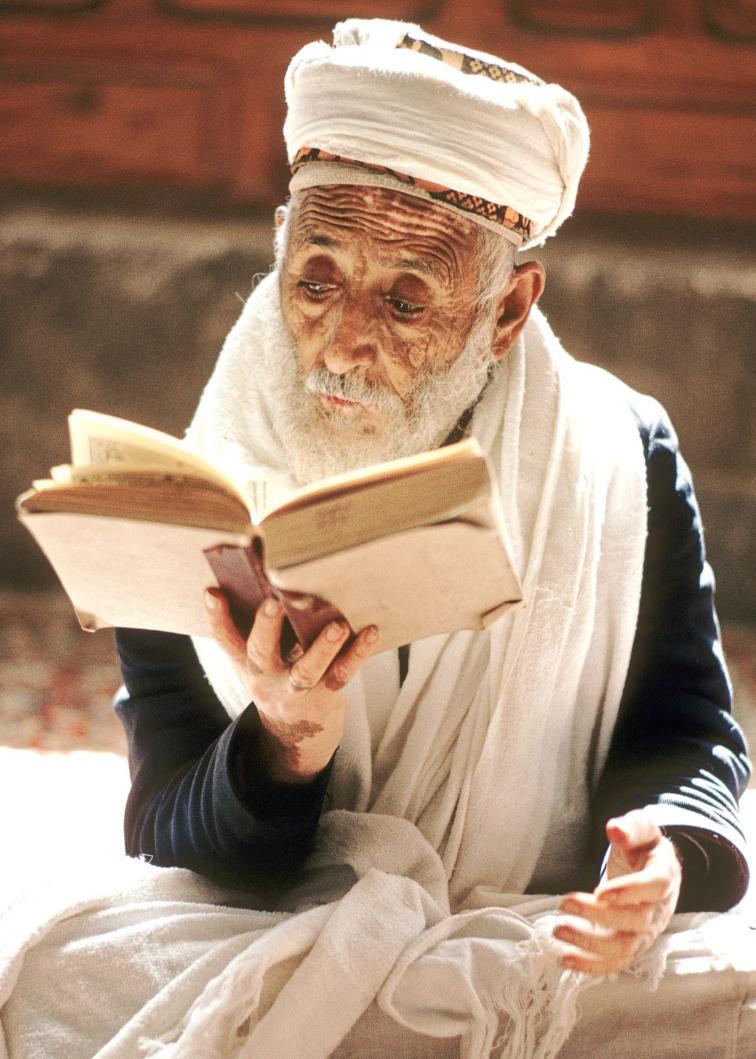
des dominés. Pour autant, mon approche a évolué. J'avais mené un travail sur l'Exposition coloniale de 1931 avec une de mes classes. J'avais fait écouter à mes élèves certaines chansons marquées par le racisme de l'époque. Une de mes élèves noires a été bouleversée, très en colère. Est-ce mon rôle ? Je me suis aperçue que je faisais une erreur en supposant que ces blessures étaient déjà siennes. C'est pourquoi, sur ces thèmes, il faut réfléchir autant aux contenus qu'aux pratiques de classe qui produisent parfois l'inverse de ce que l'on souhaite. »

L'expérience de l'enseignement en banlieue parisienne a été en effet décisive : « Quand je suis arrivée au collège Évariste-Galois de Nanterre, depuis Reims, issue d'un milieu favorisé, très engagé à gauche, avec des parents psychanalystes, j'étais en décalage avec tout cet environnement. Les premiers mois, comme pour beaucoup de jeunes profs, ont été très durs. J'aurais pu renoncer. Mais je me suis accrochée, essayant de comprendre le quartier où je me trouvais. J'ai senti très vite que la mémoire de la période coloniale était incroyablement présente. Certaines familles avaient connu les bidonvilles, d'autres le 17 octobre 1961. Je me suis immergée dans cette mémoire coloniale à travers plusieurs projets menés avec mes élèves sur la mémoire de leurs parents ou grands-parents. »

Les polémiques sur le roman national ont donc aussi une assise sociale et montrer aux élèves que « l'histoire n'est pas un roman » (titre d'une rubrique de la revue Politis dont elle est en charge avec Mathilde Larrère) est d'abord un défi et une responsabilité : « Je trouve qu'on investit les professeurs d'histoire d'une puissance un peu démesurée. Après les attentats de 2015 c'est vers eux que l'on s'est tourné pour s'adresser aux élèves. Je me souviens à quel point alors je me suis sentie démunie. Un professeur d'histoire n'est ni un thérapeute ni un magicien. »

Son expérience d'enseignante s'est doublée d'un intérêt croissant pour la didactique de l'histoire, qu'elle enseigne à l'université Paris-Diderot depuis 2012. De cette expérience réflexive et collective sont issus La Fabrique scolaire de l'histoire (Agone 2009, refondu en 2017) et un essai stimulant, Sur l'enseignement de l'histoire (Libertalia, 2018). Son intérêt pour les méthodes éducatives l'a conduite à préparer une habilitation à diriger des recherches (HDR) sur l'enseignement de l'histoire dans la pédagogie alternative de Célestin Freinet, Conciliant recherche et expérience, elle a lancé, le 18 mars 2020, Enfants d'ici et d'ailleurs, enfants confinés, un blog sur Mediapart dans lequel elle invite les enfants à créer des textes. Cette passion pour la transmission de l'histoire aux plus jeunes se matérialise sur www.lhistoire.fr avec la création de L'Histoire Juniors, un magazine en ligne dans lequel Laurence De Cock adapte les dossiers de L'Histoire pour les rendre accessibles aux jeunes adolescents.

^{*} Journaliste



DOSSIER

■ Le Coran : comment a-t-il été écrit ? p. 32

■ Et Muhammad dans tout ça? p. 36

■ Carte: Abd al-Malik et la naissance de l'empire islamique p. 38

■ Enquête sur le palimpseste de Sanaa p. 42

■ Avant l'islam. Une Arabie juive et chrétienne p. 46

■ Carte : l'Arabie des monothéismes p. 49

■ Quatre sourates décryptées p. 52

■ Lire, traduire, imprimer p. 56

Le Coran La fabrique d'un livre

Pour la tradition musulmane, le Coran est la parole de Dieu, dictée à Muhammad par Djibril, l'archange Gabriel. Les historiens pensent aujourd'hui que le texte a été fixé à la fin du vii^e siècle, sous le règne du calife Abd al-Malik, environ soixante-dix ans après la mort du Prophète; mais ils savent

finalement peu de choses sur le Prophète lui-même, si ce n'est que l'Arabie qui l'a vu naître était déjà en grande partie monothéiste. Le texte sacré de l'islam reste inchangé depuis le Moyen Age, mais sa forme, le Coran-livre, n'a cessé d'évoluer, du manuscrit aux actuelles versions électroniques.

A la mosquée Assis en tailleur, un vieil homme lit le Coran dans la grande mosquée de Sanaa, au Yémen (photographie de 1981). Le bâtiment originel, depuis lors réaménagé, a été construit au vII^e siècle sur l'emplacement d'une église. Depuis quatorze siècles, le Livre saint est quotidiennement lu, récité ou écouté par des millions de musulmans à travers le monde.

Le Coran : comment a-t-il été écrit ?

Le Coran n'a pas livré tous ses mystères. Depuis les années 1970, un travail critique est conduit à travers le monde sur ses origines, le contexte de sa genèse, la manière dont il a été écrit et composé. Mohammad Ali Amir-Moezzi, un des plus éminents islamologues français, fait le point sur ces connaissances en pleine évolution.

Entretien avec Mohammad Ali Amir-Moezzi

L'Histoire : Qu'est-ce que le Coran ?

Mohammad Ali Amir-Moezzi: Pour les fidèles musulmans, le Coran est la parole de Dieu, révélée à Muhammad¹ par l'intermédiaire de l'archange Gabriel (Djibril en arabe), au début du vıre siècle de notre ère. Il s'agit du texte le plus saint de l'islam, avec le hadith (« enseignement », « propos »), c'est-à-dire l'ensemble des paroles de Muhammad, transmises par la tradition islamique à travers une série de recueils postérieurs. Le hadith fait lui-même partie de ce que les musulmans appellent la sunna (« voie », « cheminement »), qui recouvre tout ce que la tradition nous a légué concernant le Prophète, non seulement ses paroles, mais aussi ses actions, ses jugements, ses comportements, ses silences.

Pour l'historien, la définition est, comme vous vous en doutez, un peu plus complexe. En réalité, le Coran est un texte composé et composite, à la fois littéraire, religieux et historique, qui réunit des textes de genres et de styles très différents (conseils religieux, préceptes juridiques, écrits oraculaires, prières, etc.), datés dans leur grande majorité du vre-vre siècle. Le corpus a probablement plusieurs auteurs, qui ont consigné les propos du Prophète, mais qui en ont aussi retranché et ajouté d'autres. Les sources musulmanes en parlent elles-mêmes. La distinction avec le hadith ne va pas de soi et il y a sûrement eu une phase d'indistinction entre ce qui était considéré comme relevant de la parole de Dieu, transmise



L'AUTFUR Directeur d'études à l'École pratique des hautes études (EPHE), Mohammad Ali Amir-Moezzi a notamment dirigé le Dictionnaire du Coran (Robert Laffont, 2007) et. avec Guillaume Dye, Le Coran des historiens (Cerf, 2019). Son Coran silencieux et le Coran parlant. Sources scripturaires de l'islam entre histoire et ferveur vient d'être publié en poche (CNRS Éditions, [2011], 2020).

par le Prophète, et ce qui relevait de la parole du Prophète lui-même.

A l'exception notable d'inscriptions plus anciennes retrouvées en Arabie, il s'agit aussi du plus ancien témoignage littéraire connu de langue arabe, la poésie arabe dite antéislamique ayant été recueillie et fixée par écrit plus tardivement.

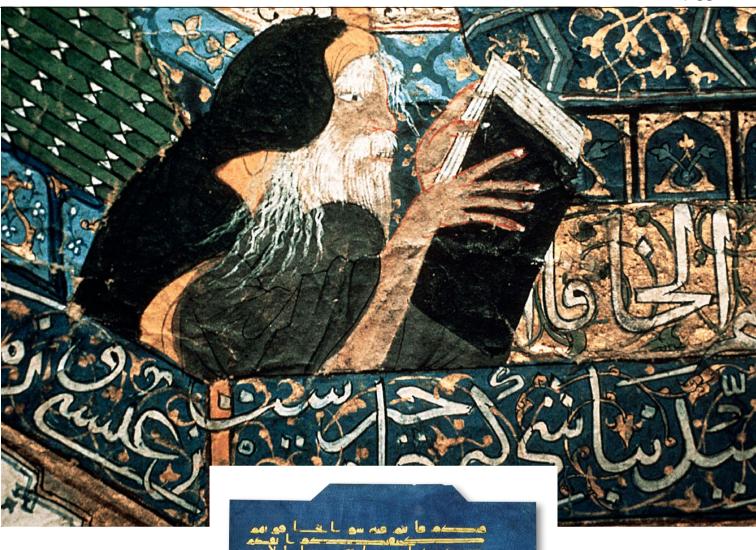
Comment le Coran est-il structuré?

Le Coran tel que nous le connaissons aujourd'hui est divisé en 114 sourates (chapitres), classées en gros de la plus longue à la plus brève : les premières sourates s'étendent sur plusieurs dizaines de pages tandis que les dernières font seulement quelques versets. A ce premier mode de classement la tradition en ajoute un second, en divisant le Coran selon les deux grandes époques de la vie du Prophète, qui aurait vécu

MOT CLÉ

Coran

Du syriaque *qiryana*, « livre de prières ». Le mot arabe *quran* est employé dans le sens de « récitation, lecture ». Livre saint de l'islam, considéré par les musulmans comme la parole de Dieu révélée en langue arabe à Muhammad entre 610 et 632, il est mis par écrit et fixé à la fin du vue siècle. Texte sacré, il ne peut en théorie être traduit dans une autre langue, même si des traductions existent depuis le xe siècle.



successivement à La Mecque (v. 570-622) et à Médine (622-632). En théorie, il existe donc des sourates mecquoises et des sourates médinoises. Mais, dans les faits, on trouve des versets mecquois à l'intérieur des sourates médinoises, et inversement. L'ordre chronologique initial a donc été complètement bouleversé.

Quelles sont les grandes thématiques abordées dans le texte ?

Pour résumer à l'extrême, elles constituent ce que les historiens appellent le « credo coranique », qui repose sur trois grands principes : l'unicité divine, c'est-à-dire le fait que Dieu est unique, un principe très fréquemment affirmé dans le Coran ; le prophétisme, c'est-à-dire le fait que Dieu décide de temps en temps d'envoyer sa parole à des prophètes qui la transmettent ensuite à leur communauté ; enfin, le Jugement dernier, moment où les hommes seront récompensés ou châtiés pour leurs actes, ce qui inclut à la fois l'apocalyptique (ce qui intervient juste avant la fin du monde)

Livre sacré

En haut: un homme lit le Coran (détail d'une miniature persane du xive siècle).
Ci-dessus: un feuillet du Coran bleu de Kairouan (ixe-xe siècle), écrit à l'encre d'or sur un parchemin teint à l'indigo, une des œuvres les plus célèbres de l'Islam.

et l'eschatologie (ce qui advient à ce moment et après le Jugement, ici et dans l'au-delà). On trouve également dans le Coran des conseils moraux, des préceptes juridiques, et d'autres choses, mais les thèmes principaux sont ceux que je viens d'évoquer et qui sont tous des thèmes bibliques.

Justement, quelle est l'influence des monothéismes juif et chrétien sur le Coran ?

Elle est immense. Ce qui est frappant, c'est le décalage entre le texte coranique lui-même, qui se présente clairement comme un prolongement de la Torah et de l'Évangile et ne cesse de décrire le Prophète comme le continuateur d'Abraham, de Moïse et de Jésus, et le discours tenu par l'apologétique musulmane après la naissance de l'Empire arabe, qui tâche de présenter l'islam comme une religion totalement indépendante.

Dans les faits, contrairement à ce que dit l'apologétique musulmane, l'Arabie

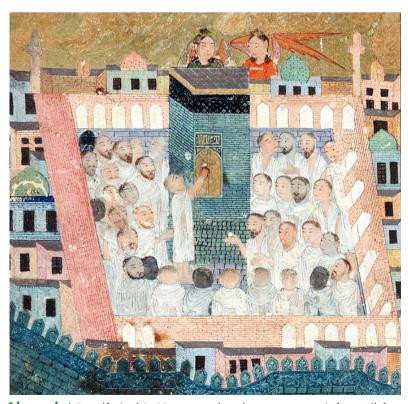
▶ ▶ préislamique était profondément imprégnée de culture biblique et n'était absolument pas une terre païenne peuplée de Barbares idolâtres, ce que montrent des découvertes réalisées, entre autres chercheurs, par Frédéric Imbert et Christian Julien Robin (cf. p. 46). La preuve la plus absolue réside d'ailleurs dans le Coran luimême : à côté des quelques versets mentionnant les idoles ou les prophètes de l'Arabie préislamique, il y a des milliers de citations sur ▶ ▶ ▶

DANS LE TEXTE

VIII^e siècle, le Prophète vu par un chrétien de langue syriaque

Lorsqu'il [Muhammad] eut atteint l'âge et la taille de jeune homme, il se mit, à partir de Yathrib sa ville [Médine], à aller et venir vers la Palestine pour le commerce, pour acheter et vendre. S'étant habitué à la région, il fut attiré par la religion de l'unique Dieu et il revint chez les gens de sa tribu. Il leur proposa cette croyance. Il en persuada un petit nombre qui adhérèrent à lui. De plus, il leur vantait l'excellence de la terre de Palestine [...] "Si vous m'écoutez, Dieu vous donnera à vous aussi une bonne terre où coulent le lait et le miel." Comme il voulait renforcer sa parole, il dirigea une troupe de ceux qui avaient adhéré à lui, et il commença à monter vers la terre de Palestine, attaquant, ravageant et pillant. Ils revinrent chargés [de butin] sans avoir subi de dommages, et ils ne furent pas frustrés de ce qu'il leur avait promis."

Extrait de la *Chronique* de Théophile d'Édesse, traduit par A.-L. de Prémare dans *Les Fondations de l'Islam. Entre écriture et histoire*, Seuil, 2002, p. 403.



Lieu saint Des pèlerins à La Mecque représentés sur un manuscrit du xv^e siècle. Simple bourgade lorsque naît Muhammad vers 570, elle serait devenue le centre de l'Islam en 624, quand une révélation coranique invita les fidèles à tourner leurs prières vers la Kaaba, l'antique sanctuaire de la ville.

CHRONOLOGIE

V. 350-v. 570 Le royaume de Himyar (actuel Yémen), converti au judaïsme, étend son contrôle sur tout le sud-ouest de la péninsule arabique. Le polythéisme arabe recule. 500-525 Conquête de Himyar par le royaume chrétien d'Aksum (Éthiopie).

V. 570 Naissance supposée de Muhammad à La Mecque, probablement d'obédience juive ou chrétienne.

610 Selon la tradition, Muhammad reçoit ses premières révélations et commence à prêcher la parole de Dieu.

622 Hégire. Muhammad quitte La Mecque et établit sa communauté à Médine. Date retenue plus tard comme début du calendrier musulman. 630 Muhammad s'empare de La Mecque. Début des conquêtes arabes vers le nord.

632 Mort de Muhammad à Médine et lutte pour sa succession.

V. 636 Prise de Jérusalem par les Arabes.
V. 650 Selon la tradition, établissement de la version officielle du Coran par le calife Uthman (« Vulgate »).

656-661 Première guerre civile entre les musulmans, qui oppose notamment les partisans d'Ali, gendre de Muhammad, au gouverneur de Syrie Muawiya.

661 Assassinat d'Ali par un partisan des kharijites. Début de la dynastie des Omeyyades. 680 Massacre de Karbala. Husayn, petit-fils de Muhammad et imam des chiites, est tué

par les troupes omeyyades. 685-705 Califat d'Abd al-Malik. Fixation probable de la version officielle du Coran, contestée, entre autres, par les chiites.

711 Les musulmans prennent pied en Espagne.
750-1258 Dynastie des califes abbassides.
1143 Première traduction du Coran en latin à l'initiative de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny.
1147-1269 Les Almohades règnent sur le
Maghreb et Al-Andalus. Traduction du Coran en berbère.

1485 Le sultan ottoman Bayazid II interdit l'usage de l'imprimerie pour les textes en caractères arabes, dont bien sûr le Coran. 1543 Impression du Coran à Bâle.

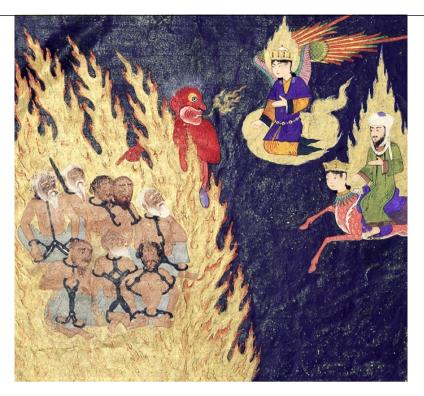
1547 Traduction intégrale du Coran en italien à partir du latin par Andrea Arrivabene, une première dans une langue vernaculaire européenne.

1647 Première traduction directe de l'arabe au français, par André Du Ryer.

1726 La première imprimerie musulmane à Constantinople n'est pas autorisée à imprimer le Coran

1787 Un Coran est imprimé à Saint-Pétersbourg.
1822 Ouverture d'une imprimerie au Caire.
Multiplication des versions du Coran,
considérées comme erronées par les ulémas.
1924 « Coran du roi », en arabe, établi par
les savants de la mosquée Al-Azhar du Caire,
sur ordre du roi Fouad.

1985 Installation du « Complexe du roi Fahd pour l'impression du Noble Coran » à Médine, en charge de la diffusion de l'édition officielle de 1924.



DANS LE TEXTE

Le feu ardent du Jugement dernier

Celle qui fracasse! Qu'est-ce donc que celle qui fracasse? Comment pourrais-tu savoir ce qu'est celle qui fracasse? Ce sera le Jour où les hommes seront semblables à des papillons dispersés et les montagnes à des flocons de laine cardée. Celui dont les œuvres seront lourdes connaîtra une vie heureuse. Celui dont les œuvres seront légères aura un abîme pour demeure. Comment pourrais-tu le connaître ? C'est un feu ardent." Coran, sourate CI, traduit par D. Masson, Gallimard, 1967.

▶ ▶ des thèmes et des personnages bibliques, depuis Adam et Ève jusqu'à Marie et Jésus, en passant par Noé, Abraham et Moïse. Cette influence biblique est visible dans les thèmes du Coran, comme je l'ai dit, mais également dans son vocabulaire, qui doit beaucoup au syriaque et à l'hébreu, les langues liturgiques du christianisme et du judaïsme. Ainsi, le mot arabe *quran*, « récitation », qui sert à désigner le Livre saint de l'islam, vient du syriaque qoryana, qui signifie « livre de prières ». Les mots sura (« chapitre »), aya (« verset »), salat (« prière quotidienne ») et zakat (« aumône ») proviennent également du syriaque, tandis que hajj, qui désigne le grand pèlerinage à La Mecque, et umra, le petit pèlerinage, viennent de l'hébreu.

Si l'influence des monothéismes antérieurs sur la rédaction du Coran est incontestable, il est en revanche plus difficile de savoir quelles traditions ont le plus pesé et à quel courant se rattachait Muhammad: était-il juif? chrétien? Si oui, appartenait-il à un courant chrétien non trinitaire, c'est-à-dire refusant le dogme de la Trinité et donc celui de l'Incarnation, comme il en existait à l'époque, ou plutôt à une communauté de

Fin des temps

En haut: Muhammad visite les Enfers pendant son ascension céleste (miraj). Miniature d'un manuscrit turc du xve siècle.

Notes

1. Nous avons décidé d'utiliser dans le dossier cette orthographe, la plus fidèle à la langue arabe. Surtout, il s'agit ici de parler du personnage historique et le terme Mahomet, parfois utilisé, renvoie davantage à l'idée que l'Occident s'est faite de lui. **2.** Cf. entretien avec A.-L. de Prémare, « La Bible, le Coran et le savant », L'Histoire n° 274, mars 2003, pp. 68-78.

MOTS CLÉS

Apocalypse

Du latin apocalypsis. « révélation ». Genre littéraire, prisé des Juifs du 11e-1er siècle avant notre ère et des chrétiens de l'Antiquité tardive, traitant de la destinée du monde et du peuple de Dieu.

Eschatologie

Du grec eschaton logos, « discours de la fin ». Ensemble des doctrines et croyances religieuses sur le sort ultime des hommes et la destinée du monde à la fin des temps. Le message originel de Muhammad, conservé dans les dernières sourates (les plus courtes) du Coran, relevait de l'eschatologie.

Messianisme

Croyance en la venue d'un sauveur (le Messie), chargé d'affranchir les hommes du péché et d'établir le royaume de Dieu sur Terre. Pour les chiites. la désignation d'Ali comme successeur par le Prophète et son rôle messianique auraient été effacés du Coran par les Omeyyades, ses adversaires.

Juifs qui avaient conservé leurs croyances et leurs pratiques (circoncision, sabbat), mais qui acceptaient Jésus comme étant le Messie? Il y a de passionnants débats sur ces questions.

Jusqu'aux années 2000 on pensait que l'influence la plus forte avait été celle du judaïsme, en particulier des littératures parabibliques talmudique et midrashique. Depuis, on tend plutôt à insister sur le poids des christianismes orientaux de langue syriaque et surtout ceux jugés hérétiques par la grande Église catholique de Constantinople (arianistes, montanistes, etc.), car ils n'acceptaient pas la nature pleinement divine de Jésus : pour eux, Jésus était le Verbe et l'Esprit de Dieu, mais pas Dieu lui-même. D'où l'insistance du Coran sur la filiation de Jésus, systématiquement présenté comme « fils de Marie », pour ne pas dire « fils de Dieu », ce qui en soi constitue une prise de position des rédacteurs du Coran dans les controverses christologiques qui remuent l'Empire byzantin depuis plusieurs siècles.

En même temps, il est vrai que le judaïsme est parfois très présent dans ces christianismes orientaux. L'hypothèse la plus courante actuellement est donc que la forte empreinte du judaïsme sur le Coran est l'œuvre d'un judaïsme passé par le filtre des christianismes orientaux.

De quand date le Coran? Est-il entièrement contemporain de Muhammad?

Il est difficile de répondre à cette question de manière simple car, comme je l'ai dit, le Coran n'est pas un texte unique, mais un ensemble composite de textes probablement compilés et/ ou rédigés par des auteurs différents, à des périodes différentes. Encore aujourd'hui, de

Et Muhammad dans tout ça?

Si Muhammad a bel et bien existé, sa biographie, telle que nous croyons la connaître, est en grande partie légendaire. Quant à son rôle historique dans l'élaboration du Coran, il est bien difficile à établir avec précision.



Djibril Selon la tradition musulmane, Djibril (l'archange Gabriel), qui tient ici à la main le « livre de Dieu », fit réciter à Muhammad, retiré sur le mont Hira près de La Mecque, la première sourate du Coran. Miniature tirée de l'Histoire universelle (Jami al-Tawarikh) du Persan Rashid al-Din (1247-1318).

uhammad, le fondateur de l'islam, n'est pas une figure légendaire mais bien un personnage historique : une chronique syriaque de Mésopotamie le mentionne ainsi dès 640, soit quelques années seulement après sa mort en 632, à Médine, d'après la tradition musulmane. Le témoignage de textes contemporains des débuts de l'islam, produits en contexte juif ou chrétien, apporte ainsi une confirmation au récit de la tradition musulmane sur l'existence historique de ce prophète et chef de guerre des Arabes dans la première moitié du vii^e siècle.

Selon le récit traditionnel, c'est à Muhammad que Dieu a révélé sa parole, en langue arabe, verset après verset, pendant une vingtaine d'années : d'abord à La Mecque, où il subit l'hostilité de ses compatriotes, rétifs à sa prédication annonçant la fin des temps, puis à Médine, où il part en exil (hijra) avec ses compagnons en 622, date qui sera choisie comme point de départ du calendrier de l'hégire. Toujours selon la tradition, après chaque révélation, Muhammad transmet les versets que Dieu a fait « descendre » à ses fidèles, qui les apprennent par cœur et les récitent : le mot auran (Coran) signifie dans ce contexte « récitation ». Il en fait aussi copier certains sur des omoplates de dromadaire, des pierres plates ou du cuir. La mort de Muhammad en l'an 11 de l'hégire, à plus de 60 ans - sa date de naissance n'est pas connue, mais, selon la tradition, il a commencé sa prédication une vingtaine d'années plus tôt, à l'âge de 40 ans -, marque la fin de la Révélation.

Selon la tradition, pour éviter que la parole de Dieu ne se perde avec la mort de celles et ceux qui l'avaient apprise par cœur, ou que les versions connues ne divergent, les versets sont rapidement collectés et rassemblés en un livre.

La tradition musulmane sur la révélation et la composition du Coran repose intégralement sur des récits (hadith) rapportant les paroles et les actes de Muhammad et de ses principaux compagnons, ainsi que de ses épouses. Ces traditions ont été agencées en une biographie, la sira ou « vie exemplaire », racontant sa vie de marchand avant l'islam, les débuts de la Révélation, les premiers convertis et, surtout, son action, normative et guerrière, à la tête de la communauté originelle des musulmans. C'est aussi sur la sira que se fonde par exemple le classement chronologique des sourates, selon que leurs versets ont été révélés à La Mecque ou, après l'hégire, à Médine. La tradition est également riche de détails sur les circonstances de la révélation de tel ou tel verset, et en éclaire le sens, souvent obscur ou très allusif. Sans le secours de la sira le Coran est en effet difficilement intelligible.

Or, depuis les travaux fondateurs des islamologues Gustav Weil (1808-1889) et Ignac Goldziher (1850-1921), la recherche moderne a montré que les récits de la tradition ne sont pas antérieurs, dans le meilleur des cas, à la fin du premier siècle de l'hégire, près d'un siècle après la mort de Muhammad. Cela ne veut pas dire que sa biographie repose entièrement sur du sable : on sait par exemple que le calendrier de l'hégire est employé dans des documents officiels et privés (comme par exemple les graffitis) dès les années 640, une vingtaine d'années seulement après l'hégire en 622, signe que le récit de l'exil à Médine avait marqué les esprits au point d'être retenu comme le début d'une ère nouvelle. Mais tout se passe comme si les traditions (hadith) rapportant les propos et les actions du Prophète avaient été fixées a posteriori

pour mieux éclairer le sens du Coran. Muhammad est donc bien un personnage historique, mais sa biographie est une pieuse légende à visée exégétique et apologétique.

La sira ou « vie exemplaire »

Aucun autre document que le Coran n'a été conservé qui permette d'éclairer les débuts de la communauté musulmane, à part la charte établie par Muhammad lui-même vers 625, qui fonde l'alliance entre les exilés mecquois et les clans de l'oasis de Médine. En l'absence d'autre source contemporaine de la vie du Prophète, il faut donc se tourner vers le Coran pour essayer d'en savoir davantage sur le Muhammad historique. Ce « retour au Coran » est caractéristique des travaux les plus récents sur Muhammad, qu'ils s'inscrivent dans une démarche de critique textuelle, comme le remarquable Coran des historiens dirigé par Mohammad Ali Amir-Moezzi et Guillaume Dye (Cerf, 2019) ou qu'ils se maintiennent dans le cadre général de la tradition musulmane, comme La Vie de Muhammad du grand historien tunisien Hichem Djaït (Fayard, 2007-2012).

Le Coran, cependant, parle très peu de Muhammad. Son nom n'apparaît que quatre fois dans ses 6236 versets, une cinquième fois sous la forme « Ahmad » dans un verset où Jésus annonce sa venue (Coran, LXI, 6), alors que celui d'Abraham (Ibrahim) apparaît à 69 reprises. En de très nombreux versets, en revanche, Dieu s'adresse sans le nommer à son prophète ou à ceux qui contestent l'authenticité de sa prophétie. A deux reprises, le Coran réfute que la Révélation résulte d'un travail d'écriture préalable effectué par son prophète (Coran, XXVIII, 48) ou par d'autres qui lui dicteraient les versets récités (Coran, XXV, 5). Outre ces considérations relatives à la prophétie, le Coran ne dit pratiquement rien de la vie de Muhammad, à une importante exception près : ses femmes. Les intrigues de son harem (Coran, LXVI, 3-5), l'injonction faite aux femmes et aux filles de son prophète de porter le voile (Coran, XXXIII, 59), enfin l'affaire du mariage de Muhammad avec la femme de son fils adoptif (Coran, XXXIII, 37, *cf. p. 55*) ont donné lieu à la révélation de versets *ad hoc*. Il est fort possible, cependant, que ces versets aient été substantiellement modifiés dans le contexte ouvert par sa mort en 632.

La recherche moderne a en effet remis en question le récit traditionnel de la collecte du Coran et de la fixation précoce de la Vulgate dès le règne d'Uthman (644-656), suggérant que le texte n'a été fixé que sous le règne du calife omeyyade Abd al-Malik (685-705). En un demisiècle, de nombreuses modifications ont pu être apportées au texte coranique, et notamment la question très sensible de la succession du Prophète (cf. p. 40). Il est donc très probable que la Vulgate du Coran ne reflète pas exactement la prédication de Muhammad. L'une des tâches des « éditeurs » anonymes du Coran a été en outre de distinguer strictement le Coran du hadith, la parole de Dieu rapportée par Muhammad de la parole de Muhammad lui-même. Ainsi, le « verset de la lapidation », dont Umar (634-644) affirmait qu'il avait été révélé par Dieu à Muhammad, est rapporté par la tradition, mais n'a pas été intégré au Coran: le Coran condamne les adultères non à la lapidation, mais à la flagellation (Coran, XXIV, 2). La délicate distinction initiale entre parole de Dieu et parole de Muhammad est illustrée par une formule présente presque à l'identique dans la tradition et dans le Coran (XXXIX, 23): « Le livre de Dieu est le plus beau des hadiths.»

Si la biographie du Prophète est donc une élaboration tardive destinée à éclairer la compréhension du Coran et que le Coran lui-même est très peu disert sur la vie de Muhammad, alors la figure historique de Muhammad nous échappe presque entièrement. Reste cependant ce que le Coran peut nous apprendre sur les crovances de Muhammad et de ses contemporains, à condition d'en soumettre l'analyse à une critique rigoureuse. Ainsi « décapé » de considérations postérieures, Muhammad pourrait bien avoir été avant tout un prophète de la fin des temps, appelant à un monothéisme strict au sein d'une société arabe qui avait déjà rompu de longue date avec le polythéisme de ses ancêtres.

Julien Loiseau

Professeur à Aix-Marseille Université

MOTS CLÉS

Hadith

« Enseignements » ou « propos » du Prophète, transmis par milliers et mis par écrit dans une série de recueils au Ix^e siècle. Le hadith sert à l'interprétation du Coran mais est aussi une source majeure du droit.

Sira

« Vie exemplaire », titre donné à la biographie de Muhammad. Elle rassemble, dans l'ordre chronologique, les nombreuses traditions transmises à son sujet à partir du début du viiie siècle. La plus ancienne sira connue est celle d'Ibn Hisham (mort en 833), en partie fondée sur la sira d'Ibn Ishaq (mort en 767).

Sourate

Principale subdivision du Coran, équivalant à un chapitre. L'édition officielle en compte 114, classées par ordre de taille décroissante. ▶ ▶ nombreuses zones d'ombre demeurent sur la vie de Muhammad et la genèse du Coran (cf. p. 36).

En revanche, ce qu'on ne met plus en doute, c'est l'existence d'un Muhammad historique. De plus en plus d'historiens pensent qu'au moins une partie du Coran est l'œuvre de Muhammad lui-même, ou du moins le produit de ses expériences spirituelles. C'est notamment le cas des 30 ou 35 dernières sourates, qui constituent ce qu'on appelle l'apocalyptique coranique, c'est-àdire la description de la fin imminente du monde. L'attribution de ces sourates à Muhammad se justifie à la fois par leur ancienneté (il s'agit des strates les plus anciennes du corpus coranique, rédigées dans un arabe archaïque d'une extrême beauté, remontant au début du viie siècle) et par le simple fait que les musulmans postérieurs n'auraient eu aucun intérêt à fabriquer des textes annonçant la fin du monde alors que celle-ci n'avait pas eu lieu, car cela aurait décrédibilisé inutilement la parole du Prophète.

L'attribution et la datation des autres sourates posent plus de problèmes. Certains historiens pensent que le Coran comporte des textes

« Les dernières hypothèses situent la compilation officielle du Coran sous le règne d'Abd al-Malik (685-705) »

MOT CLÉ

Héaire

De l'arabe hiira. « exil » de Muhammad et de ses compagnons de La Mecque vers Médine, où ils seraient arrivés le 24 septembre 622. Pour marquer l'importance de l'événement, le calendrier musulman, mis en place une quinzaine d'années plus tard, commence au premier jour de l'année lunaire correspondante, soit le 16 juillet 622.

antérieurs au Prophète, qui auraient appartenu à des traditions bibliques préexistantes avant d'être adaptés en arabe et intégrés au corpus coranique. On considère aussi que d'autres textes n'ont pas pu être produits avant les conquêtes et la constitution de l'empire arabe, dans la seconde moitié du viie siècle, et ont donc été rajoutés plus tard, après la mort du Prophète.

De quand date la version officielle du Coran telle que nous la connaissons auiourd'hui?

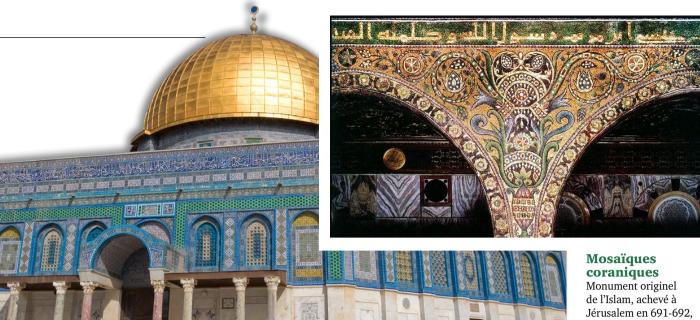
Selon la tradition musulmane, la version officielle du Coran remonte à l'époque du troisième calife, Uthman (644-656), soit deux décennies à peine après la mort du Prophète, d'où le nom de « Vulgate uthmanienne » qui lui est parfois donné.

Si l'on peut admettre qu'une partie du texte a effectivement été élaborée sous le califat

Abd al-Malik et la naissance de l'empire islamique



Selon la tradition, se heurtant à l'opposition des Quraych, sa tribu d'origine, Muhammad quitte La Mecque pour Médine en 622 (c'est l'hégire), où il organise la vie de la première communauté musulmane et se lance à la conquête de la péninsule arabique et de la Palestine. Après sa mort, en 632, les querelles entre ses anciens compagnons n'empêchent pas la poursuite de l'expansion arabe. Aux quatre premiers califes succède le puissant califat omeyyade (661-750), qui établit sa capitale à Damas. Au cours du règne fondateur d'Abd al-Malik (685-705), l'islam est élevé au rang de religion d'État et l'arabisation de l'administration est engagée.



d'Uthman, les dernières hypothèses tendent plutôt à situer la compilation officielle sous le règne du cinquième calife omeyyade, Abd al-Malik (685-705), soit environ soixante-dix ans après la mort de Muhammad. Certains considèrent même Abd al-Malik comme le véritable fondateur de l'islam en tant que religion officielle de l'empire, ce qui se justifie à la fois par l'œuvre législative et cultuelle considérable de ce souverain, et par la violence avec laquelle il chercha à unifier l'empire dont le Coran se fait peut-être l'écho. En effet, durant le demi-siècle qui sépare le règne d'Uthman de celui d'Abd al-Malik, le monde musulman a connu des transformations

majeures (intensification des guerres civiles, poursuite de la conquête, constitution de l'empire arabe) à l'origine d'un véritable changement de paradigme : en seulement quelques décennies, on est passé du contexte de l'Arabie tribale, qui a vu naître le Prophète, à celui d'un immense empire s'étendant de l'Afrique du Nord à l'Asie centrale, sur lequel règne un calife qui se présente comme le successeur de Muhammad et le chef de l'islam.

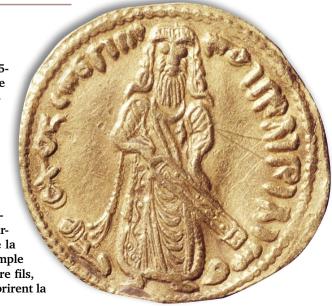
Aux confins du vire-viire siècle de notre ère, Abd al-Malik est le premier des grands califes omeyyades qui entreprend l'arabisation des structures impériales, avec l'adoption de Monument originel de l'Islam, achevé à Jérusalem en 691-692, le Dôme du Rocher est construit à l'emplacement supposé du temple de Salomon, pour concurrencer les églises de la Ville sainte. Le décor intérieur en mosaïque comporte les plus anciennes citations coraniques. Le décor extérieur date de Soliman le Magnifique (xvi° siècle).

Dinar

Monnaie d'or frappée à Damas vers 696 avec une légende en arabe. L'effigie, empruntée à un modèle byzantin, représente soit Muhammad, soit le calife Abd al-Malik.

Abd al-Malik, le fondateur

inquième calife de la dynastie omeyvade, Abd al-Malik (685-705) fut un grand législateur, le véritable organisateur de l'Empire islamique et celui qui fit de l'islam la religion officielle de l'empire. Sorti vainqueur de la seconde guerre civile (680-692), il rétablit le contrôle de l'empire sur l'Arabie, l'Irak et l'Iran. C'est sous son règne que fut achevée la conquête du nord de l'Afrique. Auteur d'importantes réformes fiscales et militaires, il joua un rôle décisif dans l'arabisation de l'administration en ordonnant l'adoption de l'arabe comme langue officielle unique de l'empire. Sa réforme monétaire donna naissance aux premières monnaies islamiques d'or (le dinar) et d'argent (le dirham) portant une légende en arabe. Surtout, son règne fut marqué par la fixation de la version officielle du Coran, ainsi que la construction du Dôme du Rocher sur l'ancienne esplanade du Temple à Jérusalem. Son œuvre fondatrice fut poursuivie par ses quatre fils, qui se succédèrent à la tête du califat entre 705 et 743 et entreprirent la conquête de l'Espagne et du sud de la France actuelle.







Cette enluminure du xv1e siècle représente la décapitation, le 10 octobre 680, du petit-fils du Prophète à Karbala et le massacre de ses troupes par les soldats du calife de Damas. Un événement qui enracine dans le sang le schisme entre sunnites et chiites.

la mort de Muhammad, en 632, ses principaux compagnons désignent parmi eux son successeur, Abu Bakr, faisant le choix d'écarter Ali, son cousin et gendre, que certains de ses partisans considèrent pourtant comme le Messie, unique dépositaire de l'héritage spirituel et politique du Prophète. Là naît le schisme entre chiites (de l'arabe chii, « partisan » d'Ali) et la majorité des musulmans qui se reconnaîtront plus tard dans le sunnisme (de sunna, la tradition du Prophète). En 656, l'arrivée d'Ali au pouvoir après l'assassinat du troisième calife, Uthman (644-656), ouvre la première guerre civile entre musulmans, marquée par la rébellion du gouverneur de Syrie Muawiya, qui accuse Ali d'avoir commandité le meurtre de son prédécesseur. Le conflit se clôt en 661 avec l'assassinat d'Ali et la prise de pouvoir de Muawiya, mais renaît dès 680 avec l'avènement de Yazid Ier, fils de Muawiya, et la rébellion de Husayn, fils d'Ali et imam des chiites. Le massacre de Husayn et de ses partisans à Karbala, le 10 octobre 680, marque la rupture définitive entre le pouvoir impérial, incarné par les califes omeyyades puis abbassides, et les opposants chiites, qui voient dans les imams descendant de Husayn les seuls successeurs légitimes de Muhammad.

▶▶▶ l'arabe comme langue de l'administration, et de la législation : il est notamment à l'origine d'un certain nombre de lois concernant les terres des peuples conquis, ou le statut des Juifs et des chrétiens. On retrouve aussi son nom dans maints textes relatifs à l'élaboration du Coran, ce qui nous autorise à penser qu'il a été initiateur de la compilation officielle.

Comment expliquer dès lors que la tradition ait plutôt retenu le nom de son prédécesseur Uthman?

L'explication est probablement d'ordre politique. Comme l'écrivait Alfred-Louis de Prémare², le grand islamisant français décédé en 2006, c'est sans doute Abd al-Malik lui-même qui a choisi de faire remonter la rédaction du Coran à Uthman, le premier calife omeyyade de l'Islam, afin de légitimer le pouvoir de la dynastie des califes issue de cette famille, en l'associant à la version officielle du texte le plus saint de l'islam. Cela ne veut pas dire pour autant que tous les musulmans ont accepté cette version « califale ». Le calife avait beaucoup d'ennemis, notamment les « protochiites », partisans d'Ali, qui contestaient la légitimité des Omeyyades à se présenter comme les successeurs du Prophète. L'acceptation de la version califale par tous les musulmans a pris en réalité plusieurs siècles et, jusqu'au début du x^e siècle de notre ère, au moins quatre versions différentes du Coran ont continué à circuler.

Le Coran a donc été en partie façonné par et pour l'empire. En amont, est-ce que le message coranique a été un facteur décisif des conquêtes arabes?

La plupart des historiens, et je me reconnais dans cette idée, pensent qu'ajouter foi à une religion, c'est-à-dire à un ensemble de pratiques et de lois, prend beaucoup de temps. Une population tout entière ne devient pas croyante du jour au lendemain. Or, les conquêtes arabes ont commencé très peu de temps après la mort du Prophète, bien avant que les croyances qu'il prêchait aient vraiment eu le temps de s'enraciner. Nous sommes donc beaucoup à mettre en doute le rôle de la foi dans la dynamique des conquêtes arabes.

Sur ce point, Karl-Friedrich Pohlmann, un grand historien des religions allemand, a mis en lumière un fait extrêmement important. Éminent bibliste avant de devenir coraniste, il a appliqué un certain nombre de méthodes de la critique biblique aux sourates « guerrières » du Coran, les sourates VIII et IX. Ce qu'il a montré, c'est que Muhammad avait très probablement deux groupes de fidèles. Le premier rassemblait les croyants originels, qui ajoutaient foi au message premier de Muhammad proclamant la fin imminente du monde et demandant aux hommes de se repentir et de s'entraider les uns les autres. La notion de guerre sainte n'intervient jamais chez eux. Ce sont des gens pacifistes et non militants, probablement très proches des Juifs et des chrétiens de leur entourage. Le second groupe rassemble ceux que le Coran appelle les « hypocrites », c'est-à-dire les Mecquois qui se sont convertis au message de Muhammad par opportunisme, après avoir été vaincus par les armes. A la différence des premiers, ces hommes sont des militants, qui pensent que les Arabes doivent préparer le monde au Jugement dernier par les armes, le butin et la conquête.

Je pense qu'on peut rapprocher cette division entre compagnons militants et non militants de ce qu'on connaît par ailleurs de la famille immédiate du Prophète, les Banu Hachim, qui s'occupaient des affaires religieuses à La Mecque, et les Omeyyades, membres de la même grande tribu des Quraych, qui s'occupaient plutôt des affaires économiques et des questions politiques. Ce sont ces hommes, ralliés à Muhammad surtout au moment de sa conquête de La Mecque en 630, qui ont pris le pouvoir à sa mort. En vertu de cette hypothèse, qui est étayée de manière très rigoureuse et érudite par Pohlmann, ces gens-là étaient à la recherche de butin avant même leur conversion, et n'ont fait que profiter de l'aura du Prophète pour assouvir leur soif de conquête.

« Un courant du chiisme continue de soutenir la thèse ancienne de la falsification du Coran »

Vous êtes vous-même un spécialiste de la genèse du chiisme. Pourriez-vous nous expliquer en quoi celle-ci est liée à l'écriture du Coran et aux premières rivalités entre musulmans?

Parmi tous les courants qui ont, dans un premier temps, refusé la version officielle du Coran, les protochiites sont ceux qui ont adressé la critique la plus virulente à celle-ci. Même après le x^e siècle, quand en apparence tous les musulmans ont accepté la version officielle, il y a toujours eu un courant souterrain dans le chiisme pour soutenir la thèse ancienne de la falsification du Coran, et ce jusqu'à maintenant.

Pour expliquer ce phénomène, il faut en revenir au message même du Prophète. Souvenezvous : Muhammad est venu principalement annoncer la fin du monde, et il appartenait à une tradition biblique. Logiquement, il aurait également dû annoncer la venue du Messie, du Sauveur de la fin du monde. Or, curieusement, la figure du Messie est absente du Coran. Jésus est certes appelé *Al-Masih*, mais rien n'est dit de ce mot extrêmement chargé. A l'inverse, dans le hadith, le Prophète parle beaucoup de l'avènement du Sauveur, qui est même assimilé à Jésus dans les strates anciennes du hadith. C'est seulement plus tard, très probablement sous Abd al-Malik,

que la figure du Sauveur a été arabisée et est devenue aux yeux des sunnites l'un des descendants indéterminés du Prophète. Par ailleurs, le Coran ne dit rien sur les contemporains de Muhammad.

Comment expliquer ce silence majeur ? C'est là qu'interviennent les chiites et leur critique de la version officielle. Pour eux, la dimension messianique était bien présente dans le message originel du Prophète. Certains textes chiites anciens affirment même que plusieurs compagnons du Prophète, membres du premier groupe de croyants non militants, considéraient qu'Ali, son cousin germain et son gendre, l'époux de sa fille aînée Fatima et le père de ses deux seuls petitsfils, Hasan et Husayn, était une nouvelle manifestation de Jésus, le Sauveur lui-même. Les chiites sont les descendants de ces premiers partisans d'Ali, et considèrent celui-ci comme leur premier imam, le saint par excellence, la manifestation la plus exemplaire des attributs de Dieu. Pour eux, la mention de la dimension messianique du message de Muhammad, appliquée en particulier à Ali, a été effacée du Coran au moment de la compilation officielle par les membres du second groupe de croyants militants, ces « hypocrites » qui se sont emparés du pouvoir à la mort du Prophète en écartant Ali, et qui ont fondé l'Empire omeyyade au terme de plusieurs décennies de guerre civile.

En effaçant cet aspect, les adversaires d'Ali auraient cherché non seulement à cacher son statut particulier dans le message du Prophète, mais également à faire oublier que ce dernier avait annoncé la fin imminente du monde, un monde qu'ils avaient depuis conquis et qu'ils n'avaient dès lors plus aucun intérêt à voir disparaître.

A l'inverse, cette dimension messianique originelle est restée bien vivante dans le chiisme, même après la mort d'Ali, dont le statut messianique a été transmis à ses descendants, les imams, parmi lesquels est censé apparaître le Sauveur.

Pour ces chiites, les suppressions et ajouts postérieurs expliqueraient le caractère déstructuré et fragmentaire du Coran tel qu'on le connaît aujourd'hui, et permettraient également de comprendre l'absence presque totale des

MOTS CLÉS

Calife

De l'arabe khalifa. « successeur » ou « lieutenant ». Porté pour la première fois par Abd al-Malik (685-705), sous la forme khalifat Allah (lieutenant de Dieu), ce titre s'impose chez les Abbassides à partir de 775. Au xe siècle, ce titre théoriquement universel est porté à la fois par le souverain abbasside de Bagdad (sunnite), le souverain fatimide du Caire (chiite) et le souverain omevvade de Cordoue (sunnite).

Imam

« Guide » de la communauté musulmane. Pour les sunnites, l'imam par excellence est le calife. Plus généralement, il est celui qui dirige la prière. Aujourd'hui, il y en a un ou plusieurs dans chaque mosquée, souvent un simple croyant.

À SAVOIR

Le mutazilisme et la querelle du Coran créé ou incréé

Les penseurs musulmans s'accordaient pour voir dans le Coran la parole de Dieu mais s'opposaient sur la nature du texte. Dieu avait-il créé le Coran en le révélant à Muhammad ? Ou bien le Coran était-il de toute éternité un attribut de Dieu ? Le calife Abd Allah al-Mamun (813-833), partisan du mutazilisme, courant de pensée rationaliste, voulut imposer la doctrine du Coran créé. De 833 à 849, les ulémas furent soumis à « l'épreuve » (mihna) de la question du Coran créé. Cette querelle donnait aux califes l'occasion d'imposer leur autorité en matière de dogme. Mais l'opposition des ulémas fut plus forte. L'abandon de la doctrine du Coran créé marque la séparation définitive en Islam entre pouvoir politique et autorité religieuse.

Enquête sur le palimpseste de Sanaa

La découverte au Yémen d'un des plus vieux corans du monde a bouleversé nos connaissances sur la transmission du texte sacré de l'islam.

n 1973, au Yémen, à l'occasion de travaux de rénovation entrepris dans la grande mosquée de Sanaa, l'une des plus anciennes du monde musulman, des ouvriers ont trouvé des manuscrits entreposés dans l'espace situé entre le toit et le plafond. En très mauvais état, ces livres avaient été abandonnés là, sans doute après un réaménagement de la bibliothèque de la mosquée – probablement récent, à en juger par la présence d'imprimés. Parmi ces milliers de fragments de parchemins, les chercheurs allemands chargés de les restaurer puis de les classer firent une découverte étonnante: un palimpseste, c'est-à-dire un texte où chaque ligne d'écriture en recouvre une autre plus ancienne.

Les palimpsestes, permettant de réutiliser plus d'une fois un support, sont communs à beaucoup de cultures matérielles. Ici, le texte effacé reste visible. Plus étonnant : les deux textes qui se superposent sont des fragments du même texte, le Coran. Ils ont pourtant été copiés l'un après l'autre, à quelques décennies d'intervalle. Or la tradition musulmane établit que le texte canonique, préservant la parole révélée et dictée par Dieu à Muhammad, aurait été définitivement fixé déjà au milieu du viie siècle. Pourquoi donc le texte initial aurait-il été entièrement supprimé au profit d'un texte identique?

Des variantes inconnues

Avant d'essayer de répondre à cette question, penchons-nous sur les caractéristiques matérielles de ce manuscrit. Il s'agit d'un livre du Coran en bonne et due forme, ressemblant aux grands volumes que l'on trouve dans les mosquées (et non à des notes d'enseignement consignées sur des feuilles indépendantes). Les 80 feuillets que l'on parvient à rassembler aujourd'hui équivalent à environ la moitié du manuscrit complet. D'après les styles d'écriture et les habitudes des deux

scribes ayant contribué à sa copie, ce manuscrit semble avoir été écrit au cours de la deuxième moitié du vir siècle. Les datations obtenues par le carbone 14 renvoient plutôt à la première moitié de ce même siècle, mais beaucoup d'incertitudes demeurent sur l'interprétation de tels résultats, qui correspondent, plus surement, à la date de la mort des moutons dont la peau a fourni le parchemin.

Ensuite, nous savons que le texte effacé, aujourd'hui en bonne partie



Décrypter le Coran dissimulé

Ci-dessus : l'un des feuillets du palimpseste retrouvé dans la mosquée de Sanaa. En 2005, un projet financé par le CNRS a permis de photographier une partie des feuillets sous lumière claire et ultraviolette. Le texte effacé a pu être presque intégralement reconstruit (l'équipe franco-allemande du projet Coranica prépare une édition complète). Ici, on peut lire les versets 149 à 159 de la sourate VI. Entre les lignes, on distingue une écriture effacée : malgré les variantes, on peut identifier les versets 87 à 96 de la sourate II.

déchiffré, révèle des variantes textuelles du Coran jusqu'alors inconnues. Les dizaines d'autres manuscrits connus du Coran, datant de la même époque que le palimpseste, voire d'une période un peu plus ancienne, et découverts dans d'autres mosquées du monde islamique, observent tous à la lettre la transmission du texte canonique, à quelques différences orthographiques près. Ici, en revanche, les modifications sont plus importantes : on décèle l'utilisation de synonymes pour certains termes, des omissions, des ajouts ou des transpositions de mots ou de groupes de mots à l'intérieur d'un même verset. Il arrive aussi que les sourates soient agencées d'une autre manière que dans le Coran canonique, sans contrecarrer pour autant le principe d'organisation du texte, allant de la plus longue à la plus courte.

En somme, si ce texte reste très proche de la version du Coran que nous connaissons aujourd'hui, et si ses variantes n'interfèrent pas avec le sens admis, celles-ci laissent néanmoins penser qu'il pourrait s'agir d'une transmission du Coran selon le sens, plutôt que d'une transmission respectant littéralement le texte. Et c'est bien là que se situe le caractère le plus original et controversé de ce document, qui a d'ailleurs soulevé d'énormes discussions chez les spécialistes, car il est à ce jour l'unique témoin de ce type de transmission.

C'est certainement pour faire oublier ces transmissions préalables que le texte initial du palimpseste a été supprimé et remplacé par le texte canonique. Cela nous conduit à réfléchir à la nature de ce texte effacé. Témoigne-t-il d'une version antérieure au texte canonique, produite dans l'entourage du Prophète ? Ou bien s'agit-il d'un manuscrit rescapé d'une tradition scribale parallèle au texte canonique, osant transmettre la parole révélée – volontairement ou non – de façon plus libre ?

Cette réflexion devrait s'étendre à l'ensemble du corpus actuel : les manuscrits conservés sont-ils représentatifs de toute l'histoire du Coran ou seulement d'une partie ? Existait-il d'autres corans « non canoniques », qui auraient soigneusement été filtrés par des générations de lecteurs ? Quoi qu'il en soit, si le palimpseste de Sanaa est parvenu jusqu'à nous, c'est bien parce qu'il a été caché. Non pas dans le faux plafond de la mosquée, mais bien en dessous du texte canonique.

Éléonore Cellard

Postdoctorante au Collège de France

▶▶ contemporains du Prophète contrairement à un élément très présent dans les autres textes de la tradition biblique.

Cependant, il ne s'agit là que de la thèse défendue par les sources chiites, qui sont tout aussi orientées que les sources sunnites dites orthodoxes. Ce qui est important, c'est de les prendre en compte, ce que ne faisait pas jusqu'à il y a quelques décennies l'islamologie, restée fidèle au cadre fixé par l'orthodoxie sunnite. Or il est toujours intéressant de considérer le point de vue des vaincus de l'histoire, qui dans le cas présent permet d'expliquer un certain nombre de contradictions des vainqueurs. Et ce d'autant que la base de la thèse chiite va dans le même sens que les historiens, puisqu'elle affirme que le Coran s'inscrit dans l'histoire, que le texte coranique a été rédigé dans un contexte de guerre civile, marqué par une connivence entre les milieux du pouvoir califal et des lettrés, et que cette rédaction a pris du temps et a impliqué plusieurs rédacteurs.

« Dans les trois premiers siècles de l'islam, on est frappé par l'élaboration très précoce des sciences coraniques »

Vous insistez beaucoup sur le décalage entre ce que dit le Coran et ce qu'on lui a fait dire par la suite. Comment le texte a-t-il été interprété par la tradition savante de l'islam médiéval ?

Dès le départ, les savants musulmans ont présenté le Coran comme la parole divine, le fruit de la Révélation. Mais ils ont aussi très rapidement pris conscience du caractère problématique du texte. C'est ce que prouve l'élaboration très précoce des sciences coraniques dès les trois premiers siècles de l'islam, qui visaient une meilleure compréhension du Coran.

L'une d'entre elles étudie la composition du Coran, dont elle aspire à justifier la structure décousue et désarticulée, en réponse aux critiques que les savants juifs et chrétiens adressaient à l'islam dans le cadre des grandes controverses théologiques de l'époque. Or, quand on regarde les livres qui composent ce genre littéraire, on s'aperçoit que chaque auteur a donné une explication différente à l'organisation du texte.

Autre science coranique : celle des circonstances de la Révélation (asbab al-nuzul), qui cherchait à expliquer dans quelles circonstances « historiques » (une bataille, une querelle familiale, un événement quelconque, etc.) telle ou telle sourate, tel ou tel verset, avait été révélé. Là encore, les auteurs ont apporté des réponses très diverses : parfois, pour un même verset, il y a jusqu'à quatorze circonstances de révélation différentes. De même pour la science de l'abrogation, qui visait à expliquer les contradictions

▶ ▶ nombreuses contenues dans le texte, par exemple concernant la consommation de vin, présenté tour à tour comme une boisson paradisiaque, au même titre que le lait et le miel, comme une boisson dont la consommation est interdite seulement au moment de la prière, et comme une boisson démoniaque totalement proscrite. Pour surmonter ces contradictions, la science de l'abrogation postulait qu'un verset récent abrogeait les versets plus anciens lorsqu'il entrait en contradiction avec ces derniers. Cela a posé beaucoup de problèmes théologiques aux musulmans, qui ne comprenaient pas comment Dieu pouvait changer d'avis sur un sujet donné. Et puis, selon les auteurs, le nombre des versets abrogeants et abrogés variait de 3 à 400.

Tout cela montre que le Coran était éminemment problématique pour les musulmans. Mais, à mon sens, les lettrés ont su faire de cette faiblesse une vraie force. Pour comprendre leur texte sacré ils sont allés chercher des clés de lecture dans d'autres cultures, chez les Juifs, les chrétiens, les manichéens, les Grecs, les Iraniens, etc. Par là, ils ont fait de l'islam une culture exégétique. Or on

sait que le besoin exégétique est un facteur civilisateur : à partir du moment où l'on recourt à l'exégèse, c'est qu'on considère qu'un texte ne se limite pas à sa littéralité, qu'il a plusieurs strates de sens, dont l'interprétation nécessite de faire varier les points de vue. C'est de cette distance par rapport à la lettre que naît la culture.

A partir de quand les savants ont-ils commencé à faire une lecture historique et critique du Coran ?

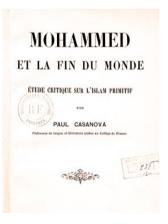
Les premières études historico-critiques, fondées sur l'histoire et la philologie, remontent à la première moitié du XIX° siècle, en Allemagne. Elles ont été l'œuvre de savants, majoritairement juifs, qui avaient une très bonne connaissance de la Bible et des langues bibliques – l'hébreu, le grec et le syriaque. Ces biblistes se sont, tout d'abord, intéressés au Coran en raison des parallèles qu'ils y trouvaient avec les textes bibliques. Le pionnier d'entre eux est sans doute Abraham Geiger, auteur de la première grande étude philologique du Coran. Par la suite, Theodor Nöldeke et ses disciples ont écrit une somme monumentale sur

Les grands pionniers









GUSTAV WEIL

(1808-1889)

Orientaliste allemand, professeur à l'université de Heidelberg. Il fut l'un des premiers à utiliser les sources musulmanes les plus anciennes pour faire une histoire critique des commencements de l'islam. Il consacra plusieurs études à la personne de Muhammad, dont une biographie complète (Mohammed Der Prophet, 1843), et une traduction de la sira d'Ibn Hisham (mort en 833).

ABRAHAM GEIGER

(1810-1874)

Rabbin et théologien allemand, pionnier de l'étude scientifique du judaïsme. Figure majeure du « judaïsme réformé », qui visait à expurger la religion juive de sa dimension archaïque et nationaliste pour la recentrer sur un noyau universaliste compatible avec la modernité, il a mené plusieurs travaux sur les Juifs antiques et a livré une grande étude comparative du judaïsme et de l'islam.

THEODOR NÖLDEKE

(1836-1930)

Orientaliste allemand, professeur à l'université de Strasbourg. Dans sa monumentale Geschichte des Qorans (Histoire du Coran, 1860), qui lui valut le prix de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et fut poursuivie par ses élèves après sa mort, il identifia les différentes strates du corpus coranique et proposa une première analyse critique de sa genèse.

PAUL CASANOVA

(1861-1926)

Historien et orientaliste français, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale et professeur de langue et littérature arabes au Collège de France à partir de 1909. Il écrivit plusieurs ouvrages sur l'histoire de la ville du Caire et sur la religion musulmane, et fut le premier à insister sur la dimension apocalyptique du message du Prophète dans son livre Mohammed et la fin du monde (1911).

l'histoire du Coran, la *Geschichte Des Qorans*, qui est rapidement devenue un classique du genre.

Au siècle suivant, deux grands tournants ont été pris par les études coraniques. Le premier s'est produit dans les années 1970, en Allemagne, avec Günter Lüling, en Angleterre, avec l'Américain John Wansbrough, puis la Danoise Patricia Crone et le Britannique Michael Cook. Les écrits de ces savants ont fait couler beaucoup d'encre, mais ils ont eu le mérite de mettre sur pied des repères méthodologiques et épistémologiques solides qui restent toujours valables. Ils ont notamment montré que les sources islamiques ne sont pas fiables sur les origines de l'islam et du Coran, qu'elles sont pleines de contradictions, d'invraisemblances et de légendes. Cela ne veut pas dire qu'il faut les rejeter, mais qu'il faut les lire avec prudence critique, en prêtant attention à leurs contradictions. L'autre apport majeur des années 1970, c'est qu'il est nécessaire d'intégrer l'étude tout aussi critique des sources non islamiques contemporaines des débuts de l'islam, zoroastriennes, juives et chrétiennes, qui constituent souvent des contrepoints utiles aux textes islamiques postérieurs.

Le second tournant s'est produit dans les années 2000, avec la mise en évidence de l'influence clé du christianisme de langue syriaque dans l'écriture du Coran, et avec l'intégration de l'histoire matérielle (archéologie, épigraphie, paléographie, codicologie), dont les représentants mènent aujourd'hui un dialogue fécond avec les historiens et les philologues islamisants.

L'ouvrage que vous venez de diriger avec Guillaume Dye, Le Coran des historiens, est l'héritier de ces nouvelles recherches. Quels sont les objectifs de cette somme monumentale?

Le premier objectif est d'offrir une synthèse des recherches depuis le xix° siècle et la naissance des études coraniques, mais surtout depuis le tournant des années 1970. Elle s'imposait à nos yeux, dans la mesure où les avancées des années 2000 ont donné lieu à une explosion du nombre de publications dans le domaine des études coraniques, avec la création de groupes de recherche un peu partout dans le monde, rassemblant des savants de diverses disciplines, dont certains fournissent des travaux de très grande qualité, d'autres un peu plus discutable.

Mais, au-delà de la synthèse, l'ouvrage se veut aussi une reconnaissance de dette intellectuelle à l'égard des savants du xixe et du début du xxe siècle, qui ont joué un rôle majeur dans la fondation des études coraniques mais dont les noms avaient parfois été injustement oubliés. Je pense par exemple à Paul Casanova, professeur au Collège de France dans les années 1900, qui a été très en avance sur son époque. Ce qu'il disait a été balayé par les autres islamologues de son

temps, parce qu'il insistait sur la dimension apocalyptique du message de Muhammad, sur laquelle on a tendance à revenir aujourd'hui. Son ouvrage *Mohammed et la fin du monde* est d'une importance cruciale dans les études sur l'origine de l'islam. En plus de cette synthèse, notre livre présente au public les dernières recherches sur le Coran.

Le deuxième objectif est en quelque sorte politique. Le Coran des historiens vient compléter l'éclairage apporté par le Dictionnaire du Coran que j'avais dirigé en 2007 chez Robert Laffont, qui s'inscrivait déjà dans une démarche civique. A la suite des attentats de 2001, certains cherchaient à imposer une vision très monolithique de l'islam : soit une religion de conquête et de violence chez les polémistes, soit une religion de salut pour tous chez les apologètes. L'idée du Dictionnaire était de sortir de cette confrontation binaire en soulignant la très grande diversité des représentations et des interprétations du Coran par les musulmans (théologiens, exégètes, juristes, mystiques, etc.). Le Coran des historiens apporte un éclairage complémentaire, en s'intéressant non pas à ce que disent les musulmans de leur texte sacré, mais à ce qu'il s'est passé avant et pendant l'établissement du corpus coranique. au « Coran avant l'islam ». Nous avons ainsi voulu

« Une démarche historico-critique peut porter atteinte à des croyances accessoires, mais pas à la foi »

appliquer un regard philologique, critique et distancié au Coran, bien sûr dans le plus grand respect de l'objet et de ceux qui y croient.

Souvent, les étudiants et les musulmans croyants avec qui je discute me demandent si cette approche ne constitue pas une menace pour leur foi. En guise de réponse, je fais généralement référence à quelques grands penseurs de l'islam, en particulier Al-Ghazali, un théologien sunnite du xıe-xııe siècle, et Ibn Arabi, un grand mystique du xII^e-xIII^e siècle. Ces penseurs ont fait une distinction entre la croyance et la foi, affirmant que la foi peut être polluée par un certain nombre de croyances, et que pour consolider celle-ci il faut en partie abandonner celles-là. La foi est quelque chose de très énigmatique, de l'ordre du sentiment intérieur, presque de l'amour. La croyance. elle, relève de l'histoire et découle de la culture, de l'éducation, de ce que nous transmet notre entourage. Je pense qu'une démarche historico-critique peut porter atteinte à un certain nombre de croyances, mais pas à la foi. Elle permet de distinguer l'essentiel de l'accessoire, d'éliminer les croyances accessoires pour mieux préserver la foi essentielle. En ce sens, l'histoire ne menace pas la foi. Elle peut même la consolider.

(Propos recueillis par Julien Loiseau, Ariane Mathieu et François Mathou.)

Avant l'islam

Une Arabie juive et chrétienne

Bien avant la prédication de Muhammad, l'Arabie était loin d'être le désert barbare et polythéiste longtemps décrit par les savants musulmans. Y dominait le royaume de Himyar, déchiré par les rivalités entre chrétiens et Juifs.

Par Christian Julien Robin

our comprendre la portée des réformes politiques et religieuses qui sont attribuées à Muhammad, fils d'Abd Allah, le prophète de l'islam, il est nécessaire de connaître l'état de l'Arabie avant ces évolutions.

Les savants des premiers siècles de l'Islam (VIII°-IX° siècle de l'ère chrétienne) ont réalisé une extraordinaire collecte de témoignages auprès des descendants des premiers musulmans pour mieux saisir la signification et les circonstances de la Révélation. Mais il n'est guère douteux que ces témoignages ont été gauchis par les théologiens musulmans afin d'établir un contraste entre la misère matérielle et morale du pays avant la Révélation et la fortune politique de la principauté théocratique fondée par Muhammad qui, en une dizaine d'années, accède au statut d'empire universel.

A partir de la seconde moitié du xVIII^e siècle, les savants européens se sont aussi interrogés sur la formation de l'Islam: ils se sont naturellement fondés sur les récits élaborés par les musulmans et, dans le même temps, ont cherché à savoir s'il subsistait en Arabie des vestiges archéologiques remontant à l'époque de Muhammad (années 570-632). Si aucun vestige de cette époque n'a été identifié jusqu'à présent, les découvertes qui éclairent désormais la situation politique, culturelle et religieuse de l'Arabie pendant les siècles précédents se sont multipliées. Elles révèlent que les connaissances des savants musulmans sur le passé de l'Arabie



L'AUTEUR Directeur de recherche émérite au CNRS (Paris) et membre de l'Institut. Christian Julien Robin a notamment dirigé Les Préludes de l'Islam. Ruptures et continuités dans les civilisations du Proche-Orient, de l'Afrique orientale, de l'Arabie et de l'Inde à la veille de l'Islam (De Boccard, 2013), Les Origines du Coran. Le Coran des origines (Académie des inscriptions et belles-lettres, 2015) et Le Judaïsme de l'Arabie antique (Brepols, 2015).

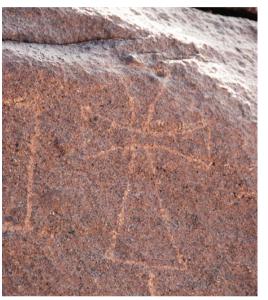
ne remontaient pas au-delà de la génération de Muhammad et que ce qu'on savait de l'Arabie d'alors était fort limité et plus ou moins remodelé dans une perspective apologétique.

Des découvertes majeures

Sur deux points majeurs, les recherches archéologiques entreprises à partir des années 1970 modifient radicalement la vision traditionnelle. Premièrement, l'adhésion aux religions monothéistes, le judaïsme en Arabie du Nord-Ouest et au Yémen, le christianisme à Najran (entre le Yémen et l'Arabie désertique) et en Arabie orientale, a été massive dans les classes dirigeantes. A partir de 400 de l'ère chrétienne environ, on ne trouve plus aucune trace archéologique de rites polythéistes, alors que les textes épigraphiques et les symboles juifs et chrétiens sont nombreux. Le deuxième changement radical se situe dans le champ politique. L'Arabie des archéologues est bien différente du pays misérable, isolé et voué à l'anarchie que les savants musulmans ont réinventé sous le nom de Jahiliyya (littéralement, « Le temps de l'ignorance [de Dieu] »). Elle est en grande partie unifiée par le royaume yéménite de Himyar, qui devient progressivement, à partir de 350 environ, un acteur significatif dans l'affrontement entre Byzantins et Perses sassanides.

Grâce à la découverte récente de plusieurs inscriptions rupestres, l'image de l'Arabie des années 530-565 a été substantiellement révisée. Le royaume yéménite de Himyar, qui est officiellement chrétien, domine la presque totalité





Marques juives et chrétiennes

Ci-contre, sur ce rocher du désert dans les environs de Tayma (aujourd'hui en Arabie saoudite), on trouve une menorah, le chandelier à sept branches, objet cultuel du judaïsme, gravée au temps de l'Arabie préislamique. A gauche, c'est une croix chrétienne, dessinée au milieu du vie siècle, qui accompagne une inscription du roi Abraha à Murayghan (à 200 km au nord de Najran).

de la péninsule. Il s'étend jusqu'à la côte du golfe Persique (au nord-est) et à celle du golfe d'Aqaba (au nord-ouest). Son territoire inclut l'oasis de Yathrib (aujourd'hui Médine), mentionnée dans la liste des territoires qui font leur soumission, et probablement La Mecque (qui n'est jamais citée dans les sources préislamiques, parce que c'est encore une bourgade très modeste).

Le christianisme du royaume de Himyar est illustré notamment par l'édification d'une immense église à Sanaa, au Yémen, vers 559-560, dont la splendeur, qui a stupéfié les contemporains, est restée gravée dans les mémoires (cf. p. 50). Sa construction est attribuée à Abraha, un roi de Himyar, qui a régné de 532 à 565 et aurait voulu faire de Sanaa, la ville qu'il venait de choisir comme capitale, un centre religieux majeur dans la péninsule arabique, afin d'accélérer l'unification religieuse de son royaume.

On a longtemps cru que cette église était une légende musulmane, qui aurait été inventée afin d'expliquer pourquoi le roi Abraha voulait supprimer le pèlerinage de La Mecque (un pèlerinage préislamique polythéiste, ouvert aux croyants de toutes obédiences, notamment aux chrétiens).

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Cette église a bien existé, comme le prouvent les chapiteaux sculptés de style aksumite (éthiopien), dont deux sont décorés de croix, remployés dans la grande mosquée de Sanaa. Par ailleurs, on dispose aujourd'hui de multiples preuves du fait que le royaume d'Abraha était officiellement chrétien, même si son christianisme semble dévier vers une voie moyenne entre judaïsme et christianisme (cf. p. 48). Les choix d'Abraha ont manifestement rencontré un écho favorable, puisqu'ils ont survécu à son règne, inspirant la doctrine de Muhammad sur le Messie et le Saint-Esprit, quelques décennies plus tard. Muhammad, cependant, fait un pas de plus en tentant une réconciliation entre monothéisme et polythéisme, avec par exemple l'intégration du temple de La Mecque et de certains de ses rites (comme le pèlerinage) dans la nouvelle religion.

Himyar, royaume juif

Il convient maintenant d'expliquer comment le royaume de Himyar sur lequel règne Abraha est devenu chrétien. Ce n'est pas grâce à une conversion des polythéistes d'Arabie au •••

Dynastie himyarite

Sur ce récipient de bronze, la présence des symboles de la dynastie himyarite indique qu'il s'agissait probablement d'une unité officielle de contenance. ▶▶ christianisme, mais à la suite d'un conflit sanglant entre les Juifs, qui dominaient Himyar depuis près de cent cinquante ans et le royaume chrétien d'Aksum, en Éthiopie. Pour bien comprendre l'enchaînement des événements et l'importance du royaume de Himyar, principale puissance d'Arabie entre 350 et 570 environ, il n'est pas inutile de remonter dans le temps.

La civilisation sudarabique apparaît au Yémen intérieur, dans les basses vallées qui débouchent sur le vaste désert de l'Arabie centrale, vers 1000 avant l'ère chrétienne. Elle s'épanouit grâce aux surplus que procure le commerce des produits aromatiques yéménites, comme l'encens et la myrrhe¹. Les échanges à longue distance se font alors par les voies terrestres qui relient l'Arabie du Sud aux pays de l'arc Égypte-Levant-Mésopotamie. Le creuset de la civilisation sudarabique est le fameux royaume de Saba, mentionné dans la Bible.

Au w^e siècle, au Yémen, les familles princières de la montagne adhèrent à une forme particulière de judaïsme

Notes

1. Cf. C. J. Robin,
« Au temps de l'Arabie
heureuse », *L'Histoire*n° 354, juin 2010,
pp. 50-55.
2. Cf. J. Beaucamp,
F. Briquel-Chatonnet,
C. J. Julien, « Chrétiens
et martyrs dans l'Arabie
heureuse ». *L'Histoire*

n° 207, février 1997,

pp. 66-69.

A l'origine, Himyar n'était qu'une petite tribu des montagnes méridionales du Yémen, vivant principalement de l'agriculture, grâce aux abondantes pluies de la mousson d'été. Ses princes sortent de l'obscurité quand ils s'emparent du trône de Saba vers le début de l'ère chrétienne, avec l'aide des Romains et des Nabatéens, qui étaient parvenus jusqu'à Marib (berceau de la civilisation sudarabique et capitale du royaume de Saba) en 25 avant notre ère.

La capitale de Himyar est la ville de Zafar, à 2750 m d'altitude, aujourd'hui un minuscule village à 130 km au sud de Sanaa. La résidence royale, le palais Raydan, donne son nom à la dynastie Dhu-Raydan. Dans leurs écrits, les Himyarites utilisent le sabaïque, une langue légèrement différente de celle qu'ils parlent et de l'arabe. L'écriture est l'alphabet consonantique partagé par tous les peuples de l'Arabie du Sud, le « sudarabique ». C'était une singularité de la région que d'avoir la même écriture alors que la diversité linguistique y était très grande. On peut même parler d'unité culturelle dans la mesure où le répertoire iconographique, l'architecture, le travail de la pierre et du bronze, ainsi que bien d'autres aspects de la civilisation matérielle présentent d'innombrables traits communs.

Dans la seconde moitié du Ire siècle de l'ère chrétienne, les Aksumites d'Éthiopie envahissent l'Arabie occidentale et s'allient avec des princes sabéens qui restaurent un royaume de Saba indépendant. S'ensuivent des guerres acharnées pendant plus d'un siècle (150-270 environ), au terme desquelles les Himyarites reprennent le dessus. L'immense prestige que leur vaut leur victoire leur permet d'annexer définitivement Saba (vers 275) et de conquérir le Hadramawt, le dernier royaume encore indépendant en Arabie méridionale (vers 300). Pour la première fois de son histoire, la totalité du Yémen actuel (et même un peu plus) est unie sous une même couronne.

L'émergence d'une nouvelle puissance en Arabie du Sud provoque des inquiétudes chez les Perses sassanides et chez les Romains. Un raid d'avertissement qui atteint « Najran, la ville de Shammar » est lancé par un roi arabe de la vallée de l'Euphrate, tributaire des Sassanides, Imru al-Qays, fils d'Amr, « roi de tous les Arabes ».

Au cours du IV^e siècle, les Himyarites, qui lancent des raids dans toute l'Arabie désertique, étendent progressivement leur influence au détriment des rois arabes de la vallée de l'Euphrate, tributaires des Sassanides. Vers 420-440, ils se sentent assez forts pour annexer formellement l'Arabie centrale et occidentale.

La Trinité selon Abraha



rois inscriptions commanditées par le roi de Himyar Abraha, entre 548 et 552. permettent de cerner la nature du christianisme qui avait cours au sud de l'Arabie au milieu du vie siècle. On y trouve les trois formules suivantes : « Avec la puissance, le soutien et l'aide de Rahmanan seigneur du Ciel et de son Messie » ; « Avec la puissance, l'aide et la miséricorde de Rahmanan, de son Messie et du Saint-Esprit »; « Avec la puissance de Rahmanan et de son Messie » (ci-contre la grande inscription d'Abraha à Marib, gravée sur un pilier).

La figure du Père est mentionnée à chaque fois sous un nom propre, Rahmanan, ce qui est sans parallèle. Les deux autres

personnes de la Trinité sont aussi évoquées dans un style très particulier. La deuxième personne est désignée comme « le Messie » (de Dieu), et non « le Fils » (de Dieu), ce qui permet de la considérer comme un homme élu par Dieu et non comme Dieu ; elle trahit probablement un souci de favoriser le ralliement politique des Juifs, qui ne croyaient pas en la nature divine du Christ. Quant au Saint-Esprit, il est omis deux fois sur trois, ce qui suggère que la troisième personne de la Trinité n'était pas considérée comme une entité divine à part entière, mais plutôt comme un être surnaturel créé. Ces innovations d'Abraha, qu'on peut analyser comme une voie moyenne ou une synthèse entre judaïsme et christianisme, ont rencontré un écho favorable dans certains milieux puisqu'elles semblent avoir inspiré la doctrine de Muhammad sur le Messie et le Saint-Esprit, quelques décennies plus tard.



L'Arabie des monothéismes

La région qui voit naître Muhammad vers 570 est une zone stratégique entre l'Asie du Sud et le monde méditerranéen, que Byzance et la Perse sassanide se disputent. Depuis plus de deux siècles, elle abrite d'importantes communautés monothéistes, juives et chrétiennes. Au sud-ouest, le puissant royaume de Himyar, qui a été juif, puis chrétien, sous la tutelle d'Aksum, exerce son contrôle sur une partie de la péninsule, jusqu'à sa dislocation dans les années 570 et l'établissement d'un protectorat perse.

Cette rapide extension territoriale du royaume de Himvar, en Arabie du Sud-Ouest tout d'abord. dans l'ensemble de la péninsule ensuite, augmente l'hétérogénéité linguistique, culturelle et religieuse de la population. Les tensions sont tout particulièrement perceptibles dans le champ religieux. Traditionnellement, chaque tribu avait ses propres divinités qui étaient vénérées au cours de cérémonies collectives ; la carte des pratiques religieuses était alors identique à celle des entités politiques. Mais, dans l'empire himyarite qui réunit plusieurs royaumes et d'innombrables tribus, la concordance entre religion et politique a disparu; le fondement de l'ordre politique est désormais la seule allégeance au souverain. Il en résulte une rapide désaffection des anciens rites dans les temples polythéistes : aux IIIe et IVe siècles, le nombre des offrandes commémorées par une inscription dans les temples s'effondre. Dans les

inscriptions civiles commémorant des constructions ou des aménagements, qui se terminaient traditionnellement par des invocations aux puissances célestes et terrestres, l'invocation aux divinités polythéistes est de plus en plus souvent omise. Il arrive même qu'elle soit déjà remplacée par une invocation à un Dieu unique.

Dans les années qui précèdent 384, sous le règne du roi Malkikarib Yuhamin, en corégence avec ses fils, la dynastie himyarite adopte officiellement une nouvelle religion. Cela se traduit de deux manières : les souverains édifient un lieu de culte d'un type nouveau, qu'ils appellent *mikrab*; et, dans leurs inscriptions, ils remplacent l'invocation aux puissances célestes par celle à un Dieu unique. Les fondements doctrinaux de la nouvelle religion sont formulés en termes vagues et consensuels dans les inscriptions royales; mais, dans les inscriptions

À SAVOIR

Abraha comme Abraham?

Le nom du roi de Himyar, Abraha (532-565), qui est d'origine aksumite, signifie « [Dieu] a éclairé » en langue éthiopienne. Contrairement à une opinion répandue, il n'a donc aucun rapport avec Abraham, le patriarche des Hébreux, et un des personnages majeurs des religions juive, chrétienne et islamique.

DATES CLÉS

150-270

Invasion de l'Arabie occidentale par le royaume éthiopien d'Aksum. Le royaume de Himyar finit par le repousser et unifie le Yémen sous son autorité.

ıv^e-v^e siècle

Himyar étend son contrôle sur toute l'Arabie occidentale et centrale et se convertit au judaïsme à la fin du Ive siècle.

Vers 500

Aksum renverse la dynastie juive d'Himyar et la remplace par des rois chrétiens.

Vers 522-530

Révolte du roi Joseph et tentative de rétablissement du judaïsme. Reconquête sanglante et nouvelle occupation militaire par Aksum.

532-565

Le roi chrétien Abraha libère Himyar de la tutelle éthiopienne et repart à la conquête de l'Arabie occidentale.

Vers 570

Invasion du Yémen par les Perses. Fin du royaume d'Himyar. rédigées par des particuliers, il apparaît que la nouvelle religion est un judaïsme qui révère le Temple et les prêtres et ne croit pas dans la résurrection des morts. La plupart des familles princières de la montagne adhèrent à la nouvelle religion. Selon la tradition savante arabo-musulmane, c'est le Yémen antique « en entier » qui était juif. Si l'on peut en déduire que le judaïsme s'est profondément enraciné dans la population, cela n'implique évidemment pas la disparition du polythéisme.

Le christianisme yéménite ne survit guère à la conquête islamique, sauf dans l'oasis de Najran et dans l'île de Suqutra

Dans le judaïsme himyarite Dieu est désigné par une grande variété de périphrases, notamment « le Seigneur du Ciel et de la Terre », et par un nom propre, Rahmanan (« le Miséricordieux »), qui apparaît en 420 et tend à s'imposer. Le lieu de culte, qui sert probablement de maison commune pour l'étude et l'enseignement, ne s'appelle pas la synagogue (mot d'origine grecque), mais le mikrab, « le lieu de bénédiction » en sabaïque. La phraséologie religieuse emprunte de nombreux termes au judéo-araméen, comme salat (prière), zakat (grâce), shalom (invocation rituelle signifiant « paix »), amin (invocation rituelle qui a donné « amen »), hazzan (gardien) et Rahmanan (le nom de Dieu). L'existence d'une collectivité nationale appelée « Yisrail » (Israël), qui accueille les convertis au judaïsme, peut être interprétée comme une première tentative pour surmonter la fragmentation tribale.

La révolte du roi Joseph

Au début des années 500, les Aksumites d'Éthiopie, avec le soutien des petites communautés chrétiennes dans la périphérie de Himyar, notamment celle de Najran, parviennent à renverser la dynastie juive, qui est remplacée par des rois chrétiens, choisis par le roi d'Aksum. Le troisième de ces rois, qui s'appelle Joseph (Yusuf Asar Yathar), se révolte aussitôt après son accession au trône, pendant l'été 522. Il massacre la garnison aksumite de Zafar, entreprend une campagne d'intimidation contre les populations des régions littorales, qui étaient, au moins en partie, d'origine africaine, et rétablit le judaïsme. Dans l'attente d'une intronisation officielle, il prend le titre de « roi de toutes les communes ».

Le roi Joseph ordonne à toutes les populations himyarites de lui fournir des troupes pour ses opérations militaires. Le contingent envoyé par les chrétiens de Najran, commandé par Al-Harith, fils de Kab, entre en dissidence quand il apprend la nature des opérations entreprises par le roi. La révolte de Najran est une menace sérieuse pour le régime de Joseph : l'oasis, qui est un point de passage obligé entre le Yémen et

les pays du Nord, est aussi la principale place de commerce en Arabie.

En juin 523, l'armée que Joseph a envoyée pour reprendre le contrôle de Najran se heurte à une forte résistance. Le roi doit venir en personne pour négocier la reddition des rebelles, qu'il obtient après leur avoir promis son pardon. Mais il viole son serment et fait exécuter les rebelles qui refusent de se convertir au judaïsme, ainsi que leur parentèle (femmes et parfois enfants et serviteurs).

Le massacre d'Al-Harith, fils de Kab, et de ses compagnons est traditionnellement présenté comme une persécution des chrétiens². Ce n'est pas parfaitement exact. Joseph est en guerre contre Aksum et Byzance et contre leurs alliés en Arabie, effectivement chrétiens. Mais, dans le parti de Joseph, il y a probablement davantage de chrétiens (fidèles de l'Église de Perse ou nestorienne) que dans les rangs de ses adversaires. Le massacre de Najran est d'abord la répression d'une révolte pour des raisons économiques et politiques. C'est seulement dans un second temps que le conflit prend une coloration principalement religieuse, quand le roi d'Aksum se sert de la religion pour mobiliser les troupes, donnant à sa campagne de représailles les allures d'une guerre anti juive.

La sublime église de Sanaa



Ce chapiteau du vrº siècle, aujourd'hui dans la grande mosquée de Sanaa, flanquait sans doute l'entrée d'Al-Qalis.

559-560, ers Abraha, roi de Himyar (532-565), fait édifier à Sanaa une église sublime, que les sources musulmanes postérieures désignent sous le nom d'Al-Qalis (nom dans lequel on reconnaît le grec ekklesia, à l'origine du français « église »). La construction d'un pareil édifice en plein cœur du Yémen visait à renforcer le sta-

tut de la nouvelle capitale et à favoriser l'unité religieuse de l'immense territoire himyarite. Signe de sa splendeur, l'église fait encore l'objet d'une description admirative plusieurs décennies après sa destruction vers 760, dans les *Traditions de La Mecque* du savant musulman Al-Azraqi, mort en 837. Elle y est présentée comme un monument de forme carrée, doté d'une « grande salle », d'une vaste cour et d'une coupole couverte d'or, d'argent et de mosaïques dessinant une croix, abritant une chaire d'ébène et d'ivoire. Il est possible que l'église ait accueilli le tombeau d'un saint martyr, lieu d'un important pèlerinage : la tradition musulmane rapporte qu'à l'époque omeyyade, le tombeau d'un prophète arabe préislamique aurait été détruit lors de l'agrandissement de la mosquée qui s'était implantée contre l'ancienne église.

De son côté, le roi d'Aksum, le négus Elesbaas (Kaleb Ella Asbeha), réquisitionne 60 navires marchands et en fait construire 10 autres pour faire franchir la mer Rouge à ses troupes et mettre un terme à la rébellion de Joseph. Il part en campagne après une procession solennelle vers la cathédrale d'Aksum, « après la sainte Pentecôte » de l'année 525. L'armée aksumite passe en Arabie et écrase les forces himyarites du roi Joseph, qui est capturé et exécuté. La défaite et la disparition de Joseph se situent entre 525 et 530. La guerre du négus, qui massacre systématiquement les populations juives, atteint Zafar, Marib (où le château royal est incendié) et Najran. Le négus ne remet pas en cause l'existence du royaume himyarite, mais en fait un protectorat aksumite, avec un roi himyarite chrétien, étroitement surveillé par une armée d'occupation.

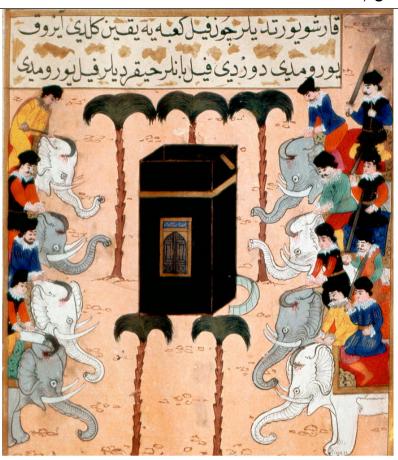
Abraha contre le négus

Vers 532, le roi chrétien que le négus avait placé sur le trône de Himyar est renversé par une révolte de l'armée d'occupation aksumite qui porte l'un de ses chefs au pouvoir, le fameux Abraha, lui-même aksumite, dont il a déjà été question. Pendant une quinzaine d'années, Abraha se heurte à toutes sortes de difficultés, notamment deux expéditions de représailles ordonnées par le négus et des révoltes tribales. Mais il finit par obtenir la reconnaissance de son régime par toutes les puissances de la région (notamment Byzance, Aksum et la Perse) à l'automne 547 et entreprend aussitôt la reconquête de l'Arabie désertique. Il y réussit en 552, obtenant notamment la soumission de Yathrib (aujourd'hui Médine).

Abraha transfère la capitale à Sanaa (à michemin entre Zafar et Najran) où, en 559-560, il fait édifier une superbe église (cf. p. 50). C'est sans doute alors qu'il réforme le calendrier, abandonnant le calendrier lunaire avec les mois additionnels des Babyloniens (encore utilisé aujourd'hui par les Juifs) pour un calendrier solaire julien.

La dernière mention datée d'Abraha remonte à novembre 559. Aucun document contemporain ne nous éclaire sur la fin de son règne. Les seules données proviennent de la tradition savante arabo-musulmane. Abraha aurait péri lors d'une expédition malheureuse qui aurait eu pour but la destruction de la Kaaba de La Mecque, parce que cette dernière faisait concurrence au pèlerinage de Sanaa. Mais il s'agit d'un récit recomposé, dans lequel il est difficile de distinguer ce qui est historique et ce qui relève de l'amplification apologétique. L'éventualité d'un désastre militaire provoqué par la peste, suivi d'une dislocation du royaume de Himyar, est cependant un scénario plausible. Le pouvoir d'Abraha reposait principalement sur son charisme personnel. Aucun des deux fils d'Abraha, qui montent successivement sur le trône, ne parvient à s'imposer.

Dans les années 570, pour se débarrasser définitivement des occupants aksumites, un



La mort du roi

Cette miniature ottomane du xvie siècle reprend la tradition musulmane selon laquelle le roi Abraha serait mort lors d'une expédition militaire à La Mecque, menée avec quelques éléphants. La Kaaba, qui représentait une concurrence pour le pèlerinage de Sanaa, aurait alors été miraculeusement sauvée de la destruction.

aristocrate yéménite juif, nommé Sayf ibn Dhi-Yazan, fait appel à la Perse sassanide. Cette dernière envoie une troupe qui s'installe à demeure. Le dernier gouverneur perse du Yémen se rallie au pouvoir islamique en 628, semble-t-il, du vivant même de Muhammad, peu avant sa mort (en 632). Dès lors, le Yémen n'est plus qu'une province périphérique dans un vaste empire qui a sa capitale à Médine (Arabie du Nord-Ouest), puis à Damas (Syrie) et à Bagdad (Irak).

Le christianisme yéménite ne survit guère à la conquête islamique, sauf dans l'oasis de Najran et dans l'île de Suqutra. Au début du XIII^e siècle Najran compterait encore un tiers de chrétiens et un tiers de Juifs. Les derniers groupes chrétiens de la région se trouvent sur l'île yéménite de Suqutra, qui s'islamise après l'arrivée des Portugais dans l'océan Indien au xvI^e siècle.

Le judaïsme, en revanche, reste vivace dans le Yémen islamique, surtout dans la montagne. Sans doute aligné désormais sur le judaïsme rabbinique, il conserve cependant des caractères originaux, notamment une ardente attente messianique, qui se traduit dans une longue série de soulèvements. Ceux dont nous avons connaissance datent du xII^e siècle, de 1499-1500, de 1666, enfin des années 1860 et 1870. Après l'émigration en Israël de la majeure partie de la communauté au xx^e siècle, il serait resté au Yémen quelques milliers de fidèles, qui se sont fondus dans la majorité musulmane ou ont émigré à leur tour.

L'AUTEUR



Professeur à Aix-Marseille Université et spécialiste de l'Islam médiéval, Julien Loiseau a notamment publié Les Mamelouks, xIII°-XVI° siècle. Une expérience politique dans l'Islam médiéval (Seuil, 2014).

Le Coran est composé de 114 sourates, plus ou moins longues, rassemblant 6236 versets. Leur contenu. quelque peu obscur, est d'autant plus difficile à comprendre que le texte, fixé au vII^e siècle, emploie un lexique parfois archaïque et des références souvent allusives. Pour commenter dans une perspective historique quatre de ces sourates, Julien Loiseau s'est largement appuyé sur les analyses très fouillées du Coran des historiens (Cerf, 2019), dont les auteurs montrent comment l'étude minutieuse du texte lui-même nous renseigne sur sa genèse. Pour les extraits cités, la traduction adoptée est celle de Denise Masson, Le Coran (Gallimard, 1967).

Quatre sourates

L'unicité divine

SOURATE CXII

Dis : Dieu est Un! Dieu! L'Impénétrable! Il n'engendre pas ; il n'est pas engendré ; nul n'est égal à lui!"

Coran, CXII.



Sur les monnaies

Dinar frappé à Damas en 697 après la réforme monétaire d'Abd al-Malik. La citation coranique (Coran, CXII) a pris la place de l'effigie qui ornait les premières monnaies islamiques.

ffirmation concise et claire du dogme musulman de l'unicité divine, et réfutation explicite du dogme chrétien de l'Incarnation, cette très courte sourate, connue sous différents titres au Moyen Age, est l'une des toutes premières à apparaître, dès les années 690, sur des monnaies et des inscriptions monumentales, avant les plus anciens manuscrits conservés du Coran. On la lit ainsi, avec de petites variations, dans l'inscription en mosaïque du Dôme du Rocher à Jérusalem, qui offre la plus ancienne attestation datée (691-692) de versets du Coran. On la trouve également souvent dans les épitaphes qui ornent les stèles des tombes musulmanes au Moyen Age. C'est particulièrement vrai dans le cas de communautés musulmanes

établies dans de vieux pays chrétiens, comme la Nubie ou l'Éthiopie, pour mieux affirmer l'appartenance confessionnelle des défunts. Sa forme scandée suggère qu'il s'agissait d'une formule liturgique, possiblement antérieure à l'islam, destinée à être répétée. L'impératif « Dis », qui ouvre de nombreux versets, est sans doute un ajout des scribes qui ont édité le Coran, de façon à attribuer à Dieu un propos qui lui était initialement adressé.

La sourate CXII propose en quatre versets symétriques une définition positive et une définition négative de l'unicité de Dieu, dogme central de la religion musulmane. L'adjectif

samad (traduit ici par « impénétrable »), employé pour qualifier Dieu, posait déjà au Moyen Age d'insolubles problèmes d'interprétation aux savants musulmans, confrontés à l'obscurité de nombreux passages du Coran. Quant à la définition négative (« Il n'engendre pas ; il n'est pas engendré »), elle réfute explicitement le dogme chrétien de l'Incarnation, la croyance selon laquelle Jésus, par ailleurs reconnu comme le Messie par le Coran, est fils de Dieu. La polémique antichrétienne est fréquente dans le Coran et repose souvent sur une bonne connaissance du dogme chrétien, largement présent dans la péninsule arabique à la veille de l'islam (cf. p. 46).

Le dernier verset (« Nul n'est égal à lui ») fait écho à plusieurs passages de la Bible, mais on peut y voir aussi la réfutation du credo chrétien adopté lors du concile de Nicée en 325, qui établit la consubstantialité du Père et du Fils dans la définition de la Trinité. A Jérusalem, l'inscription du Dôme du Rocher, s'adressant sans doute aux Arabes tentés par la conversion (ou le retour) au christianisme, ajoute d'ailleurs : « Ne dites pas trois ! » en une allusion claire au dogme chrétien de la Trinité. ■

Un Dieu, 28 prophètes

SOURATES XXXV ET LXI

Nous t'avons envoyé avec la vérité comme annonciateur et avertisseur. Il n'existe pas de communauté où ne soit passé un avertisseur. S'ils te traitent de menteur, ceux qui vécurent avant eux ont crié au mensonge alors que leurs prophètes leur avaient apporté les preuves évidentes, les Écritures et le Livre lumineux."

Coran, XXXV, 22-26.

Jésus, fils de Marie, dit : Ô fils d'Israël! Je suis, en vérité, le Prophète de Dieu envoyé vers vous pour confirmer ce qui, de la Torah, existait avant moi ; pour vous annoncer la bonne nouvelle d'un prophète qui viendra après moi et dont le nom sera Ahmad."

Coran, LXI, 6.

ans ce passage de la sourate XXXV, intitulée « Le Créateur », Dieu s'adresse à son prophète, sans le désigner nommément, et définit son rôle comme celui d'un annonciateur et d'un avertisseur. Le thème de l'annonce rejoint la thématique chrétienne de la « bonne nouvelle » annoncée par Jésus. Un autre passage du Coran (LXI, 6) place d'ailleurs dans la bouche de Jésus la « bonne nouvelle » de la venue future d'un prophète « dont le nom sera Ahmad », faisant ainsi du Messie l'annonciateur de la prophétie de Muhammad. Le thème de l'avertissement rejoint quant à lui la thématique du châtiment divin qui attend les incrédules, voire celui de l'imminence de la fin des temps,

présent dans de très nombreux versets du Coran et qui constituait probablement le message initial de Muhammad.

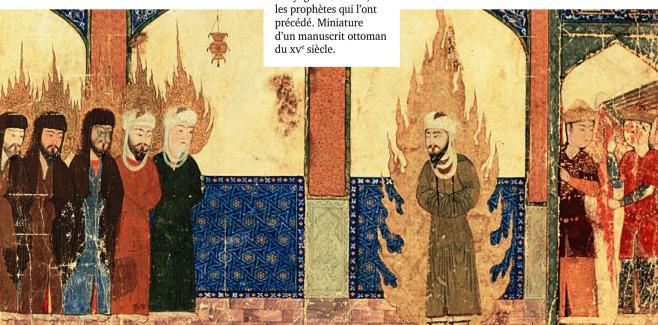
Si Muhammad est « le sceau des prophètes » (comme il est dit dans la sourate XXXIII, cf. p. 55),

Voyage nocturne

Muhammad, accompagné de deux anges, rencontre, lors de son « voyage nocturne », les prophètes qui l'ont précédé. Miniature

celui qui vient authentifier autant que clore la révélation divine, il est aussi le dernier d'une longue liste de prophètes envoyés par Dieu. Le Coran en mentionne 28, d'Adam à Muhammad, en passant par David et Salomon, Jean le Baptiste et Jésus : l'islam se pense donc comme l'héritier des lois religieuses qui l'ont précédé, à commencer par la loi de Moïse (le judaïsme) et celle de Jésus (le christianisme). De là vient la dévotion qui entoure en Islam les tombeaux des prophètes bibliques, lieux de mémoire disputés aux Juifs et aux chrétiens depuis le Moyen Age. Mais en mentionnant « les Écritures et le Livre lumineux » le Coran fait peut-être ici allusion à une autre religion de l'Antiquité tardive, qui s'est maintenue en Asie centrale jusqu'après

l'An Mil: le manichéisme, religion dualiste fondée sur la prophétie et les textes de Mani (mort vers 274), parmi lesquels son Évangile vivant (qui est peut-être le « Livre lumineux » mentionné par le Coran). ■



Un appel à la lutte contre les mécréants

SOURATE IX

Combattez : ceux qui ne croient pas en Dieu et au Jour dernier; ceux qui ne déclarent pas illicite ce que Dieu et son Prophète ont déclaré illicite; ceux qui, parmi les gens du Livre, ne pratiquent pas la vraie religion. Combattez-les jusqu'à ce qu'ils payent directement le tribut après s'être humiliés."

Coran, IX, 29.

Ils ont pris leurs docteurs et leurs moines ainsi que le Messie, fils de Marie, comme seigneurs, au lieu de Dieu. Mais ils n'ont reçu l'ordre que d'adorer un Dieu unique : il n'y a de Dieu que lui! Gloire à lui! A l'exclusion de ce qu'ils lui associent."

Coran, IX, 31.

ntitulée « Le repentir », la sourate IX du Coran, longue de 129 versets, dont nous ne citons ici que deux extraits, exhorte les auditeurs du Prophète à combattre ceux qui refusent de reconnaître la vérité de son message. Le mot « combat » est ici à prendre au sens propre, comme le suggère la mention au verset 38 du « chemin de Dieu », métaphore coranique du combat sacré contre les infidèles (le djihad des traités juridiques postérieurs).

Jérusalem

La « ville sainte » est la destination du « voyage nocturne » de Muhammad sur sa iument ailée et le lieu de la victoire du calife Umar sur les infidèles (miniature ottomane du xvie siècle).

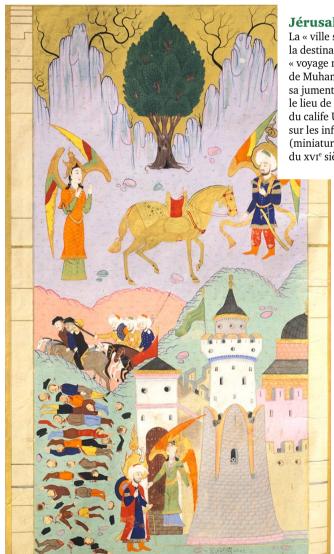
L'identité de ceux qu'il s'agit ainsi de combattre est en revanche plus ambiguë. La sourate IX dénonce à plusieurs reprises les « associationnistes » (mushrikun), en qui les historiens ont longtemps voulu voir des polythéistes, adeptes des anciens cultes des Arabes et dont le temple cubique de La Mecque, la Kaaba, aurait été l'un des derniers grands sanctuaires. Une tradition (hadith) rapporte qu'après la soumission de La Mecque (en 630) Muhammad détrui-

sit les 360 idoles de la Kaaba, mais le fait n'est pas évoqué par le Coran. Or les recherches récentes ont montré que le polythéisme avait pratiquement disparu de la péninsule arabique dès le vie siècle : les « associationnistes » du Coran sont sans doute plutôt des monothéistes aux convictions un peu trop tièdes. Le verset 29 souligne en particulier l'incrédulité qui entourait, semble-t-il, à La Mecque, le dogme de la résurrection universelle et du Jugement dernier (« au Jour dernier»).

Cette sourate étend cependant l'exhortation au combat à des adversaires qui sont plutôt ménagés en d'autres passages du Coran : les Juifs

et les chrétiens, ces « gens du Livre » (adeptes d'une religion révélée) qui « ne pratiquent pas la vraie religion ». Plus loin dans la même sourate (versets 30-31), le Coran leur prête d'ailleurs des croyances « associationnistes » : croire en l'existence d'un fils de Dieu (Uzayr ou Ezra pour les Juifs, Jésus pour les chrétiens), mais aussi prendre « comme seigneurs » leurs « docteurs » (les rabbins) et leurs « moines ». La sourate IX témoigne donc de l'ambivalence profonde du Coran à l'égard des Juifs et des chrétiens, tantôt considérés comme de respectables prédécesseurs, tantôt comme des incrédules.

Le verset 29 mentionne enfin le « tribut » dont doivent s'acquitter les « gens du Livre » après avoir fait leur soumission à l'islam. C'est la seule mention dans tout le Coran du mot jizya (pour « tribut »). La jizya est cette capitation (impôt personnel, « par tête ») que les « gens du Livre » (Juifs, chrétiens, zoroastriens) étaient tenus de payer en échange de la protection (dhimma) de la loi islamique qui leur garantissait, sous certaines réserves, la liberté de culte et l'usage de leurs lieux de culte. Mais l'imposition d'un impôt spécifique aux non-musulmans de l'empire n'est pas antérieure à la fin du viie siècle. La conclusion du verset 29 est donc très probablement un ajout tardif, effectué au moment de la fixation de la version officielle du Coran, sous le règne d'Abd al-Malik (685-705). ■



La sourate de tous les scandales

SOURATE XXXIII

Quand tu disais à celui que Dieu avait comblé de bienfaits et que tu avais comblé de bienfaits : Garde ton épouse et crains Dieu, tu cachais en toi-même, par crainte des hommes, ce que Dieu allait rendre public – mais Dieu est plus redoutable qu'eux – puis, quand Zayd eut cessé tout commerce avec son épouse, nous te l'avons donnée pour femme afin qu'il n'y ait pas de faute à reprocher aux croyants au sujet des épouses de leurs fils adoptifs [...]. Muhammad n'est le père d'aucun homme parmi vous, mais il est le prophète de Dieu, le sceau des prophètes."

Coran, XXXIII, 37 et 40.

a sourate XXXIII, intitulée « Les factions », est l'un des chapitres les plus « historiques » du Coran, par ailleurs peu disert sur le contexte de sa révélation ou sur la vie de son Prophète. Elle évoque en effet deux événements décrits avec détail dans la sira, « vie » du Prophète, fixée par écrit près d'un siècle et demi après la mort de Muhammad (en 632).

Le premier, que nous n'avons pas cité ici, est la « bataille de la tranchée », qui aurait opposé, en l'an 5 de l'hégire (627), Muhammad et ses partisans retranchés à Médine à leurs adversaires de La Mecque venus les assiéger. Le second événement mentionné par la sourate XXXIII, cité ci-dessus et rapporté aussi par la Sira, est un épisode de la vie intime du Prophète dans lequel ce dernier n'a pas le beau rôle, mais est néanmoins soutenu par Dieu contre les « hypocrites ». Muhammad avait un fils adoptif, Zayd, à qui il avait marié sa cousine paternelle, Zaynab; Muhammad tombe amoureux de celle-ci, après l'avoir rencontrée fortuitement ; afin de permettre leur union, Zayd répudie sa femme et Muhammad répudie son fils adoptif avant d'épouser Zaynab. Malgré ces précautions, le scandale est tel qu'il faut une révélation divine pour v mettre un terme : le verset 37 fait de ce ma-

riage l'œuvre de la volonté de Dieu. On notera aussi qu'il mentionne Zayd par son nom : outre le Prophète, c'est le cas de seulement deux de ses contemporains dans tout le Coran.

L'affaire pourrait s'arrêter là : c'est d'ailleurs sur cette sourate que se fonde l'interdiction de l'adoption en droit islamique. Mais une tradition (hadith), attribuée à Aysha, l'une des épouses de Muhammad, affirme que la sourate XXXIII était à l'origine beaucoup plus longue que dans sa version officielle : elle aurait donc été falsifiée, ce que son unité de ton et l'étonnante unité de temps de son récit, prenant



aimée Zayd et sa femme Zaynab lors de l'hégire, sur une miniature ottomane du xvııı° siècle. Devenue par la suite l'une des épouses de Muhammad, Zaynab (dans le palanquin) est représentée le visage voilé.

place en 627, suggèrent également. L'historien David S. Powers, dans *Muhammad Is Not the Father of Any of Your Men. The Making of the Last Prophet* (University of Pennsylvania Press, 2009), a proposé de voir dans la réécriture de la sourate XXXIII, devenue le récit d'un scandale conjugal, l'œuvre des successeurs de Muhammad désireux de rendre nul et non avenu l'héritage de ce dernier. Le verset 40 (« *Muhammad n'est le père d'aucun homme parmi vous, mais il est le prophète de Dieu*,

le sceau des prophètes »), l'un des rares dans tout le Coran à mentionner le Prophète par son nom, peut faire l'objet en effet d'une lecture biographique (Muhammad n'a eu aucun fils à lui survivre) et d'une lecture théologique (la prophétie s'arrête avec lui), mais aussi d'une lecture politique. S'il n'est le père d'aucun homme, alors personne ne peut prétendre lui succéder par droit d'héritage à la tête des musulmans. Cela ruine par la même occasion les prétentions d'Ali et de ses fils, seuls descendants mâles de Muhammad par sa fille Fatima, à prendre la tête de la communauté. ■

Lire, traduire, imprimer

Lu et récité, le Coran s'est d'abord transmis oralement. Ce n'est qu'à partir du XIX^e siècle que le souci d'universaliser l'accès des fidèles au texte coranique a aussi favorisé le recours à l'imprimé. Dès lors, la forme de l'objet livre, jusque dans ses moindres détails, est devenue aussi importante que le fond.

Par Anouk Cohen

our les musulmans la parole de Dieu (Allah en arabe) a été révélée en arabe par l'intermédiaire de Djibril (l'archange Gabriel) au prophète de l'islam, Muhammad. Pour la majorité d'entre eux le Coran est même un attribut éternel de Dieu, antérieur à toute création. Ce statut si particulier du « livre de Dieu » (kitab Allah) explique les soins apportés à sa récitation – le mot coran/quran signifie en arabe « récitation, lecture » – et à sa transmission, orale et écrite, ainsi que le respect qui entoure ses copies (mushaf, le « Coran-livre »).

« Coran-livre »). **Un texte récité**

Dans l'enseignement islamique traditionnel l'accès au Coran était entouré de précautions, et la compréhension de son sens, réservée à une minorité de savants, se faisait bien après l'apprentissage du texte par cœur. La majorité des fidèles n'avait accès qu'à cette version orale récitée. La

L'AUTEURE Chargée de recherche au CNRS, Anouk Cohen a notamment publié Fabriquer le livre au Maroc (Karthala, 2016).

MOTS CLÉS

Mushaf

Terme arabe désignant un exemplaire du Coran. Tout Coran-livre est considéré comme sacré par les musulmans.

Qari

Lecteur-récitateur du Coran, qui connaît le texte par cœur. Certains grands *qari* avaient chacun une manière propre de réciter le Coran. Au total, il existe un grand nombre de variantes, mais seules sept lectures, au xº siècle, puis dix, au xvº siècle, seront considérées comme canoniques. retranscription écrite du Coran visait seulement à assurer sa récitation correcte (grâce aux marques de pause ou de fin de verset par exemple) et à éviter tout risque de déformation.

Le recours à l'écrit, attesté dès la seconde moitié du vIIe siècle, contribua aussi à accompagner la fixation d'une version unique et officielle du texte. Les formes manuscrites du Coran, copié en arabe, ont connu un développement rapide avec l'expansion de l'empire islamique au vii^e-viii^e siècle. Les particularités de l'écriture de cette langue ont fortement pesé sur la transmission écrite du Coran : l'arabe ne note par défaut que les consonnes, ce qui laisse une part de variations possibles dans la lecture du texte coranique. Le texte de la recension n'étant pas vocalisé (à l'origine seules les voyelles longues étaient notées), le Coran était récité avec des variantes dues à des dialectalismes. D'où la mise au point progressive, pour la récitation, d'un système de vocalisation de l'arabe, qui a contribué lui aussi à stabiliser le texte coranique.

Au x^e siècle le système de vocalisation connu aujourd'hui était en place et le Coran pouvait désormais être récité par un fidèle connaissant l'alphabet. Sept systèmes canoniques de lecture (qiraat) furent établis, incluant les variantes admises. La récitation du Coran fut ainsi homogénéisée. Aujourd'hui, la pratique sunnite reconnaît dix systèmes de lecture différents.

Le temps des copistes

Si la majorité des musulmans n'eut pendant longtemps accès qu'à une version orale du texte



puissante, qui tirait des revenus importants de la copie et de la diffusion des versions écrites du Coran.

Le Coran fut, dans les premiers temps, copié par fragments, sur des pierres plates, des omoplates de dromadaire, des rouleaux de cuir, puis sur du papyrus ou du parchemin. La datation des fragments conservés les plus anciens,

l'authenticité du texte, ils constituaient une corporation

fondée sur la paléographie (l'étude de l'écriture) et l'orthographe, reste très incertaine. Les plus anciens exemplaires complets du Coran qui sont parvenus jusqu'à nous

furent vraisemblablement réalisés au Ixe siècle. Dès l'origine, ils furent fabriqués sous la forme de codex, c'est-à-dire des livres composés de cahiers cousus, eux-mêmes réalisés à partir de feuilles pliées en deux. A partir du xe siècle, le papier remplaça le parchemin et le papyrus comme support du texte dans la partie orientale de l'empire islamique, tandis que le parchemin continua d'être employé au Maghreb et en Espagne jusqu'au xive siècle.

A travers les siècles, les manuscrits du Coran présentent des caractéristiques matérielles

Apprentissage

Sur cette page d'un manuscrit du Coran (Grenade, 1304) figurent des marques de fin de verset et de pause pour le récitant. Les écoles coraniques se servent de tablettes en bois comme support (en haut, Maroc, 2015).

sion en sourates, elles-mêmes décomposées en sections (juz), et la signalisation des versets. Tout est fait pour faciliter sa récitation : il était fréquent en effet d'en effectuer des lectures continues, nuit et jour, dans certaines mosquées ou au-

près de certains tombeaux. Depuis

la seconde moitié du Ix^e siècle au moins, il est d'usage d'ailleurs de mettre des exemplaires du Coran à disposition des fidèles dans le cadre de fondations pieuses (waqf).

constantes, no-

tamment la divi-

Les styles d'écriture et le décor des pages du Coran varient suivant les époques et les lieux. Dès la fin du vii^e siècle la langue arabe a inspiré les arts. Ces ornementations, de la calligraphie à l'enluminure en passant par la psalmodie, doivent exalter la parole d'Allah et instaurer une connexion avec le divin. On distingue sept styles calligraphiques canoniques¹.

Pierre le Vénérable et « l'erreur mahométane »



Sur cette enluminure du XIII^e siècle Pierre le Vénérable converse avec ses moines. Il fut le premier à faire traduire le Coran en latin, pour mieux lutter contre l'islam.

n pleine période de croisades, Pierre le ■ Vénérable, abbé de Cluny (1122-1156), est le premier à vouloir combattre l'islam non par les armes, mais par les idées. A l'occasion d'une tournée d'inspection en Espagne, en 1141, il s'inquiète de voir que les chrétiens, confrontés à « l'erreur mahométane, [...] ne savent pas d'autre langue que celle de leur pays natal. Aussi n'ont-ils pu ni reconnaître l'énormité de cette erreur ni lui barrer la route ». De retour de voyage, il confie la traduction de divers textes musulmans à deux moines spécialistes des écrits scientifiques arabes, Robert de Kenton et Hermann le Dalmate, assistés d'un musulman du nom de Mohammed. Leurs travaux débouchent sur la première traduction du Coran en langue latine, la Lex Mahumet pseudoprophete. S'il prend de nombreuses libertés avec le texte original l'ouvrage n'en constitue pas moins une œuvre philologique et poétique monumentale, qui permet une première diffusion de la doctrine islamique auprès des lettrés chrétiens du Moyen Age.

texte révélé et « dicté » en arabe, il est d'usage de n'utiliser le Coran comme texte liturgique qu'en cette langue. Il n'en reste pas moins que, à la suite des conquêtes arabes et de l'extension de l'islam à des populations non arabophones, le Coran fut copié dans d'autres langues et dans d'autres alphabets : d'abord en persan au x° ou x1° siècle ; puis en berbère, dans le Maghreb du x11° siècle, sous l'impulsion de la dynastie des Almohades ; enfin en caractères hébraïques entre le x111° et le x112° et le x112° siècle.

Les premières traductions

Dans l'Europe chrétienne du Moyen Age, c'est pour mieux le réfuter que des traductions en latin furent produites : la première a été faite au xıre siècle sous l'impulsion de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny² (cf. ci-contre). D'autres traductions suivirent dans les principales langues européennes. Réalisées par des orientalistes, elles s'adressaient principalement à un public d'érudits, notamment italien, qui percevait le Coran comme un livre ésotérique, voire magique³. En France, c'est André Du Ryer qui propose, en 1647, la première traduction en français (cf. p. 59). Parce que ces traductions changent nécessairement le sens du texte elles sont considérées par les musulmans comme des « interprétations ».

Dans le même temps des éditions partielles du texte original en arabe furent imprimées

Les docteurs de la Loi craignaient que la parole de Dieu ne soit altérée par sa reproduction technique

en Europe, notamment en Italie en 1537-1538. Une édition intégrale vit ensuite le jour à Hambourg en 1694, suivie d'une autre à Padoue en 1698 et à Saint-Pétersbourg en 1787⁴. A l'exception de cette dernière, réalisée sous le patronage de Catherine II de Russie avec l'aide du mollah Uthman Ismaïl, ces éditions étaient largement destinées à un public chrétien, savant ou polémiste, qui n'avait jusque-là pas accès au texte.

On n'imprime pas le Coran!

De piètre qualité, beaucoup de ces éditions européennes présentaient des erreurs, comme d'ailleurs de nombreux livres imprimés en Europe à la Renaissance. Elles suscitèrent l'horreur des savants musulmans, ce qui renforça un véritable refus doctrinal de l'impression du Coran en Islam, qui dura jusqu'au xixe siècle. L'élite des ulémas – les docteurs de la Loi – craignait en effet que la parole de Dieu ne soit altérée par sa reproduction technique et que la standardisation de l'imprimé ne bouleverse le système de transmission du savoir au fondement de son autorité.

Les sultans Bayazid II en 1485 et Selim Ier en 1515 interdirent aux musulmans d'imprimer des textes en caractères arabes dans tout l'empire ottoman, alors que leurs sujets juifs pouvaient imprimer des textes en caractères hébraïques et que les chrétiens d'Orient utilisaient pour leur part dans ces régions l'imprimerie depuis le début du xvII^e siècle. En 1726, la première imprimerie faite par et pour des musulmans vit le jour à Constantinople. Une autre fut implantée à Gizeh, près du Caire, par Bonaparte, entre 1798 et 1801, puis, après lui, sous Mehmet Ali dans le quartier de Bulag en 1822. Mais nulle part ces ateliers n'étaient autorisés à imprimer le Coran. Jusqu'à la fin du xixe siècle l'écrasante majorité des musulmans a donc continué de privilégier la transmission orale du Coran, tandis que les productions

MOTS CLÉS

Doctrine de l'inimitabilité

Ijaz en arabe. Selon cette doctrine, le texte révélé en langue arabe à Muhammad ne peut être traduit dans une autre langue sans perdre sa valeur sacrée.

Uléma

De l'arabe ulama, pluriel d'alim, « savant ». Dans l'Islam classique, et jusqu'à nos jours dans les milieux traditionnalistes, désigne tous les savants en sciences religieuses, sciences qui se polarisent sur le droit musulman (fiqh) et ses sciences auxiliaires comme l'exégèse. Les docteurs de la Loi, juristes et théologiens, supplantent, à partir du IX^e siècle, l'autorité des califes en matière de religion et de justice.

manuscrites restaient réservées aux élites et aux docteurs de la Loi.

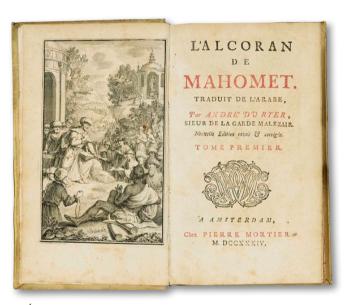
Cette méfiance envers l'impression se doublait d'un débat, depuis le Moyen Age, sur la possibilité ou non de faire du Livre saint un objet commercial : pour les traditionnalistes le Coran est

1647 : la première traduction en français

ndré Du Ryer (v. 1580v. 1672) est le premier à avoir traduit le monument fondateur de l'islam en français, directement de l'arabe. Il existait déjà, en Europe, depuis le xive siècle, des versions en castillan mais, contrairement à son Alcoran de Mahomet, elles n'ont été que partiellement sauvegardées.

Maîtrisant parfaitement le turc et l'arabe, le sieur de La Garde-Malezair connaissait bien le Levant car, après avoir exercé en Égypte les fonctions de vice-consul, de 1623 à 1626, il avait été choisi en 1631 comme interprète et conseiller du nouvel ambassadeur du roi de France Louis XIII à Constantinople.

A partir de la fin des années 1630 Du Ryer passa de longs moments dans sa propriété de Bourgogne : c'est là qu'il mit au point son texte, aidé, semble-t-il, par les conseils de maronites (des catholiques orientaux), installés à Paris. Munie du privilège royal la protégeant de toute contrefaçon, sa traduction fut publiée en 1647. Sans doute, la courte préface inscrit l'œuvre dans une ancienne tradition dépréciative. L'auteur prévient son lecteur : « Tu seras étonné que ces absurdités aient infecté la meilleure partie du monde et avoueras que la connaissance de ce qui est contenu en ce livre rendra cette Loi méprisable. » Pourtant, et c'est là une remarquable nouveauté, le lecteur est placé face au texte nu, sans annotation, afin que, en toute liberté, il puisse pleinement exercer son jugement : chaque sourate est bien présente, avec son titre, le nombre de versets, son lieu de révélation (La Mecque ou



Édition de 1734 de la première traduction du Coran en français, réalisée un siècle plus tôt par André Du Ryer.

Médine). Le traducteur n'a pu cependant s'empêcher de christianiser sa source : le masjid (mosquée) devient le « temple », la prière quotidienne est convertie en « oraison » et la toute-puissance divine, qui prescrit librement la mort de tous les hommes, devient une très calviniste « prédestination » : « Les hommes ne peuvent pas mourir sans sa permission, et ce en un temps écrit et prédestiné. » Malgré la censure (l'Alcoran fut interdit par le Conseil de conscience, sous la pression de Vincent de Paul), le succès fut immédiat : l'œuvre est réimprimée dès 1649 puis, en dehors du royaume, à

Leyde (1672), La Haye (1683), Amsterdam (1770). Et bientôt nombre de pays d'Europe cherchèrent à disposer de leur version en langue vernaculaire, la plupart du temps non à partir de l'arabe mais à partir de la traduction de Du Ryer : en Angleterre (1649), aux Pays-Bas (1658), dans le Saint Empire (1688), en Russie (1716).

La version de Du Ryer fut dépassée quand fut publiée, en 1783, une nouvelle traduction, due à Claude-Étienne Savary (1750-1788) : ce dernier s'avoue subjugué par le génie de Muhammad, cet « homme extraordinaire », qui est parvenu à arracher les Arabes à l'idolâtrie en leur transmettant, par le Coran, cette morale « fondée sur la loi naturelle, et sur ce qui convient aux peuples des pays chauds ».

Joël Cornette

Professeur émérite à l'université Paris-VIII-Vincennes-Saint-Denis

▶ ▶ un « bien inaliénable », trop précieux pour être sacrifié dans un échange marchand sans que cela ne fasse scandale⁵. Cependant, de nombreuses anecdotes sur les prix élevés des copies de calligraphes célèbres montrent que les manuscrits coraniques ont très tôt fait l'objet d'un commerce.

L'ère de la lithographie

C'est au xix^e siècle, dans le contexte de l'impérialisme européen, alors que l'islam commençait à être menacé par la propagande religieuse catholique et protestante, que les musulmans adoptèrent la technique d'impression pour accélérer la diffusion du Livre saint.

L'impression prit essentiellement la forme de la lithographie. Cette technique de gravure sur pierre calcaire (et non d'impression à partir de caractères mobiles d'imprimerie) permettait aux copistes de continuer à avoir recours à la calligraphie pour reproduire le texte coranique, un moyen à la fois d'assurer son exactitude fondée sur les versions manuscrites et de préserver les intérêts de leur corporation. A tel point qu'une lithographie bien exécutée pouvait aisément être confondue avec un manuscrit.

Les premiers équipements lithographiques n'utilisaient la couleur ni pour le texte ni pour l'ornementation du frontispice. Leur objectif était de rendre le Coran abordable et d'élargir sa diffusion aux classes populaires. Les croyants des grandes capitales de l'empire pouvaient désormais accéder au texte librement et directement, sans médiation. Ils devinrent en outre capables d'indexer et d'examiner le Coran avec précision en même temps qu'ils purent consulter d'autres manuscrits imprimés, ce qui leur permit de comparer et critiquer les textes classiques, de discerner les conflits et les divergences parmi les écoles de pensée. En ce sens, ils purent développer une nouvelle approche de l'islam fondée sur un retour aux sources originelles et affiner leur connaissance de la loi islamique. L'imprimé joua ainsi un rôle essentiel dans la naissance des mouvements réformistes musulmans, qui surent aussi en tirer profit dès le xix^e siècle pour encourager la dévotion⁶.

1924 : le « Coran du roi »

Devant cette prolifération de copies du Coran, les savants musulmans d'Al-Azhar, la grande mosquée-université du Caire devenue à l'époque ottomane la principale autorité de l'islam sunnite, ordonnèrent la confiscation de toutes ces reproductions, prétextant des erreurs. Une commission mandatée par le roi Fouad (1917-1936), composée d'éminents intellectuels religieux, prépara une nouvelle édition imprimée, officielle cette fois. Appelée le « Coran du roi », celle-ci parut en juillet 1924, soit quelques mois après l'abolition du califat ottoman alors que le khédive (le souverain d'Égypte) cherche à donner une plus grande légitimité religieuse à son pouvoir⁷.

DATE CLÉ

Le « Coran du roi », 1924 L'abolition du califat ottoman en mars 1924 bouleverse le monde musulman. Le roi d'Égypte Fouad (cicontre vers 1920), qui a fait accéder son pays à l'indépendance en 1922, fait paraître en juillet 1924 une version officielle et imprimée du Coran, qui doit renforcer la légitimité religieuse de son pouvoir.

1. Le naskhi, le muhaggag,

le thuluth, le riqa, le ravhani, le tawai et le maghribi. Cf. A. Berthier, A. Zali (dir.), L'Aventure des écritures. Naissances. BNF Éditions, 1997. 2. Cf. D. Iogna-Prat. Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-1150, [1998], Flammarion. 2004 3. Cf. A. Berthier, A. Zali (dir.), Livres de Parole. Torah, Bible, Coran, BNF Éditions, 2005. 4. Cf. M. W. Albin, « Printing of the Qur'an », J. D. McAuliffe (dir.), Encyclopaedia of the Our'an, Levde, Brill, 2005. 5. Au sens où l'entend Annette B. Weiner dans Inalienable Possessions Berkeley, University of California Press, 1992. 6. Cf. J. R. I. Cole. « Printing and Urban Islam in the Mediterranean World, 1890-1920 », L. Tarazi Fawaz, C. A. Bayly, Modernity and Culture. From the Mediterranean to the Indian Ocean, New York, Columbia University Press, 2002, pp. 344-364. 7. Cf. J. Loiseau, « Le coup de force de Mustafa Kemal », L'Histoire n° 423, mai 2016, pp. 58-63. 8. Cf. C. Hirschkind, « Media and the Qur'an », J. D. McAuliffe (dir.), Encyclopaedia of the

Qur'an, op. cit.



Cette édition du Caire est conforme à la graphie de la « Vulgate » (qu'on attribua longtemps à Uthman, mais qui a plus probablement été fixée sous le règne d'Abd al-Malik à la fin du vIIe siècle, cf. p. 32) et au système de lecture Hafs, réputé être le plus simple. Produite en millions d'exemplaires, majoritairement au Caire, à Beyrouth et à Damas avant la guerre de Syrie, elle est l'une des plus répandues dans le monde musulman. D'autres éditions, caractérisées par un style calligraphique et un mode de lecture distincts, ont vu le jour par la suite. Par exemple, l'Arabie saoudite, d'obédience wahhabite (courant rigoriste de l'une des quatre écoles de pensée de l'islam sunnite), a produit à Médine sous le règne du roi Fahd (1982-2005) un Coran différent, dans son style calligraphique et sa méthode de lecture, du « Coran du roi », puis l'a distribué gratuitement en des millions d'exemplaires dans le monde entier. L'édition de Médine supplante aujourd'hui celle du Caire. En réaction, pour renforcer la tradition malékite et acharite au fondement de son pouvoir religieux, le roi du Maroc Mohammed VI a créé en 2011 une édition nationale du Coran, cette fois-ci de lecture Warsh et en style calligraphique maghribi. Produite chaque année en centaines de milliers d'exemplaires, elle est distribuée, là aussi gratuitement, dans les mosquées et les écoles coraniques du pays ainsi que dans d'autres pays, en particulier en Afrique de l'Ouest, comme le Sénégal.

RMN-GP (LIMOGES, CITÉ DE LA CÉRAMIQUE)/JEAN-GILLES BERIZZI – MOSQUÉE AL-AZHAR : ERICH LESSING/AKG

Au xxe siècle, le nombre croissant d'immigrants musulmans dans le monde a poussé beaucoup d'entre eux à traduire le Coran dans les langues de leurs pays d'accueil. En parallèle, les missionnaires islamiques ont intensifié la production de livres du Coran traduits en direction du monde entier, concentrant leurs efforts vers le sud du Sahara. Dans ce domaine. c'est aujourd'hui le « Complexe du roi Fahd pour l'impression du Noble Coran », le lieu où l'on imprime le Coran à Médine, qui constitue une référence majeure. Actuellement, il réalise des traductions du Coran à partir de l'édition officielle dans 44 langues (23 asiatiques, 11 africaines et 10 européennes). Toutes ces éditions, produites avec une typographie et une reliure d'excellente

qualité, sont bilingues, et certaines comportent même des commentaires supplémentaires.

Mille objets pour un texte

La production du Coran obéit en principe à un protocole défini dans les années 1920 par la mosquée-université Al-Azhar et un contrôle doit normalement être réa-

lisé par les ulémas à chaque étape de production. Mais ce contrôle est respecté de manière plus ou moins rigoureuse en fonction de la réglementation en vigueur dans chaque pays. S'il l'est depuis plus d'un demi-siècle en Égypte ou en Arabie saoudite, il était par exemple inexistant au Maroc avant 2011.

La Révélation n'acceptant aucune modification, l'originalité d'un Coran-livre réside bel et

C'est au xix^e siècle que les musulmans adoptèrent l'impression pour accélérer la diffusion du Livre saint

bien dans ses propriétés matérielles, à commencer par la qualité de ses enluminures ou de sa calligraphie. Les artistes professionnels qui y travaillent bénéficient de « droits de production et d'écriture ». Aujourd'hui, la quasi-totalité des corans imprimés produits dans le monde sont écrits à la main, scannés, retouchés puis imprimés après avoir été vérifiés et certifiés, de manière à préserver l'exactitude du texte. Ces nouveaux modes de fabrication ne vont pas sans rappeler

la lithographie : comme elle, ils permettent de conserver les caractéristiques physiques d'anciens manuscrits comme les marques de vocalisation qui soutiennent jusqu'à nos jours la lecture et la récitation coraniques.

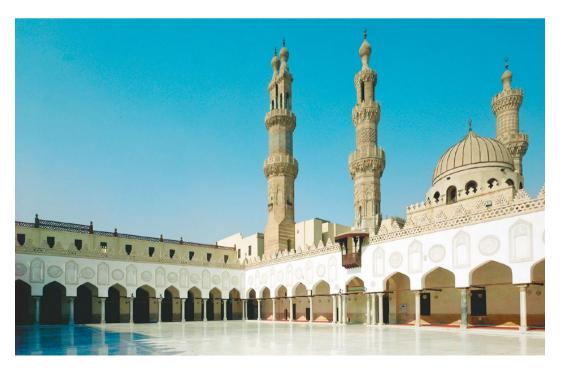
Généralement, les musulmans reçoivent leur premier Coran-livre (mushaf) de leurs parents pendant leur

enfance, puis en acquièrent tout au long de leur vie, lorsqu'ils fêtent leur anniversaire, changent de domicile, se marient ou encore soutiennent leur thèse. Le donateur peut aussi bien être issu de l'entourage proche (famille, amis) ou lointain, un tel cadeau étant destiné à créer, à entretenir ou à consolider une relation.

La forme d'un *mushaf* est modulable à souhait, selon la relation que l'on veut entretenir ▶▶▶

Décoratif

Ce bol du xviii^e siècle décoré de sourates provient de Gingdezhan, la capitale chinoise de la porcelaine (Limoges, musée national Adrien Dubouché).



Al-Azhar

L'université al-Azhar, au Caire, en Égypte, forme les ulémas. Cette institution inaugurée en 972 a d'abord été une institution chiite; elle est considérée depuis l'époque ottomane comme la plus haute autorité de l'islam sunnite.

▶ ▶ avec lui : il est des livres du Coran qu'on souhaite garder près de soi, d'autres qu'on veut pouvoir lire facilement, d'autres destinés à l'apprentissage. Il existe ainsi des livres de différentes tailles : miniature, petit, moyen et grand, relié ou non, avec ou sans étui (en velours ou en cuir, parfois avec une fermeture Éclair). Les miniatures, qui tiennent dans le creux de la main, sont rangés dans une poche, accrochés à un rétroviseur de voiture ou placés sous un oreiller, comme portebonheur ou talisman. Les petits et moyens, destinés à être lus, sont les plus vendus. On en trouve différents modèles, suivant la qualité du papier, allant du jaune (très répandu en Afrique de l'Ouest) au blanc ou encore au papier chamois.

L'ère du numérique

La qualité de la reliure, initialement conçue pour conserver et protéger le livre, est aussi variable, comme celle des couvertures, les plus courantes étant en carton revêtu de cuir de couleur verte, rouge ou bleue (quoique ce matériau soit de plus en plus remplacé par le Skaï). D'autres, plus sophistiquées, sont fabriquées en bois, gravé des noms de Dieu, ce qui est censé conférer un caractère ancien à l'ouvrage. D'autres modèles encore sont ornés de pierres précieuses ou de décorations en silicone. Pour les exemplaires haut de gamme, destinés à être offerts, certains éditeurs

On fabrique aujourd'hui des livres du Coran munis d'un stylo électronique audio récitant les versets choisis

À SAVOIR

Sur le Net : Coran 12-21



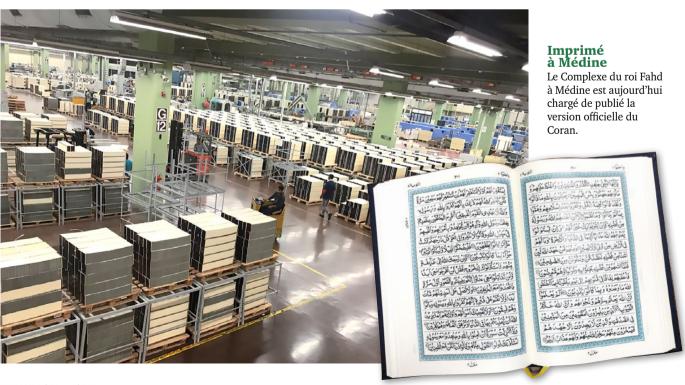
Conçu par des chercheurs et des ingénieurs de l'Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités, le site Coran 12-21 a été ouvert en octobre 2019. S'adressant aux curieux comme aux spécialistes, il donne accès aux différentes versions du Coran qui

ont circulé en Europe depuis la première traduction latine réalisée au xII° siècle jusqu'à l'édition la plus actuelle, d'où son nom. Son interface permet aux internautes de comparer les versions, sourate par sourate. Chacune est accompagnée d'une notice historique détaillée.

fabriquent de riches coffrets en forme de boîte, de maison ou même de bateau.

Les nouvelles technologies ont permis la conception de livres saints aux pages parfumées, de corans numériques, de corans digitaux accessibles sur téléphone portable ou tablette, voire de corans couplés d'un stylo électronique audio, récitant automatiquement les versets quand on le pose sur la page voulue (ce dernier type de livre contribuant à toucher les analphabètes).

Ces évolutions dans les modèles proposés sont allées de pair avec des changements



économiques, culturels et sociaux notables dans les pays musulmans: augmentation de la part de la population active, élévation du niveau de vie, progrès de l'alphabétisation, hausse du taux de scolarisation, diffusion des nouvelles technologies, accession plus large au savoir et extension des droits des femmes. L'accès au texte coranique s'est étendu aux femmes, aux jeunes scolarisés (de 12 à 25 ans) et aux classes populaires. Les fidèles possèdent désormais leur propre copie : le Coran est dès lors lu ailleurs qu'à la mosquée, et à d'autres moments que ceux fixés par le rituel : à la maison, le soir avant de se coucher (le livre est présent sur la table de chevet de beaucoup de foyers), dans le train ou sur le lieu de travail. Ainsi, la lecture coranique n'est plus nécessairement encadrée par l'institution religieuse (la mosquée), par l'État (via l'école publique ou coranique) ou par la famille.

Dans ce nouveau contexte, le *mushaf* constitue de plus en plus un marqueur social, entre classes économiques (compte tenu de la variation des prix du Livre, plus ou moins élaboré), sexes (les femmes apprécient particulièrement les corans aux pages colorées), classes d'âge, lettrés et non-lettrés (qui achètent des modèles plus ou moins didactiques). Soucieux de s'adapter aux besoins de leurs publics, les éditeurs conçoivent désormais des modèles pédagogiques, dont la composition typographique vise à faciliter la mémorisation des sourates, avec commentaires ou lexique pour expliquer les passages ou mots difficiles.

Dans la pratique quotidienne des fidèles, le Coran va bien au-delà de son incarnation purement textuelle. En plus d'être lu et récité, il est écouté, intégré aux conversations et contemplé sur les murs ornés des mosquées et sur les tableaux décoratifs accrochés dans les maisons. Il est courant de voir aussi de beaux exemplaires mis en évidence dans un salon. Des enregistrements de récitants célèbres sont partout dans l'espace public musulman. Les gens écoutent le Coran sur cassette ou CD, chez eux, mais aussi dans les magasins, les cafés, les salons de coiffure, les taxis ou les bus. La radio, elle, diffuse des récitations. Certains y voient une emprise de l'islam dans l'espace public, d'autres de nouveaux modes de consommation du sacré qui allient plaisir et apprentissage de la parole

Le Coran est également de plus en plus lu ou écouté en ligne, sur des milliers de sites différents. Des versions numériques peuvent être consultées et explorées à partir de mots clés, de thèmes ou de noms propres. Les lecteurs sont dirigés vers d'autres sources d'information (guides savants, commentaires, discours, sermons) sur le verset ou le chapitre qu'ils ont choisi de lire. Autant de pratiques nouvelles qui montrent comment les musulmans ont su adapter « l'objet Coran » au xxre siècle. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Le texte

Le Coran, éd. et trad. de l'arabe par D. Masson, [1967], Gallimard, « Folio classique », 1980, 2 vol.

Les débuts de l'Islam

Encyclopédie de l'Islam, 2° éd., Leiden, Brill, 2007 (referenceworks.brillonline.com).

- M. A. Amir-Moezzi (dir.), Dictionnaire du Coran, Robert Laffont, 2007.
- **G. W. Bowersock**, *The Crucible of Islam*, Cambridge, Harvard University Press, 2017.
- F. Déroche, Le Coran, PUF, « Que sais-je? », 2019.
- **G. Martinez-Gros**, *L'Empire islamique*, *v*₁*t*°-*x*₁° *siècle*, Passés composés, 2019.
- F. Micheau, Les Débuts de l'Islam. Jalons pour une nouvelle histoire, Téraèdre, 2012.
- **J. et D. Sourdel**, *Dictionnaire historique de l'Islam*, PUF, « Quadrige », 2004.

La genèse du texte

M. A. Amir-Moezzi, Le Coran silencieux et le Coran parlant. Sources scripturaires de l'islam entre histoire et ferveur, [2011], CNRS Éditions, « Biblis », 2020.



- M. A. Amir-Moezzi, G. Dye (dir.), Le Coran des historiens, Cerf, 2019.
- J. Chabbi, Le Seigneur des tribus. L'islam de Mahomet, CNRS Éditions, « Biblis », 2013.
- **H. Chahdi**, *Le Mushaf* dans les débuts de l'islam, Leyde, Brill, à paraître.
- F. Déroche, Le Coran,

une histoire plurielle. Essai sur la formation du texte coranique, Seuil, 2019.

- A.-L. de Prémare, Les Fondations de l'Islam. Entre écriture et histoire, Seuil, 2002; Aux origines du Coran. Questions d'hier, 6approches d'aujourd'hui, Téraèdre, 2004.
- I. Gajda, préface de C. J. Robin, Le Royaume de Himyar à l'époque monothéiste. L'histoire de l'Arabie du Sud ancienne, de la fin du w siècle de l'ère chrétienne jusqu'à l'avènement de l'islam, Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XL, 2009.
- C. J. Robin (dir.), Le Judaïsme de l'Arabie antique, Actes du colloque de Jérusalem (février 2006), Turnhout, Brepols, 2015.

Diffusion et réception

- M. Azaiez, S. Mervin (dir.), Le Coran. Nouvelles approches, CNRS Éditions, 2013.
- E. Cellard, La Transmission manuscrite du Coran, Cerf, à paraître.
- **A. Cohen,** « Le Coran et ses multiples formes », *Terrain* n° 59, septembre 2012, pp. 70-87; *Fabriquer le livre au Maroc*, Karthala, 2016.
- **O. Hanne**, L'Alcoran. Comment l'Europe a découvert le Coran, Belin, 2019.
- **A. Mérad**, *L'Exégèse coranique*, PUF, « Que sais-je ? », 1998.
- **G. Schœler,** Écrire et transmettre dans les débuts de l'islam, PUF, 2002.

NNNE TURREL – NAPLES, MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE NATIONAL ; PATRICE CARTIER/GUSMAN/LEEMAGE – LONDRES, THE BRITISH MUSEUM, DIST. RMN-GP/THE TRUSTEES OF THE BRITISH MUSEUM

L'Atelier des CHERCHEURS

■ La diététique à la romaine p. 64 ■ 1716 : les naufragés du hajj p. 70 ■ Guerre Asie-Pacifique. Les prisonniers de guerre japonais se révoltent p. 76 ■ Décryptage d'image p. 82

La diététique à la romaine

Bien loin des orgies qu'on leur prête, les Romains ont eu le souci d'allier plaisirs de la table et santé. Influencée par le monde grec, la gastronomie romaine fait des repas de véritables rituels.

Par Dimitri Tilloi D'Ambrosi

ans la nécropole d'Ostie, sur une inscription funéraire d'époque impériale, le défunt Caius Domitius Primus regrette de ne plus pouvoir savourer les huîtres du lac Lucrin et le vin de Falerne, délices de Campanie. Cette formule stéréotypée est présente sur bien d'autres documents épigraphiques, où sont célébrés le vin, les bains et les plaisirs de Vénus. Les textes antiques ont imposé l'idée que le régime alimentaire des Romains ne connaissait pas de modération.

Et pourtant, on le sait, les valeurs traditionnelles romaines, défendues notamment par Caton l'Ancien à l'époque républicaine, incitent



L'AUTEUR Chargé de cours à l'université Jean-Moulin-Lyon-III, Dimitri Tilloi D'Ambrosi a publié L'Empire romain par le menu (Arkhê, 2017).

Décryptage

Agrégé et docteur en histoire romaine, Dimitri Tilloi D'Ambrosi a soutenu en 2019 une thèse sur la cuisine et la diététique à Rome. Croisant textes encyclopédiques et médicaux d'époque impériale avec des traités culinaires et des œuvres satiriques ou romanesques, il renouvelle la connaissance des systèmes alimentaires du monde romain.

à la sobriété afin de se conformer à la dignité du citoyen. Mais cette saine frugalité est menacée par la diffusion du luxe de la table à Rome à partir du 11^e siècle av. J.-C., à mesure que l'hellénisme gagne une influence croissante sur les élites romaines. Dans le même temps, la diffusion de la médecine grecque à Rome propose de concilier plaisirs de la table et bonne santé.

La diététique, une des trois branches de la médecine antique avec la pharmacopée et la chirurgie, ne consiste pas seulement à encadrer les pratiques alimentaires. Elle permet aussi de réguler les plaisirs et de contrôler son corps. Elle tient compte des effets des bains, des exercices physiques ou encore des activités sexuelles. Une hygiène de vie quotidienne est proposée, notamment dans le traité hippocratique du *Régime* au ve siècle av. J.-C. L'accompagnement du médecin, souvent esclave ou affranchi, est nécessaire pour établir un régime personnalisé.

L'immensité de l'empire romain offre une variété d'aliments plus large que la Grèce du temps d'Hippocrate. Au fil des conquêtes orientales, de nouveaux fruits sont importés, comme la



Abondance Les natures mortes représentant des animaux sont très fréquentes chez les Romains. Les poissons et fruits de mer sont autant appréciés des gourmets que des médecins. En haut : frise de la maison du Faune, Pompéi, 11^e siècle av. J.-C. Ci-dessous : mosaïque aux poissons de Populonia, v. 100.



Père pêche, la cerise, l'abricot ou la pastèque. Cette diversité nécessite de choisir sciemment les aliments pour manger sain, en tenant compte de leurs propriétés, exposées notamment dans le traité *Sur les facultés des aliments* par Galien.

Un régime à base de céréales

Le système alimentaire de Galien vise à encadrer les pratiques observées chez les élites à Rome, à l'affût des meilleurs abats et poissons, mais aussi chez les paysans. Il témoigne de la diversité des régimes alimentaires dans le monde romain et de la permanence de pratiques locales, tels les gâteaux de céréales au miel en Asie Mineure ou la viande d'âne en Égypte.

Pour l'essentiel de la population de cet empire les céréales sont au cœur de l'alimentation quotidienne, en particulier le blé, préféré à l'orge. Les pains d'orge donnés aux soldats sont même perçus comme une punition. L'influence de la culture de l'époque sur la médecine est évidente car, pour Galien, le blé est la céréale la plus nourrissante, secondé par l'orge. Mais ces céréales ont des fonctions complémentaires : la première réchauffe le corps, tandis que la deuxième le refroidit. Des céréales rejetées par les consommateurs, comme l'avoine, sont généralement déconsidérées par les médecins car jugées peu utiles.

DANS LE TEXTE

« Comment cuisiner la sauce blanche »

Mais tandis que les préparations en casseroles des chefs sont pour la plupart cause d'indigestion, la préparation en sauce blanche est la meilleure pour la digestion. On la réalise en ajoutant de l'eau en abondance et en y versant suffisamment d'huile et un peu d'aneth et de poireau ; puis on la fait bouillir à moitié et on y ajoute du sel en quantité telle que la sauce entière ne paraisse pas encore salée. Cette préparation convient aux convalescents; pour ceux de santé irréprochable conviennent aussi la préparation à la poêle et, après celle-là, la préparation des aliments cuits au foyer. Mais celle-ci a besoin d'huile et de garum avec un peu de vin ; et pour les préparations à la poêle il convient d'avoir plus de vin et de garum que pour les précédentes, et d'v verser un peu d'huile. Chez ceux pour qui le cardia est provoqué par cette sauce, assure-toi que du vinaigre est tout près, avec un peu de garum et de poivre dedans. S'ils viennent à en manger avec ces ingrédients, ils digèrent mieux et ne souffrent d'aucun mal dans les selles ; pour cette raison en particulier, certains mangent la nourriture poêlée au vin et au garum et la majorité des gens ajoute du poivre, et une minorité de l'huile." Galien, Sur les facultés des aliments, III, 29,

MOTS CLÉS

Humeurs

Dans la médecine hippocratique l'équilibre du corps repose sur quatre humeurs: le sang, le phlegme, la bile noire et la bile iaune. Les humeurs peuvent être comparées à des fluides qui régissent le fonctionnement du corps. Chaque individu possède un équilibre humoral différent, un corps chaud ou froid, une humidité plus ou moins forte.

Coction

Selon la théorie de la coction, formulée par la médecine hippocratique et galénique, les aliments cuisent une seconde fois dans l'estomac sous l'effet de la chaleur du corps. La coction est complémentaire de la cuisson effectuée par les cuisiniers.

Ptisane

Décoction d'orge utilisée en médecine depuis Hippocrate. Elle est conseillée par Galien, qui lui consacre un volume entier. L'orge trempée, parfois moulue, est mise à bouillir jusqu'à devenir liquide. Il est possible d'y ajouter du vin, de l'amidon ou du cumin et du miel.

Les bouillies sont une des préparations de céréales les plus fréquentes. Sous la république, Plaute désigne les Romains comme des « mangeurs de bouillie ». La ptisane, une décoction d'orge, fait partie des recettes courantes. Comme la soupe de lentilles, elle est aussi bien préparée par le cuisinier que proposée aux malades. Les détails fournis par Galien sur ce type de recettes, simples et peu onéreuses, indiquent qu'il ne s'adresse pas seulement à l'élite mais aussi aux plus humbles.

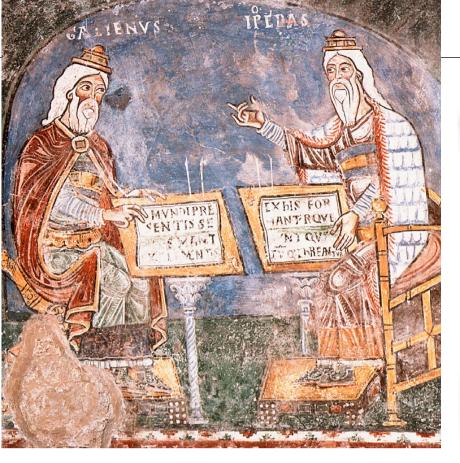
L'attention de Galien se porte aussi sur le pain

L'attention de Galien se porte aussi sur le pain, qu'il faut choisir selon le type de farine. Il existe des pains spécifiques pour les soldats ou les athlètes afin de répondre à leurs besoins nutritionnels. Au quotidien, le pain peut être accompagné de fruits, de fromage et de vin lors des repas rapides du matin (ientaculum) et du midi (prandium). Le fromage de brebis, de chèvre ou de vache est jugé bon pour le corps. La recette de l'oxygala, une forme de yaourt quasiment liquide, est privilégiée par Galien et Pline l'Ancien en raison de ses vertus pour l'estomac¹. De telles préparations ne sont pas seulement médicinales car on retrouve des recettes de lait caillé dans L'Art culinaire d'Apicius².





trad. J. Wilkins.



Galien, médecin des empereurs

Les traités de Galien (v. 131-v. 201), rédigés en grec, constituent la principale source pour connaître la médecine d'époque impériale. Ce corpus immense, plus de 20 000 pages dans l'édition allemande de Kühn en grec et latin, couvre tous les champs de la médecine antique et s'inscrit dans la tradition hippocratique. Seule une partie est actuellement traduite et éditée. Médecin des gladiateurs à Pergame, Galien effectue une carrière remarquable, jusqu'à exercer à la cour impériale auprès de Marc Aurèle et du jeune Commode. Beaucoup de ses manuscrits et de ses remèdes étaient conservés dans un entrepôt près du Forum à Rome, détruit lors d'un incendie en 192. Avec Hippocrate, Galien est resté une référence majeure pour la médecine jusqu'à l'Époque moderne. Ci-dessus : fresque représentant Galien et Hippocrate (xIII° siècle, cathédrale d'Anagni).

La ration alimentaire de base est complétée par des légumes et des légumineuses, les fèves étant considérées comme la «viande du pauvre ». Galien rapporte que ces dernières sont à la base du régime des gladiateurs d'Asie Mineure. Les légumes sont consommés par les paysans à la campagne comme dans les tavernes des villes, souvent sous la forme de ragoût, auquel on ajoute parfois de la viande – c'est la recette du *pulmentarium*. Les pouvoirs des légumes sur le corps sont multiples. Au III^e siècle, Gargilius Martialis, un militaire et notable possédant un domaine en Afrique, a écrit un traité sur Les Remèdes tirés des légumes et des fruits, largement inspiré de l'Histoire naturelle de Pline. On y apprend que chaque partie du corps peut être soignée par ces aliments, surtout le ventre. La digestion est un enjeu majeur de la diététique en vertu de la théorie de la coction.

Gargilius Martialis rapporte que le peuple romain aurait utilisé le chou comme remède pendant six siècles, en vertu des recommandations de Caton, avant que l'art médical grec ne

Notes

1. Galien, Sur les facultés des aliments, III, 15; Pline l'Ancien, Histoire naturelle, XXVIII, 135.
2. Apicius, L'art culinaire, 304.
3. G. Martialis, Les Remèdes tirés des légumes et des fruits, XXX.

légumes et des fruits, XXX.
4. Galien, Méthode de traitement, Kühn X, 489.
5. Cf. F. Yegül, Bathing in the Roman World,
Cambridge, Cambridge University Press, 2010.



Santé Scène de consultation médicale (Athènes, II° siècle ap. J.-C.). L'accompagnement du médecin est nécessaire pour établir un régime personnalisé du patient.

s'introduise à Rome. Ce légume constitue un remède souverain. Caton recommande de le manger cuit, ou cru macéré dans du vinaigre, pour soulager le ventre ou aider à uriner. Il peut être broyé dans du vinaigre et du miel pour les maux de tête, les problèmes de vue ou de ventre. Il est utile même pour soigner les blessures des soldats, tout en étant nourrissant³.

Bien d'autres légumes sont bénéfiques, comme les raves, les navets ou les asperges. Gargilius Martialis recense une vingtaine d'usages médicaux des poireaux, comme améliorer la fécondité et le désir sexuel, ou guérir la toux s'il est pris avec une crème d'orge. Certains légumes moins appréciés car plus triviaux, tels les oignons ou les carottes, sont conseillés par les médecins, poussant l'élite à les consommer aussi. Les fruits, mangés en dessert lors du d'îner, suscitent davantage la méfiance des médecins en raison de leur humidité, susceptible de déséquilibrer les humeurs. Les figues, les raisins ou les coings, du fait de leur faculté purgative, sont réputés les fruits les plus sains.

En dehors du banquet, l'alimentation de base à Rome est surtout végétarienne. Les médecins sont réservés sur la consommation de viande, notamment vis-à-vis des athlètes qui en

Le chou peut être broyé dans du vinaigre et du miel pour les maux de tête, les problèmes de vue ou de ventre consomment énormément. Elle génère de mauvaises humeurs et des résidus difficiles à assimiler. C'est le cas du bœuf, considéré comme une viande malsaine à Rome. La préférence de Galien va au porc, la viande préférée des Romains, soit en quartiers, soit sous forme de charcuteries. Le médecin de Pergame juge sa chair nourrissante et moins nocive que celle du bœuf*. Cuite dans la ptisane, elle peut même être donnée aux malades, tout comme les pieds de porc.

Cuisiner de façon saine

En revanche, le poisson de mer est estimé par les gourmets, prêts à dépenser des fortunes pour acquérir les plus gros, comme par les médecins. Le poisson de roche est très sain, raison pour laquelle Galien en livre plusieurs recettes. La légèreté de sa chair justifie la place privilégiée de cette espèce dans les hiérarchies culinaires et diététiques, au même titre que les petits oiseaux, tels les becfigues.

Les fouilles à Herculanum et Pompéi révèlent cependant que ces nourritures sont accessibles à différentes catégories sociales, en conformité avec les préceptes diététiques.

Les cuisiniers sont des acteurs essentiels de cette diététique. Comme les médecins, ils sont souvent esclaves ou affranchis. Bien que raillés dans les pièces de Plaute, ils sont prisés des gourmets pour leur savoir-faire, ce dont témoigne leur coût élevé. Galien regrette que les cuisiniers recherchent avant tout le plaisir du goût au détriment de la santé. Ils sont peu vigilants sur les effets de leur cuisine, comme lorsqu'ils préparent la ptisane ou la soupe de lentilles.

Les critiques de Galien, récurrentes, supposent une opposition entre les deux professions.



Oiseaux

Jugée peu nourrissante par Galien la chair des oiseaux est toutefois très digeste. Grive, poulet, faisan ou becfigue sont particulièrement appréciés. Les œufs peuvent être bouillis ou cuits à l'étouffée, arrosés d'huile, de *garum* et de vin (fresque d'Herculanum, 1er siècle ap. J.-C.).

Pourtant, cette frontière est perméable. Galien est l'auteur d'un livre sur la préparation des mets, malheureusement perdu, où les sauces et les assaisonnements semblent tenir une place centrale. Réciproquement, l'analyse des recettes de *L'Art culinaire* d'Apicius, témoigne d'une influence de la diététique. Cette œuvre, compilée à la fin de l'Antiquité, comporte plusieurs recettes issues de traités médicaux, certaines pouvant être identifiées : « Potage pour le ventre. Faites cuire des bettes émincées et des poireaux de conserve ; disposez-lez dans une casserole. Pilez du poivre, du cumin, mouillez de garum et de vin paillé pour sucrer



Activités physiques Galien ne dissocie pas l'alimentation des soins du corps. Il est l'auteur de traités d'exercices physiques, notamment pour le jeu de balle, que l'on retrouve sur cette mosaïque de la villa du Casale près de Piazza Armerina (Sicile, Ive siècle ap. J.-C.).

DANS LE TEXTE

De l'eau rougie pour les enfants

Il est bon de donner aussi à l'enfant une nourriture à base de céréales, par exemple des miettes de pain ramollies dans de l'hydromel, dans du lait, dans du vin doux ou miellé; on donnera aussi, plus tard, du potage de gruau, de la purée très liquide, un œuf mollet; on veillera à lui donner le lait à boire au milieu du repas. [...] Si l'enfant a soif après avoir mangé, on lui donnera de l'eau pure ou rougie à boire à la tétine artificielle: ce genre d'instrument lui permet de tirer le liquide peu à peu et sans risques, comme d'un sein. [...] L'enfant ne doit être tenu à l'écart de rien: vin, eau, boissons froides ou chaudes, massages aux produits gras; il est bon en effet de créer dès le début une accoutumance à ce qui est utile."

Soranos d'Éphèse, Maladies des femmes, II, 17, trad. D. Gourevitch.

légèrement. Faites bouillir et servez après ébullition » (L'art culinaire, 67, trad. J. André).

La cuisson des aliments est cruciale pour bien digérer, surtout la viande. Un aliment mal cuit et indigeste peut être source de maladie. Le bouilli, qui humidifie le corps, et le rôti, qui le rend plus sec, sont les modes de cuisson privilégiés par Galien. Il est fréquent en cuisine d'utiliser successivement ces deux modes de cuisson pour la viande. Le mijoté était aussi pratiqué à condition de prendre garde aux produits employés.

Manger et boire aux bains

Le choix des assaisonnements et des sauces ne se limite pas à leur goût. Les saveurs peuvent réchauffer ou refroidir le corps. Par exemple, le doux nourrit, l'amer purge et, tout comme l'aigre, il est bon pour l'estomac. Le rôle des condiments se vérifie avec la sauce blanche décrite par Galien et destinée aux poissons, recette diététique par excellence (cf. p. 66). Chez Apicius, le mélange de l'aigreur du vinaigre, de l'amertume de la rue, de la douceur du miel, conjugue les saveurs et leurs effets, rendant le plat nourrissant, digeste et agréable. La fonction diététique de l'aigre-doux, récurrent dans ses recettes, est perceptible. De même, dans la recette du sel aux épices, on trouve autant d'ingrédients utiles en cuisine qu'en pharmacopée.

Néanmoins, les médecins et les moralistes appellent à la modération dans l'emploi de sauces et d'aromates qui incitent à la gourmandise et aux excès. Selon Plutarque, le vinaigre et le sel suffisent, alors que, pour les élites, les épices sont source de plaisir et de prestige en raison de leur origine lointaine, comme le poivre d'Orient ou le *silphium*, une plante aromatique et médicinale des côtes libyennes.

L'hygiène de vie des Romains ne se conçoit pas sans le passage aux thermes. On y va avant le dîner car les eaux chaudes ou froides et les massages préparent le corps à recevoir des victuailles. Nombreux sont les traités qui proposent des aliments pour accompagner les bains, où il est d'usage de manger et de boire. Pour Galien, « une fois sorti du bain, il

POUR EN SAVOIR PLUS

J. André, L'Alimentation et la cuisine à Rome, Les Belles Lettres, 2009

J.-M. André, La Médecine à Rome, Tallandier. 2006.

V. Boudon-Millot, Galien de Pergame. Un médecin grec à Rome, Les Belles Lettres. 2012.

P. Erdkamp, C. Holleran (dir.), The Routledge Handbook of Diet and Nutrition in the Roman World, Abingdom, Routledge, 2019.

J.-L. Flandrin, M. Montanari (dir.), Histoire de l'alimentation, Fayard, 1996.

V. Nutton, La Médecine antique, Les Belles Lettres, 2016.

D. Tilloi D'Ambrosi, L'Empire romain par le menu, Arkhê, 2017. faut boire avant tout de l'eau, puis du vin, suffisamment coupé d'eau; après avoir vomi quand on a bu, on peut manger d'abord de la laitue, des légumes qui en même temps ne soient pas nocifs et qui soient rafraîchissants, puis des pieds de porc bien cuits dans du vinaigre et du garum, des ailes de poule ou d'oie ou alors leur estomac, et du poisson frit et des viandes tendres. Si on le désire ensuite, on peut manger aussi des légumes aux humeurs non nocives comme la mauve et la courge, et enfin boire du vin bien mêlé avec de l'eau froide » (Des bons et des mauvais sucs, Kühn VI 812, trad. de l'auteur).

Apicius, lui, conseille également des quenelles à la fécule pour la sortie du bain. Les inscriptions des thermes d'Herculanum ou de Magnésie du Méandre en Asie Mineure fournissent des listes d'aliments qui y sont vendus⁵. A Herculanum, on trouve du vin, du pain, des saucisses, du saindoux et de la viande ; à Magnésie, du vin, du fromage, de l'orge, des olives et de l'huile, du poisson et des légumes. La consommation de vin aux bains, encadrée par les médecins, permet de se désaltérer et de bénéficier des bienfaits de cette boisson, considérée par les Romains comme un véritable remède.

Après le passage aux thermes, vient le temps du dîner. La cena classique est composée de trois services : hors-d'œuvre (gustatio), plats de résistance (primae mensae) et desserts (secundae mensae). Le premier de ces trois services doit ouvrir l'appétit et favoriser la digestion. La laitue est fort utile en cela, mêlée à du vinaigre, tout comme le mulsum, un vin miellé. Apicius livre une recette pour mieux digérer la laitue et éviter les ballonnements. Les plats plus légers servis au début du repas (légumes, œufs ou fruits de mer) préparent l'estomac à recevoir des nourritures plus lourdes, telles les viandes en sauce.

En cas d'excès, il existe des menus spécifiques pour rééquilibrer le corps, comme le rapporte le protagoniste du *Satiricon*: « *Je pris diligemment soin de mon corps coupable. Pas de bain, mais une légère friction. Une collation revigorante, bulbes de muscari, escargots sans sauce, un doigt de vin »* (Pétrone, *Satiricon*, CXXX, trad. O. Sers.).

Le régime doit donc être constamment personnalisé, selon l'état de santé, les saisons, le sexe ou l'âge, dans le souci de concilier plaisir et santé. L'art gastronomique antique s'est construit en partie sur des fondements diététiques afin de répondre à ce souci de l'élite. Le régime des malades est soumis à ce principe, même si le jeûne est parfois préconisé. Encore au ve siècle ap. J.-C., Cassius Felix conseille, pour soigner les maladies de la vessie, de consommer des pieds de porc, du poisson, des coings, du raisin ou des grenades.

L'importance de ces préceptes survit à la fin de l'empire, comme l'atteste le livre de cuisine diététique du Byzantin Anthime au viesiècle. Ces principes définis par les Anciens pour manger sain perdurent durant toutes les Époques médiévale et moderne.

1716 : les naufragés du hajj

En 1716 un navire parti de Tunis s'échoue en Sicile. Ses passagers, des pèlerins qui se rendaient à La Mecque, considérés comme un butin de guerre, sont réduits en esclavage par le roi de Sicile. Or, ne faut-il pas accorder l'asile aux naufragés ?

Par Guillaume Calafat



L'AUTEUR
Maître de
conférences à
l'université Paris-IPanthéon-Sorbonne,
Guillaume Calafat
a récemment publié
Une mer jalousée.
Contribution
à l'histoire de
la souveraineté.
Méditerranée,
xvıı' siècle
(Seuil, «L'Univers
historique », 2019).

e 7 août 1716 le *Saint-Pierre* appareille du port de La Goulette, appendice maritime de Tunis, en direction d'Alexandrie. Le navire bat pavillon français. En effet, les Français avaient noué, depuis le début du xvıı^e siècle, des traités de paix et de commerce avec les provinces ottomanes du Maghreb; leurs navires y étaient d'ordinaire bien accueillis, et fort recherchés par les marchands et les affréteurs ottomans pour le transport des biens et des personnes, puisqu'ils n'étaient théoriquement pas attaqués par les corsaires chrétiens.

Le bateau est un « pinque », un bâtiment de charge d'environ 150 tonneaux, ici fréquemment utilisé en Méditerranée pour le transport des pondéreux (huiles, vins, métaux) ou des troupes. En plus des 21 membres d'équipage, le *Saint-Pierre* compte 2 passagers grecs et 1 Juif, ainsi que 165 pèlerins musulmans originaires d'Alger et de Tunis. Ces derniers souhaitent arriver à temps en Égypte pour se joindre à la caravane du Caire qui gagne chaque année le Hedjaz pour le grand pèlerinage à La Mecque, le hajj, cinquième pilier de l'islam, obligatoire pour les fidèles ayant les moyens et les capacités d'entreprendre ce voyage, bien souvent long et éprouvant.

Parti en droiture pour Alexandrie, le pinque navigue sans difficulté jusqu'à ce que l'équipage découvre une importante voie d'eau, à environ 150 milles de l'île de Malte. Les marins s'efforcent de pomper pendant quatre jours et quatre nuits, mais ils ne parviennent pas à réparer les dégâts, si bien que le navire menace de sombrer corps et biens. Le capitaine jette alors par-dessus bord une grande partie des marchandises afin d'alléger le navire, mais cela ne suffit pas : il faut se résoudre à gagner le rivage.

Le pinque met alors péniblement cap au nord, vers la Sicile. Longtemps possession espagnole, l'île venait de passer aux mains du duc de Savoie, roi de Piémont et de Sicile depuis les traités d'Utrecht qui avaient mis fin à la guerre de succession d'Espagne (1701-1714). Le 17 août 1716, le navire s'échoue au niveau de la Marza, une plage à quelques encablures du cap Passero, à la pointe sud-est de la Sicile. Les passagers ont néanmoins le temps d'être placés sur la chaloupe du navire et de récupérer leurs biens de valeur et leurs effets personnels, pour l'essentiel des bijoux, des armes et des objets précieux. Le naufrage ne fait aucun mort, mais les rescapés sont loin d'être sortis d'affaire.

A qui appartiennent les naufragés?

L'équipage et les passagers échoués dressent sur la plage une tente de fortune à l'aide des voiles du navire. En quelques heures, un détachement de « dragons », des soldats de la garnison du cap Passero, arrive sur place. Carrefour entre la mer Ionienne et le canal de Sicile, cette partie du littoral sicilien est en effet très surveillée : les populations côtières y craignent les attaques des corsaires des provinces ottomanes d'Afrique du Nord, ceux que les sources européennes nomment les « Turcs » ou les « Barbaresques ».

Les soldats veillent sur les naufragés et informent les autorités de la ville voisine de Noto qui, à

Décryptage

L'enquête sur les naufragés du hajj mène Guillaume Calafat dans différents fonds d'archives produites autour de la Méditerranée. L'historien puise aussi bien dans les dépêches diplomatiques et les traités juridiques, les archives des amirautés et les correspondances consulaires, les journaux de bord et les gazettes, les chroniques et les récits de voyage. Cette histoire aux multiples facettes fonctionne comme un révélateur efficace des transformations du monde méditerranéen au xvuie siècle.



leur tour, préviennent le sénat de Syracuse, ainsi que le vice-roi de Sicile à Palerme. Les premières mesures sont d'ordre sanitaire : les Siciliens redoutent en effet le « mal contagieux », la peste, réputée endémique en Afrique du Nord et au Levant. Les naufragés, mais aussi tous les soldats qui ont été en contact avec eux, sont confinés dans le château du cap Passero, puis transportés à Syracuse pour effectuer leur quarantaine.

Dans les premiers jours qui suivent le naufrage, les pèlerins musulmans comptent bien reprendre la mer sur un autre vaisseau pour rallier Alexandrie comme prévu. Le consul de la nation française à Messine Jacques Thierry de Lépinard intercède en leur faveur, à Syracuse et à Palerme, pour qu'ils puissent repartir rapidement et gagner l'Égypte. Mais les autorités siciliennes voient les choses autrement. Si elles libèrent l'équipage du navire échoué après la quarantaine, elles estiment que les naufragés musulmans et leurs biens appartiennent légitimement au duc de Savoie,

Tempête

Le xVIII^e siècle aime à peindre le spectacle du naufrage, qui offre une image saisissante de la précarité humaine. Même les navires les plus sophistiqués sont réduits à peu de chose face à la force brutale des éléments. Ainsi sur cette toile de Joseph Vernet, *La Tempête* (1777, musée Calvet, Avignon).

souverain sur les mers de Sicile, au nom d'une « guerre perpétuelle » menée contre les « Turcs [...] ennemis du nom chrétien ». Selon les juristes palermitains consultés pour donner leur avis sur l'affaire il ne fait pas de doute que les passagers musulmans sont « sujets à l'esclavage », soit « de bonne prise », conformément au droit romain, aux lois locales, aux coutumes et aux précédents – et ce peu importent les circonstances qui les ont conduits en Sicile.

Un peu plus d'un mois après le naufrage, à la fin du mois de septembre 1716, le consul français de Messine envoie une dépêche à Paris, au Conseil de marine, son autorité de tutelle. Il y décrit les dures conditions de détention et les vexations subies par les passagers du Saint-Pierre à Syracuse: « [Les officiers siciliens] firent passer les Turcs les uns après les autres. Ils furent visités et dépouillés tout nus. On leur enleva l'or et l'argent qu'ils avaient, mais ce qui est le plus odieux, ils visitèrent aussi les femmes turques. Ils ramassèrent environ 22000 piastres,

DATES CLÉS

Guerre, paix et commerce

1673

Renouvellement des capitulations octroyées par le sultan à la France. Samuel von Pufendorf fait paraître le De officio hominis et civis (Les Devoirs de l'homme et du citoyen).

1685

Traité « de cent ans » de paix et de commerce entre la France et la province ottomane de Tunis. En 1689, un même traité est conclu entre la France et la province ottomane d'Alger.

1713-1714

Traités d'Utrecht et de Rastatt qui mettent fin à la guerre de Succession d'Espagne. La Sicile passe au duc de Savoie.

1713

Première version du Projet pour

rendre la paix perpétuelle en Europe de l'abbé de Saint-Pierre.

1718

L'Espagne envahit la Sicile. Début de la guerre de la Quadruple-Alliance opposant l'Espagne aux principales puissances européennes.

1720

Fin de la guerre de la Quadruple-Alliance. L'Espagne renonce à ses possessions italiennes. La Sicile passe au Saint Empire ; le duc de Savoie hérite de la Sardaigne.

1719-1720

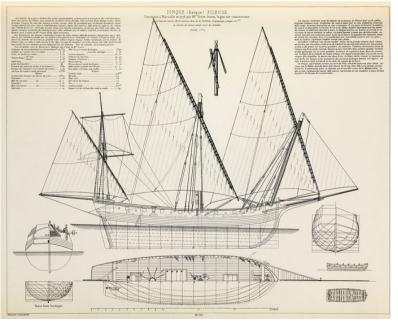
Renouvellement des traités « centenaires » entre la France et les provinces ottomanes d'Alger et de Tunis. Des clauses, négociées par l'envoyé plénipotentiaire du roi Denis Dusault, concernent directement les naufragés du haii. prises par leurs gens. Ils prirent plusieurs bijoux, et une caisse remplie de sabres dont une bonne partie étaient couverts de pierreries. [...] Le lendemain, ils continuèrent leur visite, et ramassèrent environ 4000 écus, et quelque partie d'or, et d'argent, outre 35 caisses remplies de hardes très belles [...]; ce qui est le plus horrible, ils firent visiter les femmes turques par deux femmes de Syracuse. Les officiers leur arrachèrent les pendants d'oreille, les bracelets, et tous les joyaux qu'elles avaient sur elles, et leur prirent toutes leurs hardes qui sont d'une grande valeur. »

Parmi les 165 pèlerins montés à bord du pinque, on comptait en effet 26 femmes et 5 enfants, dont 2 nourrissons. Plus de 10 passagers se disaient âgés de plus de 70 ans environ, dont une femme de haut rang, veuve de l'ancien bey de Tunis, le gouverneur de la province ottomane. Comme en témoigne la dépêche du consul Lépinard, certains pèlerins voyageaient avec des biens qu'ils destinaient aux pauvres de La Mecque, mais aussi avec des joyaux et des petits objets de valeur susceptibles d'être aisément transportés et échangés pour couvrir les frais imprévus lors du voyage.

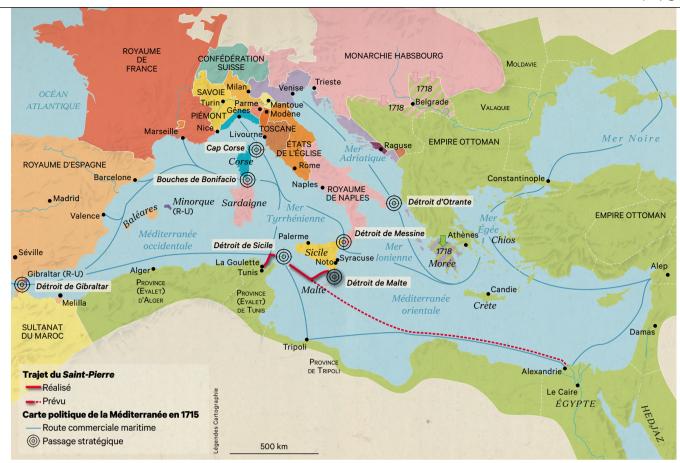
Les pèlerins étaient de toutes conditions : on trouvait parmi eux des soldats « turcs », des janissaires originaires d'Europe de l'Est ou de Grèce ; d'autres, embarqués à Alger, se réclamaient d'une noble ascendance chérifienne et portaient le turban vert réservés aux seuls descendants du Prophète. Les plus aisés voyageaient en famille, accompagnés de serviteurs noirs ou chrétiens. Les officiers siciliens à Syracuse enregistraient d'ailleurs la présence d'un « renégat » vénitien, un

Victor-Amédée II mettait la main sur un butin humain, mais aussi sur une cargaison estimée à 30000 écus





Pinque Ces bateaux de plus de 20 mètres étaient utilisés au xvIII^e siècle pour la « caravane maritime » (plan de 1778). Le *Saint-Pierre* s'est échoué en Sicile, dominée par Victor-Amédée II (ci-contre), duc de Savoie et roi de Sicile depuis 1713.



La Méditerranée après la paix d'Utrecht (1713)

La Méditerranée des années 1710 offre un paysage transformé. La Grande-Bretagne sort renforcée de la guerre de Succession d'Espagne avec les places de Gibraltar et Minorque. Avec Trieste, Naples et la Sardaigne, l'Autriche de Charles VI devient un acteur important dans la région. En Italie, le duché de Savoie, qui obtient la Sicile en 1713, avant de l'échanger avec la Sardaigne en 1720, monte en puissance. L'Espagne cherche à regagner ses possessions italiennes mais doit y renoncer à l'issue de la guerre de la Quadruple-Alliance. L'Empire ottoman se rétablit en Morée (Péloponnèse) après la paix de Passarowitz (1718) et amorce une période de réformes, tandis que les provinces ottomanes d'Alger et de Tunis consolident leur autonomie diplomatique. Comme la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies, la France a obtenu des traités de paix avec les provinces ottomanes d'Afrique du Nord, qui lui garantissent une position privilégiée dans le commerce maritime.

captif converti à l'islam. D'autres encore étaient des marchands qui, pour certains, avaient déjà effectué le pèlerinage à La Mecque. Outre sa fonction religieuse, le hajj était en effet une occasion annuelle d'échanges commerciaux intenses à l'échelle des mondes d'Islam.

En plus de leurs biens propres, les pèlerins transportaient une caisse de piastres (des monnaies d'argent, souvent dites « sévillanes » ou « mexicaines » en raison de leur provenance sudaméricaine), destinées aux pauvres de La Mecque et Médine. Collecté par des fondations pieuses à Alger et Tunis, cet argent était destiné aux villes saintes, et souvent transporté à bord de navires européens. La contribution n'avait certes pas l'ampleur des dons envoyés depuis la Turquie ou l'Égypte, mais elle renforçait la légitimité à la fois religieuse et politique des deys d'Alger et des beys de Tunis dans l'Empire ottoman.

Les pèlerins étaient placés sous la protection d'un « chef du pèlerinage », appelé l'amir alhajj. Dans le cas des naufragés du Saint-Pierre,

MOTS CLÉS

Corso

Pratique de la guerre maritime consistant, de la part d'un État belligérant, à autoriser des corsaires d'armer en guerre pour attaquer des navires ennemis, parfois sous prétexte de guerre sainte.

Janissaire

Soldat d'élite dans l'Empire ottoman, au service du sultan. Les janissaires formaient de véritables « corps » dans les provinces ottomanes.

il s'agissait d'un certain Sidi Mustafa Hassan, lui-même soldat turc ou « janissaire », originaire de Nauplie, dans le Péloponnèse, homme de confiance du bey de Tunis. Riche et expérimenté, ce dernier avait par le passé fait fonction d'ambassadeur de Tunis à Alger, Paris et Istanbul. « Conducteur » de ce groupe de pèlerins, il voyageait avec sa femme, Turkia, leurs deux enfants (dont la petite Fatima, âgée de 1 an), sa bellemère, une esclave noire, Mabrouka, et deux serviteurs.

Itinéraires captifs

Victor-Amédée II, duc de Savoie, mettait donc la main non seulement sur un butin humain, mais aussi sur une cargaison que son vice-roi à Palerme décrivait comme « riche d'argent, d'or, de cuivre, de drogues et autres marchandises diverses qui montent à 25 000 jusqu'à 30 000 écus environ », autrement dit une somme considérable. En décembre 1716, le roi de Sicile demandait à ce que l'on sépare les « Turcs » destinés

▶ ▶ à être rachetés ou échangés (les femmes, les personnes âgées, les infirmes) des hommes en état de ramer et envoyés aux galères. Les malheureux pèlerins furent d'abord enfermés au Castello Maniace, la citadelle de Syracuse, avant d'être transportés dans la forteresse du Castello a Mare à Palerme.

En janvier 1718, les hommes en âge de ramer prirent place dans la chiourme des galères de Sicile, tandis que deux des enfants « turcs », âgés de 10 et 12 ans, furent envoyés à Turin pour servir d'esclaves à la cour de Victor-Amédée II. En juillet, les troupes espagnoles envahissaient la Sicile pour la reprendre au duc de Savoie. C'était le début de la guerre de la Quadruple-Alliance,

à l'issue de laquelle, deux ans plus tard, l'île passerait finalement aux mains de l'Autriche, tandis que le Piémont obtiendrait la Sardaigne. Le 23 août 1718, alors que les galères de Sicile stationnaient à Malte, île neutre durant le conflit, 22 esclaves « turcs » envoyés chercher de l'eau à terre parvinrent à se mutiner et à se réfugier sur un vaisseau espagnol. Ces galériens, naufragés du *Saint-Pierre*, espéraient ainsi être échangés avec des captifs espagnols retenus à Alger.

En avril 1719, le consul français de Messine écrivait à Versailles que plusieurs prisonniers d'Alger et de Tunis retenus en Sicile étaient « morts de vieillesse ou de chagrin, tant hommes que femmes ». Les 165 naufragés du hajj furent ainsi ballottés



Hajj Les pèlerins pour La Mecque se rassemblaient au Caire et à Damas pour entreprendre le hajj. La caravane du Caire pouvait compter environ 30 000 à 40 000 pèlerins venus du Maghreb et de l'Afrique intérieure (gravure de 1738).

La conversion de Sidi Mustafa Hassan

a scène se passe à la cathédrale de Barcelone, le jeudi 4 février 1723. Sidi Mustafa Hassan, *amir* (chef) des pèlerins partis d'Alger et de Tunis pour La Mecque, demande le baptême, après six ans de captivité. Sa lecture des livres pieux, ses visions réitérées de saint François et de saint Jérôme l'ont, explique-t-il, décidé à se convertir au catholicisme sous le nom de don Felipe Francisco Jeronimo y Gasparo.

Peut-être Mustafa Hassan ne souhaitait-il pas retourner au Maghreb, honteux et humilié de ne pas avoir protégé le groupe de pèlerins placé sous sa protection. Son parrain n'est autre que le roi d'Espagne Philippe V, qui lui promet de beaux postes dans son armée. La conversion au catholicisme de ce musulman de haut rang est mise en scène et célébrée avec solennité par des cérémonies publiques.

Peu de temps après, Mustafa Hassan demande au consul français de Barcelone qu'il s'occupe de faire venir secrètement sa femme et sa fille de Tunis, mais le consul reçoit l'ordre de Versailles de ne pas accéder à la demande. Le scandale ne manquerait pas d'envenimer les relations diplomatiques avec la province ottomane.

G. C.

dans des lieux différents, de Syracuse à Palerme, jusqu'à Turin, Malte, Barcelone, Cagliari ou Villefranche. Certains d'entre eux ne revirent pas leur pays d'origine; d'autres restèrent esclaves pendent plus de sept années.

Une affaire méditerranéenne

Pour la France, l'affaire des Turcs naufragés était des plus sérieuses, comme le soulignait le régent Philippe d'Orléans, en marge d'un mémoire rédigé par le Conseil de marine en 1717. En effet, il en allait du respect qu'on accordait à la protection garantie par le pavillon du roi de France. Les diplomates français s'activaient, en Sicile et en Piémont, pour tenter d'obtenir la restitution des passagers et de leurs biens en avançant divers arguments qui soulignaient le caractère « inhumain et odieux », barbare et obsolète, du « droit de naufrage et d'échouement » brandi par les juges siciliens.

Ils défendaient l'idée que les « Turcs » naufragés n'étaient nullement des ennemis armés, mais des pèlerins inoffensifs et malheureux, que les lois de l'humanité et de l'asile invitaient à traiter dignement. A mesure que la controverse diplomatique et juridique s'envenimait, les mémoires français s'indignaient de l'injustice du traitement accordé aux naufragés.

De toute évidence, les Français n'agissaient pas qu'au nom de principes d'humanité et de générosité. La détention des passagers musulmans menaçait d'avoir des répercussions politiques et économiques fâcheuses pour la navigation française en Méditerranée. Le marché du fret nord-africain était fort lucratif pour les marins français, ceux qu'on appelait les « caravaneurs » et qui naviguaient de port en port à l'échelle de la Méditerranée tout entière. Le *Saint-Pierre* était précisément l'un de ces

Fallait-il accorder l'asile aux naufragés, au nom du droit naturel et d'une commune humanité?

nombreux bâtiments partis « en caravane », à la recherche de fret dans les ports méditerranéens. Ses mésaventures risquaient grandement de détourner ce marché du transport maritime en faveur des rivaux des Français dans la région – en particulier les marins anglais.

En mars 1717, des lettres des naufragés en Sicile parvenaient à Alger et à Tunis. L'une d'elles, datée de la fin de lune de muharram (soit la fin du mois de janvier 1717), en appelait au dev d'Alger pour qu'il agît promptement, en particulier pour faire libérer les femmes et les enfants captifs en Sicile. Les prisonniers dénonçaient avec force le procédé injuste qui consistait à réduire en esclavage des naufragés protégés par un « pavillon ami ». Le dey d'Alger exigeait ainsi que les Français fassent tout pour obtenir la libération des malheureux passagers du Saint-Pierre; il s'étonnait en effet de l'impuissance « honteuse » de la diplomatie française sur cette affaire. Les consuls de France à Tunis et Alger, quant à eux, écrivaient au Conseil de marine en leur faisant part des menaces de rétorsion préoccupantes qui pesaient sur les marchands et les intérêts français en Afrique du Nord.

Celles-ci ne tardèrent pas. A la fin du mois d'avril 1717, des corsaires d'Alger capturèrent en représailles un navire français qui transportait de Barcelone à Valence 118 Espagnols du régiment de Navarre et leurs familles. En mai, le dev d'Alger écrivait à Louis XV pour lui dire qu'il ne comptait faire aucun mal aux prisonniers espagnols, mais qu'il souhaitait les échanger contre les « Turcs » retenus en Sicile. Aux Espagnols, Français et Savoyards de s'accorder pour procéder à un tel échange, qui allait nécessiter presque dix années, et de nombreuses tractations et autres traités. En juillet 1725, le consul français d'Alger écrivait cependant à Versailles que « l'affaire des Turcs échoués en Sicile ne serait jamais oubliée » dans la province ottomane.

POUR EN SAVOIR PLUS

G. Calafat, Une mer jalousée. Contribution à l'histoire de la souveraineté. Méditerranée, xvnº siècle, Seuil, 2019.

J. Dakhlia, B. Vincent, W. Kaiser (dir.), Les Musulmans dans l'histoire de l'Europe, Albin Michel, 2011-2013. 2 vol.

D. Panzac, La Caravane maritime. Marins européens et marchands ottomans en Méditerranée, 1680-1830, CNRS Éditions, 2004.

F. Soyer, « Ritualised Public Performance, **Emotional Narratives** and the Enactment of Power: the Public Baptism of a Muslim in Eighteenth-Century Barcelona ». M. L. Bailey, K. Barclay (dir.), Emotion, Ritual and Power in Europe, 1200-1920. Family, State and Church, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2017, pp. 103-121.

L. Valensi, « Quand des musulmans de haut rang demandaient le baptême », *Pallas*, vol. 88, 2012, pp. 205-217.

Pour les diplomates savoyards, le roi de Sicile n'était nullement tenu par les traités de paix et de commerce passés entre la France et les provinces ottomanes du Maghreb. L'affaire revêtait en fait plusieurs enjeux pour la Savoie : tout d'abord, le « droit de naufrage » était un moven d'éprouver l'autorité et la souveraineté piémontaises sur les mers et les rivages de Sicile. Ensuite, les « Turcs » et leurs biens, outre leur valeur pécuniaire, étaient une monnaie d'échange et de négociation avec Alger et Tunis, ce qui pouvait paradoxalement déboucher sur la signature d'un traité de paix avec les deux provinces, à une époque où les Savoyards tentaient de développer leur marine et de s'implanter dans les réseaux de commerce méditerranéens.

Des actes d'hostilité ouverte, tel l'esclavage des naufragés, étaient en effet un moyen fréquent d'ouvrir le chemin de négociations diplomatiques entamées par des échanges de prisonniers. En ne cédant pas aux injonctions françaises, le duc de Savoie montrait de la sorte qu'il comptait faire de ses États une puissance commerciale et politique en Méditerranée.

L'affaire des naufragés du hajj questionnait plus largement les frontières politiques et religieuses de l'hospitalité dans la Méditerranée du xviiie siècle. Fallait-il accorder l'asile aux naufragés de toutes provenances, au nom du droit naturel et d'une commune humanité? Ou devait-on considérer, au contraire, qu'un état de guerre permanent régnait en Méditerranée entre « l'empire des Turcs » et certains pays chrétiens?

Plusieurs mémoires, récits ou lettres composés suite à la captivité des naufragés dénonçaient l'injustice et la « barbarie » du « droit de naufrage ». Ces textes ne remettaient certes pas en cause le droit souverain de refuser l'hospitalité aux étrangers ni de mettre aux galères et d'emprisonner des ennemis. Le *corso* et la captivité restèrent en effet une réalité endémique en Méditerranée jusqu'au début du xix^e siècle, même si la conclusion d'accords politiques et commerciaux allait croissant entre l'Empire ottoman, ses provinces et les États européens.

En revanche, le naufrage de voyageurs inoffensifs présentait un cas particulier : les naufragés se trouvaient dans une situation de grande vulnérabilité et de détresse qui invitait à suspendre les lois particulières de l'asile et de l'hospitalité (les traités entre États par exemple) pour invoquer plutôt une loi universelle de l'hospitalité, considérée comme une preuve, un critère d'humanité et de civilisation. La controverse se transformait ainsi en débat philosophique et moral à propos de ce que l'influent juriste Samuel von Pufendorf appelait, dans ses Devoirs de l'homme et du citoyen (1673), les « offices communs de l'humanité ». En d'autres termes, le naufrage éprouvait les devoirs de l'humanité et les droits humains. Car l'alternative face aux naufragés est bien toujours celle-ci : asile ou barbarie. ■

Guerre Asie-Pacifique

Les prisonniers de guerre japonais se révoltent

Alors que la Seconde Guerre mondiale fait rage sur terre et sur mer dans le Pacifique, des centaines de soldats japonais sont faits prisonniers et internés en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Nouvelle-Calédonie. Une situation inacceptable pour eux.

Par Éric Seizelet

u Japon, l'éthique militaire a enseigné à des générations de conscrits qu'il n'y avait pas de plus grand déshonneur pour le soldat et sa famille que de se rendre. C'était bien le sens du Rescrit impérial aux soldats et aux marins délivré par l'empereur Meiji le 4 janvier 1882. Le Japon avait combattu en 1914-1918 aux côtés des Alliés. Quelques décennies plus tard, les soldats de l'empereur ont de nouveau l'occasion de mettre ce code d'honneur en application, au moment de l'entrée en guerre du Japon, qui se fait en deux temps : d'abord la prise de contrôle de la Mandchourie en septembre 1931, qui ouvre quinze années de conflits contre la Chine; puis, à partir de septembre 1940, l'invasion de l'Indochine française, prélude à l'entrée du Japon dans la Seconde Guerre mondiale, cette fois-ci aux côtés de l'Allemagne et de l'Italie. Le front Pacifique ne cessera alors de s'élargir, notamment après l'entrée en

décembre 1941.

guerre des États-Unis en

Plutôt mourir que se rendre

Dès le début de cette nouvelle guerre, le 8 janvier 1940, le ministre de l'Armée Tojo Hideki délivre à ses soldats le Senjinkun (« Instructions pour le champ de bataille »), un manuel militaire de poche qui réitère solennellement l'interdiction de toute reddition. Édicté au lendemain de la défaite cuisante contre les troupes soviétiques lors de l'incident de Nomonhan, qui s'est déroulé entre mai et septembre 1939 à la frontière entre la Mongolie et la Mandchourie, il a pour objectif de renforcer la discipline militaire mise à mal sur le front chinois. Cette règle explique le faible nombre de prisonniers de guerre japonais - moins de 50 000 hommes sur l'ensemble du conflit -, les soldats acculés, y compris les malades et les blessés, étant censés mettre fin à leurs jours. Sans doute ce règlement explique-t-il également les mauvais traitements infligés aux prisonniers alliés par le Japon lui-même, qui n'avait pas adhéré à la convention de Genève de 1929. Il explique enfin pourquoi on trouve si peu de documents et d'archives au Japon sur ces prisonniers. En effet, s'il en existe dans les archives militaires américaines, australiennes, néo-zélandaises et russes, les sources conservées à Tokyo au Centre de recherche historique du ministère de la Défense,



L'AUTEUR
Professeur émérite à l'université de Paris, Éric Seizelet a notamment publié Monarchie et démocratie dans le Japon d'aprèsguerre (Maisonneuve et Larose, 1990) et, avec Régine Serra, Le Pacifisme à l'épreuve. Le Japon et son armée (Les Belles Lettres, 2009).

Au son du clairon

Comme au combat, ce fut le signal qui marqua le début de la révolte du camp de Cowra, le 5 août 1944.

MOT CLÉ

Banzai

Littéralement, « dix mille ans », raccourci de tenno heika banzai, « longue vie à l'empereur ». Cette exclamation servait de cri de guerre aux soldats japonais pendant la Seconde Guerre mondiale, notamment avant les attaques-suicides, rappelant leur dévouement à Hirohito.

le Boeikenkyujo, et à la bibliothèque de la Diète restent lacunaires, comme si l'on avait volontairement occulté cette histoire. Quant aux historiens japonais, ils se sont très peu intéressés à la question. C'est donc le plus souvent grâce à des témoignages d'anciens prisonniers que le public de l'archipel a eu connaissance de l'expérience et des conditions de vie de ces hommes confrontés à l'épreuve de la capture et de la détention, et pour lesquels la fin de la guerre n'a pas toujours été synonyme de « libération ».

Featherston, Païta, Cowra. Les noms de ces localités situées en Nouvelle-Zélande, en Nouvelle-Calédonie et dans le sud de l'Australie ne seraient jamais entrés dans l'histoire de la guerre du Pacifique si elles n'avaient été, en 1943-1944, le théâtre des principales révoltes des – rares – prisonniers de guerre japonais tombés entre les mains des Alliés depuis décembre 1941.

> D'autres mutineries éclatèrent, notamment à Camp McCoy, dans le Wisconsin, aux États-Unis, en mai 1944, et à Bikaner, en Inde, au printemps 1945, mais elles n'eurent pas la même ampleur ou furent étouffées dans l'œuf.

Dans le Pacifique, ces camps de prisonniers n'avaient pas la même origine : celui de Featherston, en Nouvellefélande, créé en 1916, avait initialement

Zélande, créé en 1916, avait initialement été un camp d'entraînement pour l'armée néo-zélandaise, avant d'être converti en camp de prisonniers en août 1942 à la demande de Washington. Il abritait jusqu'à 800 prisonniers de guerre, rescapés, entre autres naufrages, du croiseur lourd Furutaka et du destroyer Fubuki, coulés les 11 et 12 octobre 1942. Païta, en Nouvelle-Calédonie, était un camp de transit sous administration américaine, qui regroupait environ 160 prisonniers de guerre issus de la campagne de Guadalcanal entre août 1942 et février 1943. Quant au camp de Cowra, en Australie, ouvert en 1941 à la demande de Londres, il rassemblait des prisonniers de guerre italiens, des Allemands de l'Afrikakorps, puis des Japonais à partir de janvier 1943, à la suite de la bataille de Guadalcanal. A la veille du soulèvement, 1104 prisonniers japonais étaient détenus sur place.

Les faits peuvent être ainsi sommairement résumés. Camp de Featherston, 23 février 1943, 7h 30 du matin : un sit-in de 240 prisonniers de guerre japonais dégénère en affrontements avec les gardes néo-zélandais. On relève 48 morts et 79 blessés du côté japonais contre 1 tué et 15 blessés du côté des gardiens. Camp de Païta, 10 janvier 1944 : une vingtaine de prisonniers de guerre sont retrouvés pendus, ils se sont vraisemblablement suicidés. On dénombre quatre autres suicides par pendaison ou égorgement mutuel les jours suivants. Cette vague de violence autodestructrice est consécutive à un projet avorté de soulèvement visant à investir Nouméa et

Décryptage

La plupart des travaux sur la captivité pendant la guerre du Pacifique portent sur les prisonniers de guerre britanniques, américains ou australiens. Éric Seizelet s'est penché sur le sort des prisonniers de guerre japonais, longtemps restés dans l'ombre parce que, plus qu'ailleurs, ce statut signifiait pour eux la honte absolue et durable. A partir de rares témoignages de survivants, d'archives de la Croix-Rouge et de sources glanées dans les « pays-geôliers », il livre une recherche inédite en France.

1931, 18 septembre

Le Japon entre en Mandchourie. Début de quinze années d'affrontements.

1940, 22-26 septembre

Le Japon prend pied en Indochine.

1940, 27 septembre

Signature du pacte tripartite et formation de l'axe Rome-Berlin-Tokyo.

1941, 7 décembre

L'aviation japonaise bombarde la base américaine de Pearl Harbor. Entrée en guerre des États-Unis.

1942, janvier-juin

Les Japonais conquièrent la Malaisie, Singapour, l'Indonésie et les Philippines.

1942, juin

Bataille navale de Midway. Victoire

américaine et début du reflux japonais.

1943, février

Les Alliés remportent la bataille de Guadalcanal.

1945. 6 et 9 août

Bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki.

1945, 15 août

L'empereur annonce la fin de la guerre. Le Japon capitule le 2 septembre.

▶▶ à s'emparer d'un sous-marin. Camp de Cowra, 5 août 1944, 2 heures du matin: 900 prisonniers mettent le feu à leurs baraquements, se précipitent sur les barbelés et attaquent les gardiens au cri de « Banzai! » Cette tentative d'évasion collective – l'une des plus importantes de la Seconde Guerre mondiale avec celle du Stalag Luft III, un camp de prisonniers pour les Alliés en Pologne, le 24 mars 1944 – est noyée dans le sang: on dénombre 231 morts du côté japonais, dont plus d'une trentaine au moins sont des suicides avérés, 4 du côté australien et 112 blessés, dont 108 du côté japonais.

Marins et fantassins

Oui étaient donc ces révoltés ? Sans doute, pour la majorité d'entre eux, des soldats faits prisonniers dans les combats contre les Alliés à partir de l'été 1942, tournant de la guerre du Pacifique, qui s'était jusqu'ici déroulée dans l'euphorie pour les Japonais, et s'apparentera désormais à une longue succession de revers. Ce qui est certain, c'est que ces détenus constituaient une énigme pour les autorités des camps. Non seulement parce qu'il y avait, entre les internés et leurs geôliers, des problèmes de communication, difficilement palliés par la présence d'interprètes, mais aussi parce que ces soldats n'avaient pas été préparés à cette condition, ce qui suscita chez eux des réactions diverses, allant de l'abattement à la dépression, en passant par l'hostilité. Certains néanmoins collaborèrent avec les services de propagande alliés, qui tentèrent, avec leur aide, de miner le moral des soldats japonais sur le front en leur envoyant des messages les incitant à déposer les armes, avec des succès pour le moins mitigés.

En outre, la hiérarchie dans ces camps de prisonniers ne reflétait pas la réalité des grades sur le front, comme en témoignent les affectations aux postes de chef de baraquement ou de blocs. La plupart des militaires internés avaient en effet pris l'habitude de se faire enregistrer sous de fausses identités et sous de faux grades pour se protéger de leurs propres congénères et d'éventuelles représailles contre leurs familles. On trouvait parmi eux aussi bien des ouvriers du génie militaire et des civils de la marine marchande non combattants – que des militaires à proprement parler, les uns originaires de l'archipel, les autres des colonies de Taïwan et de Corée. Les sous-officiers de la Marine étaient tous des militaires de carrière, ce qui était loin d'être le cas de leurs collègues de l'armée de terre, issus de la conscription et donc de la société civile. Enfin, les arrivées successives de nouveaux prisonniers, généralement plus radicaux que les anciens, redistribuent régulièrement les cartes des rapports de force entre l'armée de terre et la Marine, entre « extrémistes » et « modérés », entre encadrement et hommes du rang.

Au moment d'organiser les révoltes, ces différences générèrent des tensions à l'intérieur

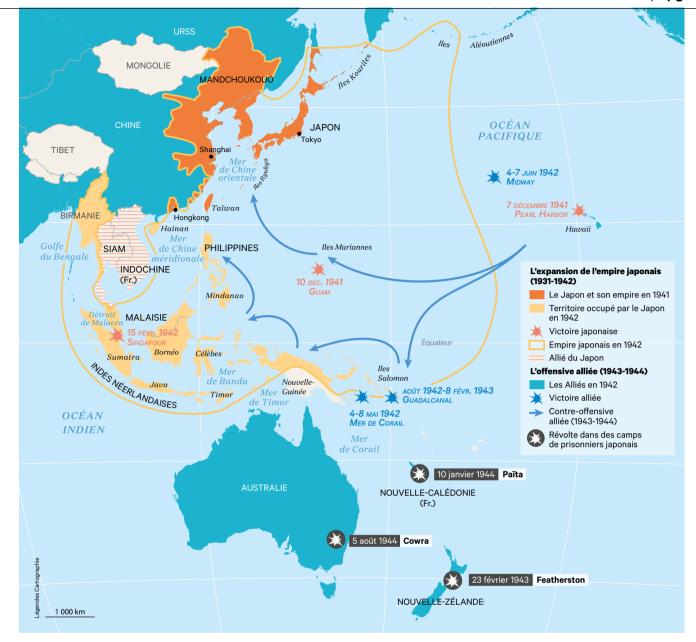
Moins de 50 000 captifs



Ces prisonniers de guerre japonais sont enfermés dans un camp de l'île de Guam, reconquise à l'été 1944 par les États-Unis.

a seconde guerre mondiale a produit un nombre considérable et inédit de prisonniers de guerre : les États-Unis eurent 124000 prisonniers, les Britanniques 200000, la France 1,8 million, l'Allemagne 2,8 millions rien que sur le front de l'Est, les Soviétiques 5,4 millions. Sur le front du Pacifique, les Japonais capturèrent environ 140 000 hommes (Britanniques, Néerlandais, Américains).

En revanche, le nombre exact de prisonniers de guerre japonais reste très indécis, faute de sources suffisantes. On sait qu'en 1945 les forces armées japonaises comptaient 7,7 millions d'hommes sous les drapeaux, dont 5.5 millions pour l'armée de terre. Si l'on ne tient pas compte de l'offensive soviétique d'août 1945, et des redditions intervenues après la cessation des hostilités le 15 du même mois, le nombre de ces soldats faits prisonniers oscillerait - selon l'estimation la plus haute - entre 40000 et 50000 hommes, dont la plupart furent capturés durant les six derniers mois de la guerre, à l'exception notable des 8000 prisonniers aux mains des Chinois depuis l'incident de Mandchourie du 18 septembre 1931. Au total, moins de 6000 d'entre eux furent envoyés aux États-Unis pour des interrogatoires approfondis, Washington ayant sous-traité auprès de ses alliés la prise en charge des prisonniers de guerre japonais, les autres captifs nippons étant détenus dans les camps australiens, néo-zélandais et néo-calédoniens.



1942-1944 : le Japon perd du terrain dans le Pacifique

La « guerre de l'Asie-Pacifique » a commencé pour le Japon en 1931, mais tout s'accélère quand il bombarde la base navale américaine de Pearl Harbor, le 7 décembre 1941, provoquant l'entrée en guerre des États-Unis. Le Japon se lance à l'assaut de la Malaisie, la Thaïlande, Guam, Hongkong, des Philippines. La riposte américaine, dans le ciel, sur mer et dans la jungle, est d'une violence inouïe. En juin 1942, la bataille de Midway est la première grande défaite du Japon, qui n'aura plus jamais la supériorité. De nombreux Japonais sont faits prisonniers et internés dans des camps. A Featherston, Païta et Cowra, des révoltes éclatent. Le Japon capitule le 2 septembre 1945.

des groupes de prisonniers, moins sur le principe même de la rébellion que sur son moment, ses objectifs et son *modus operandi*. En décembre 1942, ce sont des officiers de la Marine internés à Featherston qui empêchent les factions en présence d'en venir aux mains et qui mettent un terme, *in extremis*, à un premier plan de sédition jugé prématuré et inefficace. Parfois, ce sont des prisonniers qui informent les autorités des camps des préparatifs de révolte, comme ce fut le cas à Païta au début janvier 1944, et à Cowra en juin 1944. Signe de ces tensions, à Cowra la

rébellion est décidée à la suite d'un vote clandestin, bien que la pression des radicaux, comme en témoigneront plus tard les survivants, laissât peu de place à l'expression libre des sentiments réels. Enfin, les soulèvements offrent une occasion inespérée de règlements de comptes entre prisonniers. De façon plus générale, les civils sont moins enclins que les militaires à la sédition et, dans le camp des militaires, les officiers sont plus suivistes qu'initiateurs des soulèvements.

Au-delâ de la question de l'identité des prisonniers, difficile à trancher étant donné

▶ ▶ la rareté des sources, trois constats généraux semblent incontestables quant à la nature de ces révoltes.

En premier lieu, la cause des émeutes de Featherston et de Cowra ne réside pas dans les mauvais traitements infligés aux prisonniers de guerre, contrairement à ce que craignaient les armées japonaises et qui justifiait, notamment, le principe de non-reddition. Du moins, les témoignages des survivants n'en font pas état. Tout comme les rapports établis à la fois par des délégations du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui visita plusieurs fois ces camps, et par ceux transmis au gouvernement suisse, qui gérait les intérêts japonais durant la durée des hostilités. Certes, les relations avec l'administration des camps étaient parfois rugueuses, mais rien qui justifiât d'une volonté délibérée et systématique de contrevenir aux obligations humanitaires découlant du droit international de la guerre.

En deuxième lieu, il v eut indiscutablement des éléments déclencheurs aux révoltes. A Featherston, le détonateur fut le refus opposé par les Japonais au travail imposé aux prisonniers, parce qu'il contrevenait, selon eux, à la convention de Genève, parce qu'il les faisait concourir à l'effort de guerre de l'ennemi et parce qu'il était inacceptable que des militaires puissent se voir imposer les mêmes corvées qu'à un ouvrier. A Cowra, ce fut la décision de transférer quelque 700 hommes du rang dans le camp de Hay, distant d'environ 400 km, officiellement pour cause de surpopulation, mais aussi pour anticiper la menace de rébellion dont la direction du camp avait eu vent : elle avait d'ailleurs fait installer des mitrailleuses Vickers aux endroits névralgiques pour parer à toute éventualité. Du fait de cette décision transmise le 4 août aux prisonniers, conformément à la convention de Genève qui exigeait que tout transfert soit systématiquement notifié à l'avance aux prisonniers, les hommes du rang auraient été



Visite impériale

Le 9 mai 1973, le prince Akihito et son épouse visitent le cimetière militaire japonais de Cowra, qui devient un lieu de mémoire nippo-australien.

L'armée en procès

Premier ministre japonais et général de l'armée impériale, Tojo Hideki est jugé pour crimes de guerre en 1946 à Tokyo, et pendu en 1948. C'est lui qui avait réitéré à ses soldats l'ordre de se tuer plutôt que se rendre.

géographiquement séparés de leurs officiers, et surtout de leurs sous-officiers dont ils avaient l'habitude de partager la vie : une provocation inacceptable pour les soldats japonais.

En troisième lieu, ces soulèvements n'avaient aucune chance de réussir. Les armes improvisées – des pierres dans le cas de Featherston ou des ustensiles de la vie quotidienne à Cowra – ne pouvaient rivaliser avec les mitraillettes des gardiens. De plus, les camps étaient situés à des centaines, voire à des milliers de kilomètres des zones d'opérations japonaises et de l'archipel. Quand bien même des prisonniers seraient parvenus à s'évader ils ne disposaient d'aucun moyen logistique pour rejoindre leurs unités ou leur terre natale. Dans cette hypothèse, ils étaient de toute façon condamnés à évoluer en milieu hostile.

Préparés ? Ces soulèvements l'ont été assurément : c'est au son du clairon que les soldats se révoltent à Cowra. Mais répondaient-ils à un plan d'évasion soigneusement planifié ? Il est tentant de considérer ces mutineries plutôt comme un baroud d'honneur, un désir de pallier, par une ultime opération désespérée, le déshonneur d'avoir été pris, vivants, sur le champ de bataille. Ou comme la seule issue honorable qu'offraient le silence du gouvernement japonais et la conviction de l'impossibilité de retourner au pays. Le

DANS LE TEXTE

« J'ai cherché par tous les moyens à me tuer »

Cowra a été pour moi comme une seconde naissance. Mon autre famille. Comme tous les autres, j'avais éprouvé un terrible et inimaginable sentiment de honte. Nous étions des parias, des traîtres. Dès que je suis devenu prisonnier de guerre, j'ai cherché par tous les moyens à me tuer. J'étais poussé à une telle extrémité par un sentiment de désespoir total. Et puis votre pays a pris la peine d'ensevelir les nôtres avec respect et d'honorer leur mémoire. Je suis rentré chez moi le 1er avril 1946. Du village, j'étais le seul survivant. Tous les autres étaient morts. Les gens autour de moi étaient gênés et on me regardait avec suspicion. Ma famille croyait que j'avais été tué le 11 novembre 1942 et j'avais ma plaque sur la tombe de mes ancêtres. Alors je leur ai tout dit..."

Confidences de Noriki Masaru au journaliste australien Harry Gordon, *Voyage from Shame*, St Lucia, University of Queensland Press, 1994, pp. 10-11.

doute demeure néanmoins, car les mutins n'ont laissé aucun document pouvant attester la thèse du suicide de masse.

Mémoires fractionnées

Le gouvernement japonais était régulièrement informé par la Suisse de la situation des prisonniers de guerre dans les camps alliés. Il fut ainsi mis au courant des mutineries des camps de Featherston et de Cowra. Mais, fidèle au dogme de l'interdiction de la reddition, il se contenta d'un service minimum: le 13 mars 1943, il protesta auprès de la Suisse contre le massacre à Featherston de « détenus non armés », sans préciser qu'il s'agissait de prisonniers de guerre ; il resta muet dans le cas de Cowra, à l'exception d'un communiqué de Radio Batavia sous contrôle nippon, du 10 septembre 1944, dénonçant le massacre de « civils ». Les Alliés dispersèrent une grande partie des prisonniers japonais impliqués dans d'autres camps, aux États-Unis notamment. Naturellement. Australiens et Néo-Zélandais organisèrent des cours martiales pour juger les « meneurs ». Si Londres insista auprès de Wellington pour que la responsabilité des incidents incombe à la seule partie japonaise, les enquêteurs et juges ne purent

Les cendres des soldats tués qui devaient être rapatriées au Japon ont mystérieusement disparu

se départir d'un sentiment de malaise devant l'attitude de certains officiers japonais demandant à être tués ou exécutés par solidarité avec les soldats tombés. Ils furent gênés, aussi, parce que les gardiens, débordés et inexpérimentés, avaient ouvert le feu, sans ordre, sur des prisonniers désarmés, et parce que ces incidents étalaient au grand jour l'étendue du gouffre culturel séparant les Japonais des Occidentaux.

Dans l'affaire de Featherston, les enseignes de vaisseau Adachi Toshio et Nishimura Kinosuke furent inculpés pour « mutinerie et incitation à la mutinerie », mais la cour martiale suspendit ses travaux au début mai 1944, faute d'éléments probants contre les deux officiers. Tokyo avait fait d'ailleurs indirectement comprendre aux Alliés que l'affaire pouvait avoir des conséquences sur le traitement infligé à leurs propres prisonniers. Dans l'affaire de Cowra, le 25 janvier 1945, le sergent-major Kanazawa Ryo, chef du bloc B, fut condamné à quinze mois de travaux forcés pour rébellion, et son successeur, le sergent-major Yoshida Hiroshi, fut acquitté du meurtre du première classe Benjamin G. Hardy. Des mesures d'apaisement furent également prises : des commandants de camp et des gardiens furent remplacés ou réaffectés ; il n'y eut aucunes représailles contre les prisonniers



Broken Sun
Ce film australien de
Brad Haynes (2008) met
en scène la rencontre
d'un vétéran de la
Seconde Guerre
mondiale avec un
prisonnier japonais
évadé du camp de
Covra

POUR EN

S. Bullard, Tamura Keiko, Blankets on the Wire. The Cowra Breakout and its Aftermath, Canberra, Australian War Memorial, 2006 [bilingue anglais-japonais].

C. Carr-Gregg, Japanese Prisoners of War in Revolt. The Outbreaks at Featherston and Cowra During World War II, St Lucia, University of Queensland Press, 1978.

H. Gordon, Voyage from Shame. The Cowra Breakout and Afterwards, St Lucia, University of Queensland Press, 1994.

T. Raj Sareen, Conspiracy of Silence. Japanese Prisoners of War in India, 1942-1946, New Delhi, Life Span Publishers and Distributors, 2018.

U. Straus, The Anguish of Surrender. Japanese POWs of World War II, Seattle, University of Washington Press, 2005. repris et des dispositions furent adoptées pour améliorer les conditions de détention.

Par la suite, Païta, Featherston et Cowra occuperont des places sensiblement différentes dans le processus difficile de réconciliation entre le Japon et ses voisins du Pacifique, un processus qui passait par la constitution d'une mémoire partagée. Les Australiens et les Néo-Zélandais avaient disposé avec dignité des dépouilles de leurs ennemis, même si leur identification fit souvent difficulté, du fait de l'état des corps et de plaques d'identité défectueuses, ce qui compliqua le travail ultérieur de deuil des familles japonaises. Ils les incinérèrent, leur accordant même, comme à Featherston, les honneurs militaires.

Mais, après la guerre, les traces des incidents dans la mentalité collective reflètent des différences notables de sensibilité. Il ne reste rien de la présence des prisonniers japonais à Païta. De la mutinerie de Featherston il n'y a plus qu'une plaque commémorative et des allées plantées de 68 cerisiers, qui furent en partie vandalisés en 2001. Les cendres des soldats tués qui devaient être rapatriées au Japon ont mystérieusement disparu. Le maire néo-zélandais de Featherston, Bill McKerrow, fut décoré en 1991 par le gouvernement japonais pour ses efforts déployés en faveur de la réconciliation entre les deux pays, mais le projet de construction d'un cimetière japonais et d'un jardin de la paix se heurta à l'opposition des anciens combattants et à des problèmes de financement.

Seul Cowra peut être véritablement qualifié de lieu de mémoire nippo-australien : un cimetière militaire japonais bénéficiant de l'extraterritorialité y fut inauguré en novembre 1964, au centre d'un parc et d'un mémorial, où furent célébrés des cérémonies et des événements rassemblant les deux pays, et que visitent, depuis 1963, des personnalités japonaises de haut rang, y compris des membres de la famille impériale. Des échanges scolaires eurent même lieu entre Japon et Australie à partir de 1970. Au Japon, il faudra cependant attendre 1969 pour que paraisse le premier récit se rapportant à la tragédie de Cowra, Nihonjin koko ni nemuru (« Les Japonais reposent ici ») de Yamashita Takeo, lui-même un ancien sous-officier de l'armée, fait prisonnier par les Australiens dans l'archipel des Célèbes.

Dans un autre registre, signalons enfin que le drame de Cowra a inspiré plusieurs films, dont *Broken Sun* du réalisateur australien Brad Haynes en 2008 et un téléfilm de la chaîne japonaise Nihon Terebi intitulé *Ce jour-là notre vie ne valait pas plus que du papier toilette. La grande évasion de Cowra* en juillet 2008. Featherston inspira un roman historique de la Néo-Zélandaise Susan Brocker, *Dreams of Warriors* (2010), et une pièce de théâtre de Vincent O'Sullivan, *Shuriken*, montée pour la première fois en 1983. Featherston et Cowra demeurent à ce jour, pour la Nouvelle-Zélande et l'Australie, la seule expérience de combats menés sur le sol national.

Barcelone,

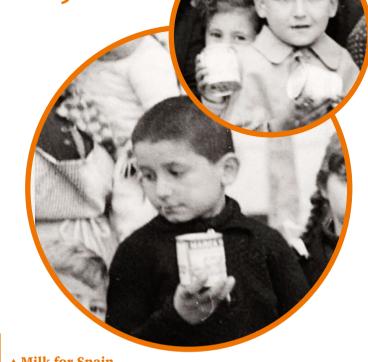
avril 1939:

Par Sébastien Farré

e 16 avril 1939, Barcelone. Depuis trois mois, la cité catalane est sous l'emprise des troupes franquistes qui imposent une répression impitoyable, alors qu'une partie de sa population est plongée dans la misère après deux ans et demi de guerre civile entre républicains et nationalistes. Surpris par un orage printanier, une vingtaine d'enfants posent à l'occasion d'une distribution de vivres organisée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Alignés sur le trottoir à l'entrée d'une cantine située au numéro 55 de la rue des Escoles Pies, dans le quartier de Sarrià, à l'ouest de la capitale catalane, ils brandissent une boîte de lait concentré. Entre l'exercice imposé par les organisateurs et leur reconnaissance pour cette aide alimentaire, il est difficile d'interpréter le sens de leur regard.

Cette photographie évoque les ambivalences de l'action humanitaire, dont les acteurs font parfois le jeu de la propagande. Car conquérir les cœurs et les ventres participe de la volonté d'imposer un ordre nouveau parmi les populations défaites.



▲ Milk for Spain

Préparée par l'entreprise Nestlé, cette boîte métallique contient un peu moins de 400 grammes de lait concentré. Instrument technologique qui permet de conserver, transporter et distribuer son contenu alimentaire dans des conditions difficiles, la conserve de lait concentré constitue un objet emblématique

de l'action humanitaire. Depuis la fin du xixe siècle, le lait est considéré comme un produit miracle contre la mortalité infantile. Dès l'hiver 1936, dans les grandes villes et les zones ruinées par les combats, des cantines assurent des distributions aux bébés et aux enfants. En 1937, une milk campaign est lancée en Grande-Bretagne. Les donateurs sont invités à acheter dans les magasins des jetons avec l'impression « Milk for Spain ». Ces pratiques suggèrent les liens étroits entre action humanitaire. industrie alimentaire et propagande.



lait, politique et humanitaire

2 Droits de l'enfant

Après la Première Guerre mondiale, l'enfance est devenue une cause internationale. Plusieurs organisations d'entraide sont fondées, comme Save the Children Fund (1919) ou l'Union internationale de secours aux enfants (1920), cartel à l'origine de la première Déclaration des droits de l'enfant, adoptée en 1924 par la Société des nations.





L'AUTEUR Spécialiste de l'Espagne contemporaine et de l'histoire de l'humanitaire, Sébastien Farré est directeur exécutif de la Maison de l'histoire de l'université de Genève. Il est l'auteur de Colis de guerre. Secours alimentaire et organisations humanitaires, 1914-1947 (PUR, 2014).



Le drapeau du CICR est associé à celui de la Confédération helvétique où la Croix-Rouge fut créée en 1863. En effet, l'engagement du Comité international en Espagne est lié à la politique étrangère suisse, qui adopte durant cette période la « neutralité intégrale », et se distingue notamment par une attitude bienveillante envers les États fascistes et le coup d'État des généraux rebelles.

Fiche technique

Ce cliché appartient à une série de onze photographies conservées par le Centre d'information et de documentation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), consultable sur Internet (avarchives.icrc.org).



4 Primo de Rivera et Franco

Dès 1936, les portraits de Franco et de Primo de Rivera sont présents dans toutes les municipalités occupées par les troupes des généraux nationalistes. Leurs photos sont nettement visibles sur d'autres clichés de ce reportage. José Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange, a été exécuté en prison en novembre 1936 par les républicains. Surnommé « el Ausente » (« l'Absent »), sa figure est célébrée par le régime pour son « martyre » lors de la « croisade » contre les « forces révolutionnaires ».

GUIDE Culture

■ Les livres du mois p. 84 ■ Le classique p. 91 ■ Les revues du mois p. 92 ■ La bande dessinée p. 94 ■ Expositions p. 95 ■ Cinéma p. 96 ■ Médias p. 97

La liberté est-elle un luxe ?

En analysant les grands textes de la pensée politique depuis le xvII^e siècle, Pierre Charbonnier montre comment la modernité, indissociablement politique (la liberté) et économique (l'abondance), se fonde sur un désir de maîtrise de la nature.

Par Emmanuelle Loyer*

Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques

Pierre Charbonnier La Découverte, 2020, 464 p., 24 €.

bondance et liberté: voici un grand livre dérangeant sorti en janvier 2020, un peu avant le confinement, c'est-à-dire avec un certain sens de l'à-propos historique, si l'on pense que cette mise à l'arrêt brutale du monde est à la fois une des preuves par l'absurde de ce dont parle Pierre Charbonnier, ainsi qu'une occasion unique pour reconsidérer sérieusement ce qui fait la texture de nos vies : ses valeurs, ses modes d'existence et de relation avec les autres vivants.

Cette enquête frappe par une ambition peu commune, pleine d'histoire et d'espoir, écrite par un philosophe qui a beaucoup lu à l'intersection de traditions historiographiques parfois étanches – l'histoire des sciences, des techniques et des savoirs, d'une part, l'histoire et la philosophie politique de l'autre. Car la thèse de Pierre Charbonnier tient dans le lien historique affirmé, dès le titre, entre

l'abondance matérielle et la promesse d'émancipation, depuis la première modernité (xvII°-xvIII° siècle) jusqu'à nos jours. L'idée de croissance aurait véritablement configuré notre conception de la liberté en Occident – d'où la difficulté, aujourd'hui, d'y renoncer.

Cette thèse s'appuie sur une méthode : une histoire matérielle des idées dans laquelle les conceptions idéologiques sont

non seulement inscrites dans un contexte social mais aussi « encastrées » dans une configuration écologique et économique. Le dévoilement des structures géo-écologiques de la pensée politique moderne procède par le choix de « postes d'observation théorique » – Locke, Adam Smith, Guizot, Tocqueville, Saint-Simon, Marx, Proudhon,

Durkheim, Karl Polanyi, Herbert Marcuse, etc. – dont les œuvres, rafraîchies par ce nouveau prisme, rythment l'avancée historique en faisant corps avec elle. Liberté et abondance apparaissent comme les deux fétiches de notre modernité, entrelacés dans un accrochage fort désirable, qui a résisté à tous les

démentis, muté au xix° siècle et ressuscité après 1945. L'enjeu du livre est de penser la fin de ces noces triséculaires, de « réinventer la liberté à l'âge de la crise climatique », non plus en la fondant sur une prospérité qui n'est plus à notre portée, mais sur une assomption réfléchie de la notion de limites ; la jouissance plutôt que l'accumulation ; les attachements plutôt que les arrachements (à sa

condition, à son milieu, etc.). Selon Pierre Charbonnier, nullement disciple des théories de l'effondrement, ce qui fut fait peut être défait et refait autrement. Mais d'abord, il faut prendre conscience de cette longue chronologie qui nous habite; elle a lié l'histoire politique des sociétés modernes et la capacité productive de la terre, puis l'éner-

gie du sous-sol carboné, l'industrie, le commerce et globalement une remarquable volonté de maîtrise du monde, de la nature et des autres. De façon étonnante, l'auteur fait commencer l'histoire au xvII° siècle (avant la révolution industrielle) en reliant les premiers efforts de philosophie politique (Grotius, Locke)



à une autonomisation de l'individu, une sécularisation de l'État, une légitimation de la propriété individuelle telle qu'elle s'exprime, par exemple, dans le vaste mouvement des « enclosures » en Grande-Bretagne, cette technologie de la clôture où l'exploitation du sol et des fruits de la terre définit la propriété contre les usages collectifs des communs. L'avant-dernière étape de l'enquête nous mène sur des terrains plus contemporains, et déjà lointains pourtant, lorsque, après la Seconde Guerre

Les tensions entre abondance et liberté se multiplient au xix^e siècle

mondiale, le projet modernisateur libéral est relancé par l'emploi de nouvelles énergies invisibles, parce qu'externalisées dans l'espace, comme le pétrole, ou dans l'avenir, comme l'atome (à travers les déchets nucléaires dont on ne sait que faire). L'État-providence de croissance semble alors exercer un consensus presque total dont l'Ouest s'enorgueillit face au spectre du totalitarisme soviétique.

Au cœur de cet itinéraire historique, le « pacte libéral », théorisé, au xvIIIe siècle, par Adam Smith et repris par d'autres (Ricardo, Malthus), où l'optimisation de la richesse se fait par l'échange en même temps que la « main invisible » du marché alloue les richesses en soulageant l'État de devoirs qu'il ne pourrait, de toute façon, assumer, sauf à devenir un pouvoir autocratique. Ainsi se trouvent nouées, pour longtemps, la liberté économique et la liberté politique. Au xixe siècle, ce paradigme libéral se trouve redéployé dans un environnement métamorphosé par deux événements : la révolution industrielle et la multiplication prodigieuse de l'énergie disponible : l'impérialisme colonial assurant terres et bras à bas coût. La « grande divergence », théorisée par Kenneth Pomeranz (dans Une grande divergence. La Chine, l'Europe et la construction de l'économie mondiale, Albin Michel, 2010) entre l'Europe et la Chine ne se fait qu'alors, grâce à l'énergie du charbon, mais aussi aux périphéries coloniales qui constituent le principal impensé du pacte libéral : car la liberté ne peut régner en métropole que parce



Au seuil de la liberté Ce tableau surréaliste de René Magritte met en scène une pièce dont les murs sont décorés de divers motifs (le ciel, le feu, la forêt, la ville, etc.). A l'intérieur, un canon. Cette œuvre de 1937 se trouve à Chicago (l'original, de 1929, étant à Rotterdam).

qu'elle n'existe pas dans la citoyenneté mineure des colonies, même les plus intégrées (et ex-esclavagistes) comme les Antilles françaises après 1848.

En fait, les tensions entre abondance et liberté se multiplient au xix^e siècle. Ce sera le rôle historique du socialisme de les exprimer pleinement. Ainsi, lorsque Proudhon constate que le progrès laisse des gens de côté : « Il faut qu'il y ait des victimes. » Et pourtant ni Marx ni Durkheim, ni le mouvement socialiste utopique (premier xix^e siècle) ou communiste (xxe siècle) ne veulent abandonner la relation productive au monde; ils veulent la socialiser, la mutualiser, et partager plus équitablement les « fruits du progrès ». Ce sont des Modernes et ils le resteront, abandonnant la terre comme espace d'intégration collective, les vieilles coutumes et les vieilles solidarités à la droite réactionnaire. Après cent cinquante ans de socialisme consacré à la redistribution de la production, il serait temps de contester la production elle-même. C'est ainsi que se conclut un livre qui, en passant, déplace l'histoire politique et ses polarisations habituelles entre droite et gauche. Le couple liberté-abondance est frappé d'obsolescence par le changement climatique qui impose, selon Pierre Charbonnier, une implosion de notre logiciel politique moderne. Ce livre savant est donc en même temps, sans contradiction et sans prêche, un manifeste pour une écologie politique qui devrait être au xxIe siècle ce que fut la grande question sociale au xixe siècle.

^{*} Professeure des universités à Sciences Po Paris

86 / GUIDE

Livres

Réalité templière

Le procès des Templiers n'a pas encore livré tous ses secrets.

Le Peuple templier, 1307-1312. Catalogue prosopographique des templiers présents ou (et) cités dans les procès-verbaux des interrogatoires faits dans le royaume de France entre 1307 et 1312

Alain Demurger

CNRS Éditions, 2020, 564 p., 39 €. **Jacques de Molay. Le dernier**

Jacques de Molay. Le dernier grand-maître des Templiers

Philippe Josserand

Les Belles Lettres, 2019, 592 p., 26,90 €.

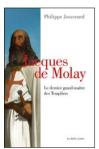
On n'a jamais fini d'écrire l'histoire. Celle du procès des Templiers, au xive siècle, en donne un bel exemple : les connaissances sur cet épisode et sa compréhension par les historiens, qui pourtant l'étudient depuis des siècles, font l'objet d'un grand renouvellement. Deux contributions de premier plan viennent encore de paraître. Fruit d'une bonne trentaine d'années d'exploration

des sources, l'ouvrage d'Alain Demurger répertorie plus de 2300 templiers et 300 maisons de l'ordre disséminées dans le rovaume de France. Pour chaque lieu et chaque individu sont rassemblées les données, établies au terme d'analyses minutieuses et souvent complexes, du fait des nombreux problèmes philologiques. Toutes les recherches ultérieures s'appuieront nécessairement sur ce précieux instrument de travail, qu'elles pourront venir encore compléter.

Philippe Josserand, quant à lui, prend le relais de travaux d'Alain Demurger sur sur Jacques de Molay. Magis-

trale, sa biographie du dernier grandmaître apporte du nouveau sur son itinéraire et, surtout, une interprétation convaincante de son rôle pendant le





procès. Molay n'a pas été le dirigeant médiocre et dépassé par les événements que les historiens ont toujours décrit. Il opta au contraire pour les seules formes de résistance possibles face à l'engrenage infernal du procès truqué: le mutisme, puis le sacrifice de sa vie, au bûcher, pour la défense de l'ordre devant Dieu. La postérité ne s'y est pas trompée, comme le démontre l'auteur dans une savante et passionnante étude de la perception du grandmaître depuis le xviiie siècle. Et c'est à juste titre que les Lumières, la franc-maçonnerie et l'imagerie populaire ont fait de Molay un emblème de

l'innocence broyée par la raison d'État. ■ *Julien Théry*

Professeur à l'université Lyon-II-Louis-Lumière

« Paix de religion » en Vendée

Enquête sur le processus de pacification militaire de la Vendée, commencé dès mai 1794.

Guerre et Paix en Vendée, 1794-1796

Anne Rolland-Boulestreau Fayard, 2019, 350 p., 21,50 €.

Après avoir été délaissées, les guerres de Vendée (1793-1796) ont progressivement été réinvesties par les historiens de la Révolution française, à commencer par Anne Rolland-Boulestreau. Mais la paix qui y a mis fin en 1796 est quant à elle bien moins connue. Écrit à partir de sources républicaines – celles des vainqueurs –, ce livre retrace une histoire passionnante : celle du long et difficile règlement du conflit. Commencé dès le printemps 1794 – c'est-à-dire en pleine « Grande Terreur » –, poursuivi début 1795 par les traités de La Jaunaye et de Saint-Florent, mais consolidé par le

premier Directoire en 1796, le travail de pacification est analysé avec rigueur et finesse. Observant les différentes techniques politiques visant à réintégrer

dans la société civile des populations jadis considérées comme des « hors-la-loi » ou des « brigands », à écarter les militaires et les civils les plus violents, ou à garantir la paix par les rituels accompagnant les traités, l'auteure replace la pacification vendéenne dans la longue histoire des sorties de guerre civile et des pratiques de conciliation.

Si les guerres de Religion sont pour elle une référence de premier ordre, l'historienne compare aussi les événements vendéens aux conflits qui, à la même époque, divisent l'empire britannique, mais dont les plaies sont restées bien plus vives. Proposant de parler de véritable

« paix de religion », tordant bien des clichés sur l'universalisme républicain, elle note la capacité de la jeune république à finalement accepter la particularité vendéenne, après l'avoir violemment combattue. Une « politique de petits pas » expliquant qu'au xixe siècle le conflit ne se poursuivit que sous la forme d'une guerre mémorielle.



Guillaume Mazeau

Maître de conférences à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne

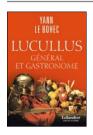
Antiquité

Quand Lucullus ne dîne pas

Lucullus. Général et gastronome

Yann Le Bohec

Tallandier, 2019, 304 p., 19,90 €.



Lucullus, dit-on, un soir qu'il dînait seul chez lui, reçut la visite d'un ami. Celui-ci s'étonnant du raffinement du repas, lui demanda s'il attendait des convives. « Pas le

moins du monde, lui fut-il répondu. C'est que, vois-tu, ce soir Lucullus dîne chez Lucullus. » Certes, Lucullus était un homme aux goûts de luxe, mais se souvient-on qu'il fut d'abord un brillant soldat puis un amateur éclairé d'art et de littérature grecs? Avant de sombrer, semblet-il, dans la folie, après avoir introduit la cerise en Italie, délicieux fruit rouge qu'il fit venir de la ville de Cerasos-surle-Pont. C'est à cet illustre inconnu, ami de Cicéron, admiré par César, vainqueur de Mithridate puis de Tigrane et rival de Pompée, que Yann Le Bohec a choisi de s'intéresser avec son érudition et sa précision habituelles. Apparaissent enfin au grand jour, à côté de l'esthète et du gastronome, l'homme politique du parti aristocratique, l'orateur et le général. Une brillante redécouverte.

Moyen Age

La matrice ecclésiale

L'Invention de l'Église. Essai sur la genèse ecclésiale du politique, entre Moyen Age et Modernité

Bénédicte Sère PUF, 2019, 288 p., 24 €.



Fille de la Révolution – voltairienne ou rousseauiste, brissotine ou robespierriste, qu'importe –, la culture intellectuelle et politique française tient largement hors de

son champ de conscience un aspect pourtant décisif dans l'histoire de l'Occident latin depuis le Moyen Age central : les formes des institutions, la grammaire du gouvernement, en somme les caractères originaux du politique lui-même ont été élaborés, dans une large mesure, par l'Église catholique. L'exercice de son autorité englobante (parce qu'indissociablement spirituelle et temporelle) a fait d'elle la grande matrice des pouvoirs modernes. Au fil de cette intelligente synthèse, Bénédicte Sère montre en quoi des notions aussi familières et importantes pour notre présent que celles de réforme, de représentation politique, de collégialité ou de constitutionnalisme sont issues de la sphère ecclésiastique et des très riches débats qui l'ont animée pendant plus de huit siècles - jusqu'à la crise moderniste toujours en cours. Une histoire profonde des idées politiques, libérée des œillères anticléricales.

XVIº-XVIIIº siècle

Une plaie béante

Les Raisons de la haine. Histoire d'une passion dans la France du premier xvu^e siècle Yann Rodier Ceyzérieu, Champ Vallon, 2020, 496 p., 30 €.



La haine, celle contre l'autre, contre soi, de soi... Il ne s'agit pas tant ici de la haine réelle que des représentations d'une passion, au lendemain d'un immense trau-

matisme, celui du « premier xvIIe siècle ». étendu de l'assassinat d'Henri IV (1610) à la signature du traité des Pyrénées (1659), en passant par le « coup d'État » royal de 1617 (l'exécution de Concini sur ordre de Louis XIII), les poussées de fièvre « anti » (hispanistes, jésuites, protestantes) et la Fronde (les mazarinades): une longue séquence « hantée par le souvenir de la haine fratricide des guerres de Religion ». Yann Rodier porte son regard sur toute une génération de lettrés, de théologiens, de moralistes, qui ont vécu dans leur chair et leur imaginaire ce temps dramatique des « guerriers de Dieu » et qui forment une « communauté émotionnelle » tentant, par l'écriture, de comprendre ces penchants mortifères, afin de cicatriser cette « playe toute récente et qui saigne encore ». Nourri par une remarquable culture, cet essai, qui fut une thèse, interroge notre présent de crise : comment vivre et gérer les conséquences morales et politiques d'une tragédie dévastatrice?

XVIº-XVIIIº siècle

« La liberté ou la mort »

Saint-Just. L'archange de la Révolution Antoine Boulant Passés composés, 2020, 352 p., 22 €.



Les crises provoquent parfois le surgissement d'individus qui, ainsi que des comètes, traversent le ciel de nos vies de manière fugitive, mais éclatante. Tel fut

le destin de Saint-Just, benjamin de la Convention à 25 ans, au sommet du pouvoir quelques mois plus tard et finalement guillotiné à 26 ans dans le désordre de Thermidor. Vingt-deux mois d'une vie politique qui ont fasciné ou dérangé nombre d'observateurs des tourments révolutionnaires. Cette ambivalence, nous la ressentons encore à la lecture de cette biographie qui juxtapose parfois aux sources historiques peu contestables d'autres témoignages plus douteux. Elle a cependant le grand mérite d'apporter à cette figure, souvent ornée d'un certain romantisme, une normalité bienvenue, sans gommer la singularité d'un homme qui s'identifia totalement à cette sentence : « la liberté ou la mort ». Ce qui émerge paradoxalement ici, c'est moins le rôle de Saint-Just à la Convention qu'aux armées, épisode méconnu du grand public.

XIX^e-XXI^e siècle

Les avatars de Michelet

Résurrections de Michelet. Politique et historiographie en France depuis 1870

Camille Creyghton Éditions de l'EHESS, 2019, 379 p., 24 €.



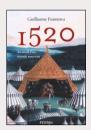
« Comment se peutil qu'un historien du XIX^e siècle continue ainsi à influencer les représentations que l'on se fait communément de l'histoire de France ? » C'est une des questions

qui ouvrent le livre de Camille Creyghton. Si étudier la fortune critique d'un auteur n'est pas neuf, l'originalité ici est 88 / GUIDE

Livres

Le coup de cœur de Jean-Pierre Rioux

Renaître en continuant



oli coup d'essai de ce jeune chartiste, féru d'histoire de l'art et aujourd'hui conservateur aux Affaires étrangères. Car, à le lire, excusez du peu, on pense à Lucien Febvre toisant Rabelais et Luther ou à Jacques Le Goff explorant le « long Moyen Age ». En effet, en moins de 300 pages sans un pouce de graisse, Guillaume Frantzwa met à la question, comme eux, les chronologies paresseuses, il déballe les sources en marchand avisé, raconte

les batailles comme un briscard, argumente zen et, au final, l'emporte à la hussarde : adieu les tournants préfabriqués, la téléologie du progrès et Marignan-1515, vive le penser libre ! Et l'on espère que, cinq siècles après, surgira une réflexion du même tonneau sur notre année 2020 elle aussi « en suspens » à la crête du temps ; sur les seuils de civilisation à l'obscure clarté, sur l'après du confinement dans l'âge d'avant.

1520, nous dit-il, est « une année fébrile, pleine d'attente et de tension, comme lorsque le public guette au spectacle le trapéziste qui s'élance dans le vide ». Au Camp du Drap d'or, point final de la diplomatie médiévale et premier « sommet » moderne, Charles Quint nouvel empereur parade avec François I^{er}, Roi Très Chrétien d'une France où l'État a pris du muscle. Mais bien vite l'Angleterre, la Scandinavie et les Pays-Bas réaffichent leurs prétentions maritimes et continentales, les guerres reprennent, le rêve de Saint Empire périclite et l'ère des grandes puissances rivales s'installe. Et déjà le trapèze vole vers l'Orient, vers l'autre, l'oublié du Drap d'or, l'infidèle rêvant de croisade à rebours, le dixième sultan de l'Empire ottoman, le Soliman bientôt Magnifique qui entre en campagne dès 1521 pour abattre, via la Hongrie, toutes les puissances chrétiennes.

De surcroît, Luther a surgi, déjà sommé de se rétracter par Léon X mais qui rompt avec Rome en balayant l'idée de Chrétienté, au risque d'installer à demeure le conflit sanglant entre catholiques et protestants. Et pendant ce temps-là, les monarchies européennes s'attaquent de la pire manière à la conquête de la planète, en prolongeant Magellan. Au Congo, les Portugais inaugurent l'asservissement de l'indigène. Les conquistadors espagnols importent les épidémies qui foudroient les Aztèques. Amsterdam, Séville et l'Atlantique emmagasinent l'or des rapines. L'Inde elle-même va s'ouvrir. Mais la cour de Pékin n'est nullement impressionnée par le débarquement du premier ambassadeur portugais.

Toutes ces nouveautés d'ordre géopolitique et religieux ont été redoublées par un élan artistique et un humanisme que Guillaume Frantzwa excelle à colorier. La mort de Raphaël ouvre la voie, Thomas More parle enfin de société, les princes et les élites privilégient l'art « à l'antique » des artistes italiens qu'on croyait mort et enterré, tandis que le gothique flamboyant et médiéval construit et séduit toujours. Conclusion ? « Il n'y a pas eu de conquête naturelle des esprits ni de révolution artistique écrasante de la part de la Renaissance. » En somme, la vieillerie supposée et la nouveauté attendue accouchent ensemble. Le dire ainsi est banal, le démontrer aussi vigoureusement, ça réconforte. ■

1520. Au seuil d'un monde nouveau

Guillaume Frantzwa Perrin, 2020, 272 p., 20 €.

de tenir ensemble plusieurs facettes de la postérité de Michelet. Celui qui fut le grand historien libéral et romantique, puis républicain, a faconné une réflexion sur l'histoire, mais a aussi constitué une référence fondatrice de la mémoire culturelle de la discipline. Rejeté au nom de la science par l'école positiviste française, mais exhumé par les Annales, puis la nouvelle histoire, c'est bien l'ambition micheletienne de « résurrection de la vie intégrale » du passé dont s'emparent régulièrement les historiens. Dans le même temps, l'auteure montre comment Michelet a été érigé en inventeur de l'histoire nationale, et inclus dans les instruments de la construction nationale en France. C'est alors la tension entre l'histoire et le politique, la nation et la république, qui place Michelet au cœur de la culture politique de la III^e République. Enfin, Michelet luimême a été honoré comme élément de cette culture avec de grandes célébrations, dont le centenaire de sa naissance en 1898. Le projet de Michelet historien était indissociable de son dessein politique, mais il mêla précisément dans son œuvre le romantisme de son écriture et la démonstration historique. Ce qui a permis à ses successeurs de réinvestir tour à tour l'écrivain et l'historien, au gré des aléas de la nation. C'est sans doute pour cela qu'il y a toujours « un » Michelet disponible pour parler du présent.

XIX^e-XXI^e siècle

Kiki, Médor et Bijou

Le Chien. Histoire d'un objet de compagnie Victoria Vanneau Autrement, 2020, [2014], 224 p., 8 €.



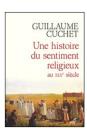
C'est une double généalogie qu'explore ici Victoria Vanneau. Celle, déjà, de la réduction du chien à un simple objet, que le Code civil de 1804 classe parmi les biens meubles. Une réduction dont

l'auteure poursuit les racines dans les usages anciens du chien comme arme, instrument agricole et accessoire décoratif, mais surtout dans la définition cartésienne de l'animal-machine, incapable ni de douleur ni de sentiment, qui justifie les violences de tout poil et jusqu'aux vivisections d'un Claude Bernard. Celle, aussi, du scandale qui grossit à mesure que les Lumières puis les âmes sensibles du xix^e siècle insistent sur l'anthropomorphisme du meilleur ami de l'homme, et que le chien s'invite au sein des familles. Mais l'auteure ne se contente pas d'un inventaire des représentations du chien: historienne du droit, elle analyse finement la façon dont juristes, députés et magistrats s'efforcent, depuis le xıx^e siècle, de concilier cette définition du chien comme simple meuble avec les sensibilités de leur temps. Plonger dans le détail des affaires judiciaires qui entourent Kiki, Médor et autres Bijou, c'est interroger à la fois la frontière mouvante et arbitraire qui distingue objets et personnes, et la place du droit dans nos sociétés.

XIXº-XXIº siècle

Le siècle des élus

Une histoire du sentiment religieux au xix^e siècle Guillaume Cuchet Cerf, 2020, 424 p., 24 €.



Contrairement à l'idée reçue selon laquelle le xixe siècle est un siècle de déchristianisation, Guillaume Cuchet montre le renouveau du sentiment religieux des an-

nées 1830 au milieu des années 1860. C'est alors que la bourgeoisie libérale a repris le chemin de l'église. C'est en 1861 que l'on note en librairie la plus forte proportion de livres de spiritualité, ce qui n'est pas sans relation avec la peur sociale alimentée par les révoltes ouvrières. L'auteur met aussi au jour ce qui change dans les représentations de l'au-delà. Au sein du catholicisme. une nouvelle sensibilité « romantique » se concrétise dans la réflexion sur la mort et la vie éternelle. Traditionnellement, depuis saint Augustin, et selon Matthieu, « il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus » (XXII, 14), les théologiens estimaient que les portes du Paradis étaient fermées au grand nombre. Or, en 1851, Lacordaire, à Notre-Dame, élargit le nombre des élus, tandis que l'oratorien anglais Faber professe que la majorité des adultes catholiques sera sauvée. On passait du « Dieu terrible » au « Dieu d'amour ». Ces considérations avaient en partie leur source dans la notion de justice reconsidérée par Beccaria et sa thèse des peines proportionnées. Il s'ensuit l'intérêt porté au Purgatoire.

A côté des débats internes au catholicisme, Guillaume Cuchet décrit l'essor d'une autre spiritualité, de troisième voie, entre le catholicisme et le scepticisme. Il dépeint le culte des morts, les croyances dans la métempsychose, la vogue du spiritisme ; il nous montre qu'en dehors des couches dirigeantes on observe des formes d'ésotérisme dans le mouvement ouvrier et aussi le culte d'un Jésus révolutionnaire, sous l'influence manifeste de Lamennais. Il discerne deux pics de ce courant religieux révolutionnaire : autour de 1834 et de 1848. Un livre neuf et riche, qui met en évidence comment la religion des morts et du deuil est devenue « la source principale de la religiosité ».



90 / GUIDE

Livres

XIX^e-XXI^e siècle

Résilience algérienne

Hirak en Algérie. L'invention d'un soulèvement Omar Benderra,

François Gèze, Rafik Lebdjaoui, Salima Mellah (dir.)

La Fabrique, 2020, 304 p., 16 €.

Algérie. La nouvelle indépendance

Jean-Pierre Filiu

Seuil, 2019, 180 p., 14 €.

Retours d'histoire. L'Algérie après Bouteflika Benjamin Stora

Bayard, 2020, 160 p., 16,90 €.







L'extraordinaire mouvement populaire et citoyen qui secoue l'Algérie depuis le 22 février 2019 a donné lieu à de nombreux livres visant à en comprendre les raisons politiques, économiques et sociales, mais aussi à mettre en perspective le Hirak d'aujourd'hui avec le passé du pays. Dans les trois ouvrages présentés, ce qui perce en effet, au-delà des héritages multiples et pérennes du colonialisme français, est bien la volonté individuelle et collective

de sortir ensemble d'un long « trauma colonial » qui a conditionné, depuis l'indépendance en 1962 et jusqu'à la décennie noire (1991-2002), la permanence du « fratricide » dans l'espace politique algérien. Cette « sortie » sans oubli – le caractère pacifique, joyeux et bienveillant de ce « soulèvement inédit » étant en soi un signe évident de cette volonté – semble être l'une des clés de la reconstruction d'une société algérienne aussi « malade » de ne pas se penser elle-même, par elle-même et pour elle-même.

Au-delà de la confiscation de l'indépendance par l'État-FLN, qui a permis d'asseoir les privilèges d'une caste corrompue dont l'ex-président Abdelaziz Bouteflika est un bon exemple, il ressort de ces trois ouvrages la « force réparatrice » à l'œuvre dans le Hirak, qui se manifeste au sein des catégories de la matière vive de l'Algérie d'aujourd'hui : les minorités ethniques et confessionnelles, les jeunes et les femmes. Au travers de cette « révolution des consciences », à l'œuvre sur les réseaux sociaux et tous les vendredis dans les rues, l'Algérie est bien en lutte pour définir un véritable après-1962 et accéder à une nouvelle et réelle indépendance.

XIX^e-XXI^e siècle

L'ordinaire guerrier

C'est la guerre. Petits sujets sur la violence du fait guerrier, xix^e-xxi^e siècle

Stéphane Audoin-Rouzeau Éditions du Félin, 2020, 270 p., 22 €.



Avec ce recueil d'une vingtaine de textes parus depuis le début des années 1990, les lecteurs retrouveront, dans une langue ciselée, les grands thèmes de

recherche sur la violence de guerre qui marquent l'œuvre de Stéphane Audoin-Rouzeau : les paroxysmes de la guerre, les affects qu'elle mobilise, leur inscription dans la mémoire familiale, la manière dont la littérature et le cinéma se sont saisis, souvent avec plus de lucidité que les historiens d'ailleurs, de l'expérience fondatrice de 14-18. C'est aussi le goût de l'auteur pour l'objet isolé, le moment particulier, les vies ordinaires, qui s'y exprime, parce qu'ils mettent à nu « l'acteur social dans sa singularité irréductible », qu'il s'agisse d'une lettre d'un fantassin découvrant, en août 1918, les ruines de sa maison à Villers-Bretonneux, d'une canne sculptée par un soldat paysan ou d'un parcours de deuil. L'historien les étudie en détail, avec minutie, comme il a pris l'habitude d'examiner les objets de l'historial de Péronne qui est son atelier d'historien, ajustant son regard pour aller au plus vrai de l'histoire, souvent aussi le plus dérangeant. Et poser cette interrogation fondamentale: qu'est-ce qui fait l'ordinaire de ce temps autre qu'est le temps de la guerre ? ■

Les membres du comité scientifique ont publié

1979. Genèse d'une loi sur les archives M. Cornu, C. Nougaret, Y. Potin, B. Ricard et N. Wagener (dir.) La Documentation française-Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2019, 731 p., 39 €.

Le 3 janvier 1979 fut promulguée une loi sur les archives. Un passionnant volume permet d'en comprendre la genèse. Jusqu'en 1979 la France vivait dans un désert juridique, que ponctuaient quelques textes. En 1972, le directeur des Archives de France. Guy Duboscq, prit le taureau par les cornes. Douze versions et sept années furent nécessaires pour que le texte voie le jour. Le projet définissait pour la première fois la notion d'archives, avec un périmètre élargi, incluant les nouveaux supports (informatiques ou audiovisuels). Il instituait, pour les administrations, une obligation de versement et créait la catégorie d'archives privées pouvant être considérées comme « historiques » et donc interdites d'exportation. Enfin, il établissait des délais de communication avec un délai minimal de trente ans (cent vingt ans pour les renseignements médicaux, soixante pour les pièces intéressant la sûreté de l'État ou la Défense nationale), les chercheurs pouvant solliciter des dérogations. Cette loi marqua un progrès, mais n'abolit pas toutes les contradictions (opposition entre droit à l'information et secret de l'État et des individus ; entre droit de propriété et intérêt général). En outre, certaines archives publiques restaient - et demeurent - hors du giron des Archives de France, à l'exemple de celles de la Défense. La distinction entre fonds publics et privés ne fut pas toujours limpide. Et l'arbitraire loin de disparaître (sur quels critères affirmer qu'un document relève ou non de la Défense nationale ?). La nouvelle loi promulguée le 15 juillet 2008 n'a pas réglé tous les problèmes.

En poche

La Loi du sang. Penser et agir en nazi J. Chapoutot Gallimard, « Tel », 2020. Fascisme français ? M. Winock, S. Berstein (dir.) Perrin, « Tempus », 2020.



D'autres comptes rendus à lire sur www.lhistoire.fr

Classique

« L'Appel du 18 Juin » de Jean-Louis Crémieux-Brilhac

En réalité peu entendu, l'Appel du général de Gaulle s'est érigé en mythe pour devenir l'événement fondateur de la France Libre.

Par Michel Winock*

LA THÈSE

L'Appel lancé par le général de Gaulle à la Radio de Londres le 18 juin 1940 est à la fois une réalité et une légende. Ayant réussi à gagner Londres le 17 juin, au lendemain de la démission du gouvernement de Paul Reynaud, dont il a été pendant onze jours le sous-secrétaire d'État à la Défense, et alors que le maréchal Pétain, devenu président du Conseil, demande à l'ennemi les conditions d'un armistice, le Général prend la folle résolution de la « désobéissance sacrée », selon l'expression de Romain Gary. Aidé par Reynaud, il prend contact avec le Premier ministre britannique, qu'il a déjà rencontré, et lui demande l'autorisation de faire une déclaration sur les ondes de la BBC. Le 18 juin, le cabinet britannique, en l'absence

de Churchill, s'y oppose, dans la volonté de ménager encore le gouvernement de Pétain. C'est Churchill qui donne son autorisation à de Gaulle. Toutefois, le texte de l'Appel radio-diffusé le 18 juin diffère du texte prévu et qui devient par la suite le texte officiel de l'Appel : encore une fois il fallait se montrer prudent à l'égard de Pétain. L'Appel est diffusé à 22 heures et rediffusé le lendemain.

Cependant, peu de Français entendent cet appel, qui n'a ailleurs pas été enregistré. Jean-Louis Crémieux-Brilhac nous invite à en joindre le texte aux interventions gaulliennes qui suivent à partir du 22 juin, cinq appels qui font passer le jeune général de l'insoumission à la rébellion, jusqu'au moment où, le 28 juin, après l'échec de la formation d'un Conseil natio-



Armand Colin, 2010.

nal de la Libération dirigé par des politiques notoires, Churchill reconnaît de Gaulle comme « chef de tous les Français Libres ».

Le 18 Juin va devenir une date phare, symbolique, résumant les arguments et la ferveur de la Résistance. Mais cela prendra du temps; l'auteur expose les étapes de cette promotion historique, dont le général de Gaulle fut le premier constructeur, « avec l'art qu'il eut d'ériger sa propre statue en même temps que de promouvoir l'esprit de fierté et le rassemblement de la nation ».

CE OU'IL EN RESTE

Jean-Louis Crémieux-Brilhac a publié en 2010 cette mise au point, qui n'est pas dépassée. Il y a retracé la genèse de l'Appel et l'élaboration progressive d'un mythe-force. Peu entendu sur le

coup, le discours du général de Gaulle n'est devenu que progressivement, la propagande aidant, un repère pour la Résistance, « la dernière grande date à ce jour de notre histoire nationale ». Pierre Brossolette, dans un hommage aux morts de la France combattante, en 1943, fut de ceux qui consacrèrent cette date légendaire : « Français, saluez le 18 Juin. C'est le jour où la France, qu'on voulait chasser de l'histoire par la trahison, y est rentrée par l'épopée. » Le 19 mars 2006, un décret a institué le 18 Juin « Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi ».



Jean-Louis Crémieux-Brilhac

Né en 1917, mobilisé en 1939, il a été successivement prisonnier des Allemands et des Soviétiques. Libéré après l'entrée en guerre de l'Allemagne contre l'URSS, il parvient à rejoindre Londres, où il rallie la France Libre. Après la guerre, il est aux origines, avec Marcel Koch, de La Documentation française, dont il sera le directeur.
En 1954, profondément républicain, il devient conseiller de Pierre Mendès France, nouveau président du Conseil, chargé notamment de l'Éducation et de la Recherche. Dans les années 1980, Crémieux-Brilhac se livre à la recherche historique. On lui

doit notamment des ouvrages de première main qui font autorité, Les Français de l'an 40 (Gallimard, 1990), La France Libre. De l'appel du 18 Juin à la Libération (Gallimard, 1996). Il est mort le 8 avril 2015.



^{*} Conseiller de la direction de L'Histoire

Revues

Covid-19: et si rien ne changeait?

Loin de changer le monde, les épidémies ne font que révéler les fragilités de la société.

www.medium.com

Dans la plateforme web américaine Medium créée en 2012, Joël Chandelier, spécialiste de l'histoire de la médecine à l'époque médiévale, analyse la crise du Covid-19 à la lumière, notamment, des travaux du grand historien de la médecine Mirko Grmek (1924-2000). Selon ce dernier, deux grands types de phases jalonnent l'histoire de l'humanité : celles marquées par un certain équilibre dans l'écosystème des maladies (qu'il nomme « pathocénose »), durant lesquelles les principales maladies sont endémiques, et celles où cet équilibre se rompt, tuant brutalement des populations non préparées. Jusqu'au tournant 2019-2020, nous vivions dans un équilibre et, certainement, dans ce que Joël Chandelier appelle le « mythe de la fin des maladies infectieuses », remplacées par des maladies chroniques au développement plus lent (à commencer par le cancer).

Mais l'apocalypse n'est pas pour demain. L'historien des maladies ne peut qu'insister sur deux points. Le premier est que les hommes ont toujours cherché des raisons à ce

qui leur arrive et que, par principe, ils ne comprennent pas. Le second, c'est que les épidémies, Grande Peste de 1348-1350 comprise, ne changent pas le monde. Tout attribuer aux maladies est excessif, même dans le cas du sort des Indiens d'Amérique après l'arrivée des Européens au xv1° siècle. Tout au plus la pandémie est-elle le révélateur impitoyable des solidités et des fragilités de la société. Le Covid-19 est le fruit de récents changements profonds : la mondialisation des échanges et les si banals déplacements aériens bien sûr,



mais aussi l'allongement de l'espérance de vie qui rend la maladie plus mortelle (notamment à cause des comorbidités qu'il crée).

Fruit des changements, le Covid-19 sera-t-il le moteur de nouveautés, comme beaucoup l'espèrent? Pour prolon-

ger cette réflexion, on peut ainsi se demander si le confinement ne risque pas de marquer notre entrée définitive dans la société de contrôle décrite par Gilles Deleuze dans les années 1980. Dans sa conférence de mars 1987 à la Femis, facilement réécoutable sur Internet, il pensait la fin de l'enfermement, tel que Michel Foucault l'a défini, au profit du travail à domicile, des soins à la maison et de l'école par Minitel, dans une société où la communication et l'information, avec leurs messages d'ordre, seraient reines.

Le mois prochain dans « L'Histoire »



Les vivants et les morts

Prendre soin de ses morts : une marque de civilisation

A quoi servent les momies?

Ulysse et Orphée : ceux qui reviennent des Enfers

Au Moyen Age, l'invention des cimetières

Naissance de la maison hantée

Le xix^e siècle ou la religion des morts

Ce que change une épidémie

En vente le 2 juillet en kiosque et sur notre site www.lhistoire.fr

Vigne, olivier et figuier

ArchéoSciences n° 43-1



Si l'on imagine les Grecs cultivant le raisin et les olives, le reste de leur fructiculture est méconnu. L'archéologue Clémence Pagnoux présente les résultats d'ana-

lyses paléo-environnementales allant du Néolithique à l'époque romaine, croisant le matériel carpologique (résidus de graines) et d'autres sources, y compris littéraires, pour tenter de dresser un panorama général. Si la vigne et l'olivier dominent, il faut compléter ce duo de tête par le figuier. Surtout, des différences apparaissent selon les époques. Les défrichements de la fin du Néolithique laissent place à des haies et des lisières propices à la culture du cornouiller, du poirier ou de l'amandier. Même si les résultats sont encore à conforter, un changement important semble s'opérer à l'Age du bronze, avec une intense activité agricole et l'introduction du grenadier et du noyer.

Numéro spécial

Avec Caroline Callard, Anne Carol, Johann Chapoutot, Jacques Chiffoleau, Guillaume Cuchet, Hervé Duchêne, Thomas W. Laqueur, Michel Lauwers, A. Paravicini Bagliani, Youri Volokhine...

Refuges de montagne

L'Alpe n° 88



La revue *L'Alpe* consacre son numéro de printemps aux refuges, et à leurs gardiens, figures parfois mythiques, pionniers dans leur rapport à la nature. Du petit chalet classique au

bivouac futuriste, le refuge doit offrir le minimum vital avec le moins d'impact sur l'environnement. Françoise Rigat a étudié une centaine de livres d'or issus du Val d'Aoste conservés au musée de la Montagne à Turin. Les thèmes abordés reflètent l'histoire de l'alpinisme : patriotisme, féminisation, écologie, avec un passage de l'excursionnisme à l'ascensionnisme des « allumés de la grimpe ». Où l'ascension se confond avec l'escalade. La montagne n'est alors plus qu'un sport.

Le roman des rois

Revue historique n° 694



Une œuvre écrite à l'abbaye de Saint-Denis, une commande de Saint Louis, une large diffusion impulsée par Charles V, à la gloire des Capétiens : l'histoire du *Roman*

des rois de Primat, achevé vers 1275, intégré dans les Grandes Chroniques de France ensuite, semblait clairement établie. Dans le prolongement d'un revirement ultime de Bernard Guenée, mort en 2010 et laissant derrière lui un ouvrage inachevé (Comment on écrit l'histoire au xiiie siècle, finalement paru en 2016), Antoine Brix rouvre le dossier. Les rois ne sont pas l'origine de ce texte qui, partant, perd la fonction de vecteur du sentiment national. A la place se fait jour une œuvre à la mode dans les cours princières et aristocratiques, qui ont été les véritables vecteurs de sa diffusion dans le royaume. ■

> Rubrique réalisée par Fabien Paquet

Lettres de l'étranger

Victoire suprémaciste

« Fiers Caucasiens, dressez-vous et chassez le spoliateur noir de votre État. » Ce n'était qu'une chanson, mais elle annoncait ce qui allait se passer. En 1898, excédés par la récente victoire des républicains en Caroline du Nord, les démocrates firent de la « domination nègre » leur plateforme de campagne. Et dans la ville côtière de Wilmington, où plusieurs Noirs avaient été nommés à des postes de responsabilité, des démocrates suprémacistes planifièrent un coup de force. Après une campagne de presse au racisme virulent, un véritable pogrom coûta la vie à une soixantaine de Noirs. Nul ne fut poursuivi. A Wilmington et dans tout l'État, un régime d'apartheid fut instauré pour deux générations. Un livre signé David Zucchino raconte cette sinistre affaire. The New Yorker, 27 avril 2020.

D'Épicure à Jefferson

Principalement rédigée par Thomas Jefferson, la Déclaration d'indépendance des États-Unis (1776) comprend cette idée célèbre que les hommes, « créés égaux et indépendants », jouissent de « droits inaliénables », dont « la préservation de la vie. la liberté et la poursuite du bonheur ». D'où vient cette notion de « poursuite du bonheur ». qu'on ne retrouvera pas dans les diverses déclarations des droits ultérieures ? D'Épicure. Jefferson se voyait en effet l'héritier du philosophe grec. Il le confie dans une lettre à son ancien secrétaire privé William Short: « Comme vous le dites de vous-même, je suis aussi un épicurien. Je considère les doctrines authentiques d'Épicure (non celles qu'on lui impute) comme contenant tout ce que la philosophie morale de la Grèce et de Rome nous ont léaué en fait de rationalité. » Il était tombé sous le charme des Syntagma de Gassendi (1658), lequel avait consacré son œuvre à réhabiliter Épicure. A lire dans Books, juin 2020.

Olivier Postel-Vinay

Bande dessinée

Du côté de chez Swan

En trois volumes, Néjib propose une immersion dans le Paris de 1860, celui des impressionnistes.

Swan.

T. I, Le Buveur d'absinthe; T. II, Le Chanteur espagnol Néjib Gallimard, 2020.

éjib est connu des amateurs d'histoire et de BD conjuguées pour un album remarquable intitulé *Stupor Mundi*, qui gravitait autour de la personnalité hors du commun de l'empereur Frédéric II Hohenstaufen et de son château magique dans les Pouilles.

Depuis un an le voilà engagé dans un travail de plus longue haleine centré sur les peintres dits impressionnistes, sur les années 1860 et sur Paris. Trois volumes d'environ 170 pages chacun sont annoncés, deux sont désormais parus avec cette jolie première phrase du tome I: « 1859. Paris est un vieux dragon endormi », sur une vignette montrant l'un des diables gargouillants de Notre-Dame, clin d'œil à Victor Hugo.

Son dessin n'a pas fondamentalement changé – sortes de croquis de carnets, vivement lâchés, avec des à-plats de couleurs sourdes. Néanmoins, la longueur qu'il se donne et une excellente documentation lui permettent d'entrer dans des détails parfois très précis : les conditions du concours d'entrée aux Beaux-Arts de Paris, à cette époque, par exemple. De saisir dans sa complexité et dans sa trivialité le monde des « rapins » (élèves peintres), leur vie de bohème et les souffrances avec lesquelles ils payent leur ambition de tutoyer le génie.

Violence des relations entre rapins

Assurément, la vision que se fait l'auteur, artiste plasticien lui-même en tant que bédéaste, participe de la légende moderniste en ce sens qu'il nous donne à voir la progressive cristallisation du groupe des futurs vainqueurs de la compétition. Mais aussi l'émergence d'une modernité pictu-

rale concomitante de plusieurs autres – la modernité littéraire d'un Baudelaire, que l'on croise ici discutant d'Edgar Allan Poe avec Manet. Ou encore la modernité politique d'artistes façon Courbet : « d'avant-garde », « militants », « sur la brèche », toutes ces formules militaires qui, au reste, attirent à la même époque les sarcasmes dudit Baudelaire. La bonne connaissance du sujet de Néjib, son intelligence critique et son sens de la formule font ici merveille et lui permettent de brosser un tableau subtil et un tantinet provocateur de cette séquence historique. Toute une légende dorée en a fait une période capitale, d'où serait issue une dynamique culturelle qui ne s'épuisera qu'au bout d'un siècle, dans le « post-moderne ». Pour nous raconter tout ca Néjib s'offre

Pour nous raconter tout ça Nejib s'offre la liberté d'inventer deux héros de fiction, qui se trouvent être des étrangers – follement amoureux de Paris comme tant d'artistes non conformistes des xixe et xxe siècles, mais étrangers tout de même, on le leur fait bien sentir. Il s'agit de Scottie, peintre américain te-

naillé par ses « amitiés particulières », et de sa sœur Swan, non moins peintre – et plus douée que lui, à ce que lui dit Manet –, inspirée, si l'on veut, de Mary Cassatt et de Berthe Morisot.

Ceux qui ne connaissent que le catéchisme de l'art moderne seront troublés de découvrir la violence des relations entre rapins, qui peuvent aller jusqu'à éliminer un concurrent

en lui brisant une main. Ils verront la distance qui sépare un Manet d'un Courbet, le « réaliste » (terme sous lequel, pourtant, on dénommera d'abord les futurs impressionnistes), ou encore la misanthropie « réactionnaire » de Degas, par ailleurs fort éloigné du culte du plein-air et de l'improviste prôné par ses camarades.

Plus on avance dans la lecture, plus l'histoire de Scottie et Swan se complique, tandis que progressivement un nouveau pouvoir se met en place, non plus celui de l'Académie, mais celui des marchands.

Néjib laisse entendre qu'après cette trilogie – pandémie aidant, on attendra sans doute le troisième tome jusqu'en 2021 – il pourrait bien se lancer dans plusieurs autres, qui nous conduiraient jusqu'à l'orée du xxe siècle. On ne saurait trop l'encourager dans cette jolie folie. ■

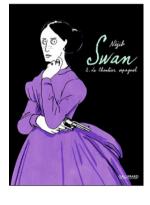
Pascal Ory

Professeur émérite à l'université Paris-I

À LIRE AUSSI CE MOIS-CI

Mary Jane

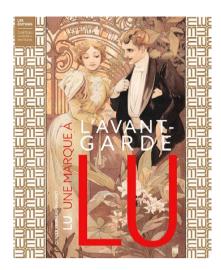
D. Cuvillier, F. Le Gall, Futuropolis, 2020.

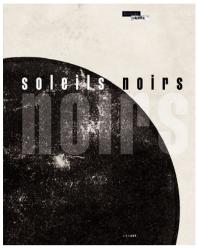


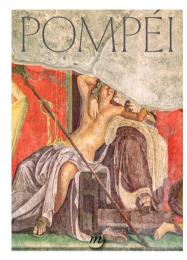


guide / 95

En attendant les expositions







Belles pages

En attendant l'ouverture des expositions décalées, quelques catalogues pour mieux préparer les visites!

Révolution à la Villette

« Révolutions » doit accueillir plus de 400 œuvres emblématiques des années 1966-1970, archives, photographies, vêtements, design, prototypes industriels, vidéos, bandes-son, pour illustrer les révolutions civique, technologique et créative de ces cinq années particulièrement riches. Woodstock et le mouvement hippie, la création de Greenpeace, l'irruption de la télévision dans les foyers, le mouvement contre la guerre au Vietnam et, bien sûr, Mai 68 et ses conséquences.

Révolutions. « You Say You Want A Revolution ». Labels et rebelles, 1966-1970, V. Broackes, G. Marsh (dir.), Milan-Montréal, 5 Continents-Musée des Beaux-Arts de Montréal, 2017, 320 p.

Pompéi au Grand Palais

Bien qu'innovante dans sa scénographie immersive, l'exposition donne lieu à un catalogue classique, dont le public peut avoir un aperçu grâce au lien suivant : https://www.grandpalais.fr/en/node/51178

Outre un rappel historique de la catastrophe, une visite des fouilles et un spot sur les mosaïques, on apprend beaucoup sur l'archéozoologie et l'archéobotanique, qui documentent à nouveaux frais ce qu'on sait de l'éruption du Vésuve en 79.

Pompéi. Catalogue interactif, Éditions RMN-Grand Palais, 2020, 192 p.

LU à Nantes

Promenade gourmande depuis la création de la biscuiterie en 1846 par Jean-Romain Lefèvre et sa femme Pauline-Isabelle Utile à travers 1500 objets : si les premiers gâteaux étaient vendus à l'unité aux passants, dès 1885 une usine ouvre face au château et sort, dès l'année suivante, le gâteau phare de l'entreprise, le Petit Beurre!

Lu. Une marque à l'avant-garde, O. Fruneau-Maigret, Rennes, PUR, 2020, 224 p.

Soleils noirs au Louvre-Lens

Il y a tout juste trois cents ans, en 1720, la première veine de charbon du Pas-de-Calais était découverte, à Fresnes-sur-Escaut : le « pays noir » se devait de rendre hommage au minerai qui reste associé à son histoire économique et, au-delà, à cette couleur qui, depuis l'Antiquité, est synonyme d'effroi, de mort, mais aussi d'élégance et de pureté. « Noir

et sacré », « Noir social », « Noirs industriels » sont quelques-uns des chapitres de ce gros ouvrage où l'on retrouve aussi un papyrus égyptien du xiv^e siècle av. J.-C., le Tres de mayo de Goya, l'Olympia de Manet, une plaque de Niépce, datée de 1826, noircie au bitume de Judée. Soleils noirs, M. Lavandier, J. Guépratte, L. Piralla-Heng Vong (dir.), Paris-Lens, Lienart-Louvre-Lens, 2020, 384 p.

Otto Freundlich à Montmartre

Déporté en tant que Juif et assassiné en mars 1943 dès son arrivée au camp de Sobibor, Otto Freundlich est notamment connu pour sa Grande Tête de 1912, qui faisait la couverture du catalogue de l'exposition itinérante sur l'art dégénéré organisée par les nazis – 14 de ses œuvres sont détruites. Le musée de Montmartre rend justice à cet artiste profondément novateur dans son art et très engagé politiquement, comme l'illustre son œuvre Hommage aux peuples de couleur contre le racisme et la xénophobie, et dont le séjour montmartrois influença durablement ses choix.

Otto Freundlich. La révélation de l'abstraction, 1878-1943, S. Ooms, C. Duvivier, F. Hergott, M. Choueiry, S. Molins, M.-B. Vincent, Hazan-Musée de Montmartre, 2020, 160 p.

AGIP/BRIDGEMAN IMAGES – DENISE BELLON/AKG

Cinéma

« Henri », cinéma en ligne

La Cinémathèque française propose chaque jour un film issu de son fonds d'archives.





■ Henri Langlois, fondateur de la Cinémathèque française, au café de Flore, le 4 avril 1968.



■ En 1945, Henri Langlois et Julia Véronèse transportent des bobines de films dans un landau.

usqu'à sa réouverture – espérée en juillet –, la Cinémathèque française a pris une heureuse initiative : mettre en ligne, le soir à 20 h 30, un film de sa collection. La plateforme se nomme naturellement Henri, en hommage au fondateur de l'institution, Henri Langlois, dont il s'agit de retrouver l'esprit.

Quand, en 1936, Langlois crée la Cinémathèque avec Georges Franju et Jean Mitry, il cherche à sauver les films muets, dévalorisés par le passage au parlant et qui, de manière dramatique, sont en train de passer par milliers à la benne. C'est pour préserver les œuvres de ses

CINEMATHEQUE

EXPOS FILMS RENCONTRES ATELIERS

amis de l'avant-garde française, Delluc, Dulac, Gance, Epstein, que le « dragon » récupère des bobines et commence à veiller sur son premier trésor.

Rendre accessible à tous

Aussi, c'est avec *La Chute de la maison Usher*, de Jean Epstein (1928), que la plateforme Henri a été lancée, le mercredi 8 avril, totalisant 25 000 vues. « *C'est un film muet*, explique Frédéric Bonnaud, le directeur général actuel de la Cinémathèque, *qui témoigne d'un*

Langlois cherche à sauver les films muets du cinéma parlant

art mature et libéré des exigences commerciales. Il ne lui manque que la parole, comme on dit d'un bébé. Il fallait rappeler que, si les grands films de l'histoire du cinéma peuvent se regarder aujourd'hui sur ordinateur et en VOD c'est parce que Langlois a commencé par les sauver, avant de les programmer, inlassablement, sans se soucier des modes et du temps qui passe. »

La Cinémathèque a proposé un riche programme en ligne à partir de films

restaurés ces deux dernières décennies, diffusant quelques pépites méconnues de son patrimoine. Epstein est resté à l'honneur avec deux autres de ses chefsd'œuvre, La Glace à trois faces (1927) et Le Tempestaire (1947). Une curiosité du grand acteur-réalisateur russe de Paris Ivan Mosjoukine, Le Brasier ardent (1923), film onirique et enflammé, a été proposée, de même que deux films d'Otar Iosseliani, entre burlesque et ironie: Avril (1961) et Un petit monastère en Toscane (1988). Également au menu, un muet grand spectacle de L'Herbier, Feu Mathias Pascal (1924), une fable sociale de Feyder, Gribiche (1925), ou le pamphlet de Jacques Kebadian et Serge Avédikian sur le génocide arménien Sans retour possible (1983). De plus, cinq œuvres expérimentales ont été diffusées : La Folie du Dr Tube d'Abel Gance (1915), Jeux arborescents d'Émile Malespine (1931), Nous, les Gitans d'Alberto Spadolini (1950), Surprise Boogie d'Albert Pierru (1956) et Soleil de Pierre Clémenti (1988).

La Cinémathèque a également voulu rendre hommage aux principaux « disparus du cinéma » de ces mois de confinement : l'acteur Philippe Nahon, en diffusant deux films de Gaspar Noé, *Carne* (1991) et *Seul contre tous* (1998) ; le chanteur dandy mordu de 7º art Christophe, en proposant *Personne n'est à la place de personne*, inédit de Dominique Gonzalez-Foerster et d'Ange Leccia.

Le site de la Cinémathèque offre également près de 800 vidéos : conférences, rencontres, présentations, magnifiques leçons de cinéma, avec Scorsese, Varda, Lynch, De Palma, Leone, Jane Fonda, Isabella Rossellini, Juliette Binoche. Malgré ces rendez-vous de 20 h 30, on espère tout de même retrouver bientôt le moelleux des fauteuils de la véritable salle Langlois, tout en appréciant quelques bons vieux Hitchcock en présence réelle...

Antoine de Baecque

À VOIR

www.cinematheque.fr/henri

Sur les routes

Ce documentaire raconte « l'exode » en France au printemps 1940.



■ Famille sur les routes françaises en 1940.

e 10 mai 1940, après plusieurs mois d'une « drôle de guerre » à l'Ouest, l'armée allemande déclenche son offensive contre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Les bombardements sont redoutables sur les villes et la réalité s'avère dramatique pour des millions de personnes. Il ne reste qu'une solution : fuir vers le sud. Soixante-dix ans après ces événements les témoins souvent des enfants à l'époque - ont encore la voix qui tremble en évoquant ces douloureux souvenirs. Belges, Néerlandais, Luxembourgeois sont persuadés que la France est un refuge et que jamais les Allemands n'arriveront à Paris.

Et pourtant, en quelques semaines, l'armée française est balayée. A leur tour, les Français des régions du Nord prennent le chemin de ce qui devient « l'exode ». Paris est occupé le 14 juin 1940. Dans un chaos indescriptible, ce sont près de 10 millions d'« exodiens », selon le néologisme de Jean-Pierre Azéma, qui se retrouvent sur les routes de France, fuyant comme ils peuvent, emportant de maigres effets et redoutant les tirs meurtriers des avions de la Luftwaffe.

Dans ce documentaire Emmanuelle Nobécourt et Olivier Wieviorka racontent cette odyssée tragique d'une population livrée à elle-même et composée en grande partie de femmes et d'enfants. Les témoignages sont étayés d'images d'archives, de citations issues de textes littéraires, de lettres ou de journaux intimes. Ils rendent compte du désarroi de ces civils marchant en colonne le long des routes, la peur au ventre.

La France vaincue, Pétain signe l'armistice, les populations n'ont plus à craindre. Mais les familles sont disloquées. Des enfants ont été séparés de leurs parents. Des milliers de messages sont publiés dans la presse ou sur les murs des maisons pour tenter de retrouver des proches. Et puis, il y a ces sentiments de « honte » qui s'immiscent dans les consciences, attisés par le régime de Vichy qui tient ceux qui ont fui pour responsables de la chute du pays. ■

Olivier Thomas

Radio-Télé

La saga du rail

Il ne reste aujourd'hui presque rien de la première ligne de chemin de fer française qui reliait Saint-Étienne à Andrézieux en 1827. Ce documentaire de Virginie Linhart retrace la façon dont le train a transformé notre pays et nos modes de vie.

Le lundi 1^{er} juin à 21 h 05 sur France 3.

Auguste Escoffier ou la naissance de la gastronomie moderne

A l'aube du xxe siècle un jeune Provençal révolutionne la cuisine française. Chef légendaire des premiers palaces, Auguste Escoffier a façonné tous les canons de l'art culinaire et continue d'inspirer les plus grandes toques du monde. Le samedi 6 juin à 20 h 50 sur Arte.

Le royaume des momies

Le docteur Ramadan Hussein et son équipe d'archéologues ont découvert un complexe funéraire datant du vrº siècle av. J.-C., à près de 15 mètres sous la nécropole de Saqqarah. Ce documentaire nous aide à mieux cerner la mort – et les activités commerciales attenantes – dans l'Égypte antique. Le dimanche du 7 au 28 juin à 21 heures sur National Geographic.

Le Liban, otage du Moyen-Orient

Depuis la fin de la guerre civile en 1990, la paix entre les différentes communautés religieuses et ethniques au Liban est très fragile. Devenu un acteur politique incontournable, le Hezbollah menace la stabilité du pays et de la région.

Le mardi 9 juin à 20 h 40 sur Histoire.

Le labyrinthe de l'archange

A la faveur d'un vaste chantier de restauration, historiens et archéologues lèvent le voile sur les mystères architecturaux du Mont-Saint-Michel, qui n'a cessé de se reconstruire au cours de ses treize siècles d'histoire. Le samedi 20 juin à 20 h 50 sur Arte.



Plus d'émissions sur www.lhistoire.fr



Mémoire de confinés

Pour documenter le confinement, archivistes, historiens et psychanalystes sont à la manœuvre.

éjà? Oui, alors même que l'événement était en cours, les matériaux de l'histoire immédiate du Covid-19 ont été archivés. A croire que sa mémoire pourrait nous échapper. Il est vrai que si l'histoire des épidémies est largement documentée, ce n'est pas le cas de celle du confinement, quels que soient les noms par lesquels on le désignait dans le passé. Pourquoi les quelque 31 000 morts français de la grippe dite de Hongkong (1968) n'ont-ils pas laissé de trace dans la mémoire collective vivante? On les dirait effacés. Il a fallu que ressurgissent récemment les récits pestilentiels de Thucydide, Daniel Defoe ou Albert Camus pour que le spectre hongkongais revienne nous visiter. Cette fois, pour documenter le confinement, tout le monde s'y met, les réseaux sociaux en témoignent.

L'Association des archivistes français a relayé des appels à collectes de données (photos, vidéos, poèmes, dessins, jour-

naux intimes...) des services d'archives municipales (Nantes, Lyon, Villeurbanne, Grenoble, Amiens, Avignon...) ou départementales (Mayenne, Aube, Valde-Marne, Vosges, Yonne...). Ceux qui y participent répondent moins à un appel à témoins qu'à

L'Association des archivistes français a relayé les appels à collectes de photos, poèmes, dessins, iournaux intimes

un « appel à acteurs ». Il ne leur est pas demandé de se faire historiens de l'instant mais de livrer leur expérience, autant de traces appelées à devenir des documents.

A l'étranger aussi de semblables projets se sont mis en place sans tarder, d'abord du côté des archivistes professionnels : en Belgique et aux Pays-Bas, ils ont lancé en commun « Archives de quarantaine ». Quant au Consortium international pour la préservation d'Internet (IIPC), il a collaboré avec le site Archive-It afin de collecter toutes les pages web évoquant le Covid-19 dans des journaux publiés dans une quinzaine de langues.

Parallèlement aux initiatives organisées par des institutions, il en est d'autres, privées, qui ne manquent pas d'originalité. C'est le cas de « Mémoires de confinement » (collecte@aqlo.fr) lancée par l'éditeur Édouard Boulon-Cluzel, coresponsable de la plateforme de collecte numérique Aglo, avec l'inspectrice générale des Patrimoines Sylvie Le Clech, qui coordonne un appel à récits. Ceux-ci seront un jour remis à l'Apa (Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique) et publiés, avec l'accord de leurs auteurs, sur la plateforme Aqlo.

e leur côté, les deux journalistes à l'origine du podcast Confiné-es?, qu'on peut écouter sur Instagram, ouvrent le micro à celles et ceux qui luttent en première ligne durant la crise sanitaire : soignants, employés, livreurs, caissiers... Autant de voix et de paroles archivées aussitôt que diffusées. La palme de l'originalité revient à l'historien des émotions Hervé Mazurel (université de Bourgogne) qui a entrepris, avec la complicité de la psychanalyste Elizabeth Serin, de se faire archiviste des rêves de confinement (revesdeconfins@gmail.com).

Passionné par les relations entre l'inconscient et l'histoire collective, Hervé Mazurel cherche à explorer l'articulation entre la psyché individuelle et les événements sociaux. Il n'est certes pas le premier à se pencher sur l'interprétation sociologique des rêves, ou à les considérer comme un matériau historique à part entière. Mais il est probablement le seul à archiver des récits de rêves de confinement et à prendre pour modèle l'enquête de la journaliste Charlotte Beradt Rêver sous le IIIe Reich (Payot, 2002) : cette chronique de l'assujettissement de l'esprit public par un régime totalitaire reposait sur l'analyse de quelque 300 rêves qu'elle avait recueillis auprès d'Allemands issus de différents milieux socioprofessionnels pendant la période 1933-1939.

Des rues vides, des files d'attente devant des pharmacies et des boulangeries, un couvre-feu qui ne dit pas son nom... Tous les témoins se demandent ce qui est en train de leur arriver alors que l'événement est encore inachevé. Tous, d'ores et déjà, sont convaincus d'œuvrer pour les historiens de demain et de participer à une vaste entreprise solidaire de sauvetage de voix marginales, négligées, et le plus souvent destinées à être oubliées.

Pierre Assouline est membre du comité scientifique de L'Histoire, il vient de publier Tu seras un homme, mon fils (Gallimard, 2020)



Retrouvez toutes les Cartes blanches sur www.lhistoire.fr A suivre également sur www.larepubliquedeslivres.com

100 pages pour comprendre l'invention de la modernité



